l'unité

M 2805 - N° 496 - 7 F | L'hebdomadaire du Parti socialiste | 14 janvier 1983

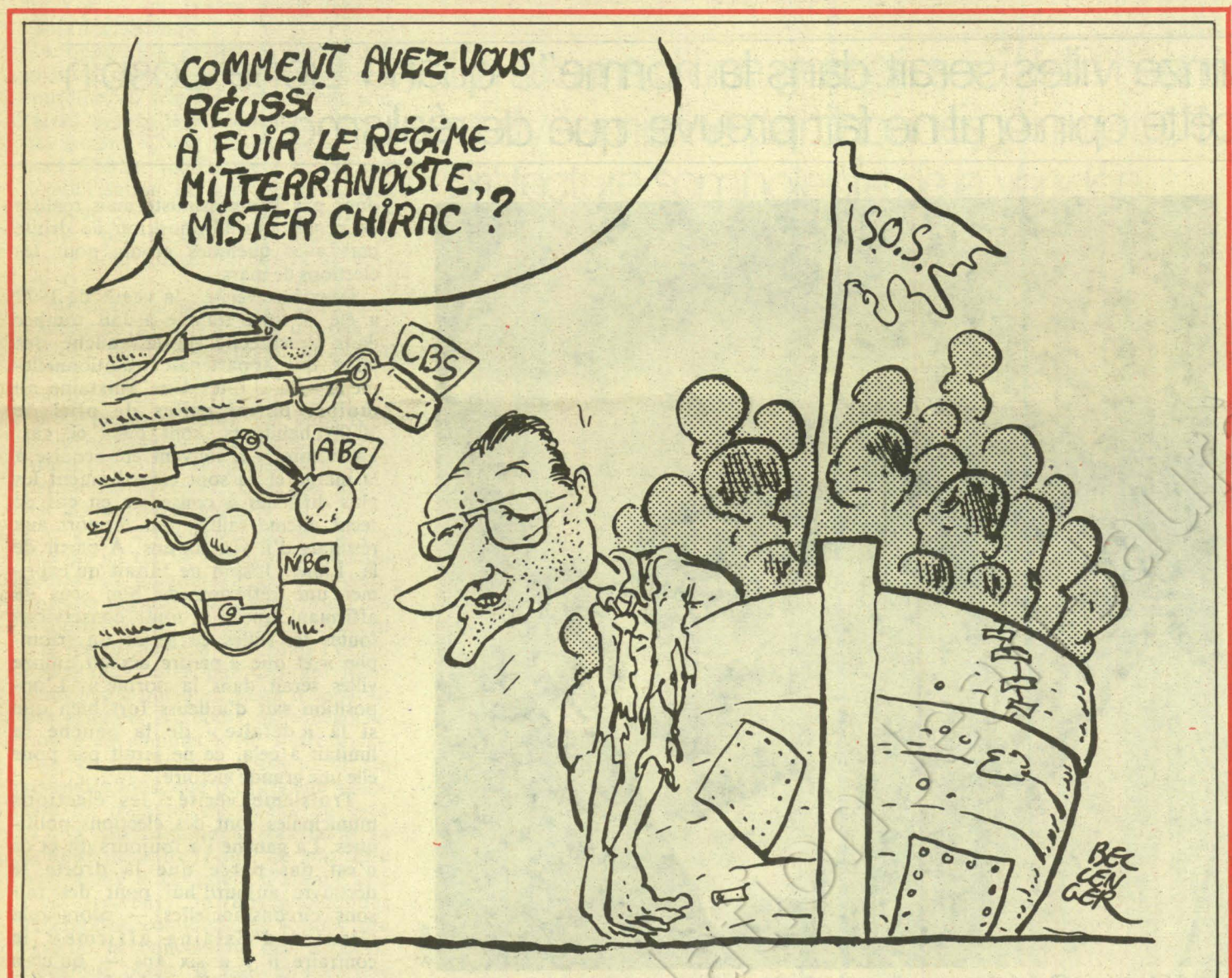

LES FAUSSES CONFIDENCES

PAR PAUL LEDUC

LES hommes de droite ont souvent traité les journalistes par le mépris. Ils les tiennent assez facilement pour de vulgaires scribouillards aux ordres d'obscurs faire-valoir ou pour des gens tout à la fois peu subtils et sans scrupules, susceptibles d'être manipulés et parfois même de se laisser sciemment intoxiquer. Bien que toute nouvelle démonstration de cette attitude soit depuis longtemps superflue, Jacques Chirac vient d'en fournir une de plus, fort exemplaire.

Dix-huit correspondants de la presse américaine avaient été conviés à prendre le petit déjeuner en compagnie de Chirac, le 4 janvier à une semaine de son voyage aux Etats-Unis où il tente de se refaire une stature internationale auprès du président Reagan.

Cette réunion matinale, sans relever de la conférence de presse, n'avait rien de ces entrevues informelles au cours desquelles les responsables politiques livrent quelques confidences à un ou deux journalistes de confiance, priés de n'en pas faire état. Ce qui s'appelle outre-Atlantique, où cette pratique ancienne est fort courante, parler « off the record ».

Bien entendu, les propos tenus par le maire de Paris à un pool de journalistes américains ne pouvaient s'inscrire dans un tel schéma. D'où leur surprise et leur gêne lorsque Chirac s'est livré à une longue analyse des plus fumeuses — bien entendu dénuée de tout fondement — pour leur dépeindre François Mitterrand comme un agent secret du diable. Ou plus exactement, mais pour des Américains cela revient à peu près au même, il leur a expliqué que le président de la République serait depuis quarante ans une sorte de sous-marin du Parti communiste.

On peut être tenté de sourire devant l'énormité du propos qui témoigne d'une étonnante méconnaissance de notre histoire politique contemporaine. Mais compte tenu de la personnalité de l'auteur, de celle qu'il a mise en cause et du « public » auquel il s'adressait, l'affaire devient sérieuse. Qu'un leader de l'opposition se permette ainsi de tenter insidieusement de jeter le discrédit sur le chef de l'Etat devant les représentants de la presse américaine constitue une violation inacceptable d'une règle toujours observée par la gauche lorsqu'elle était dans l'opposition. Nul n'a le droit de se livrer à de telles menées anti-françaises, surtout auprès d'interlocuteurs étrangers.

L'opération a cependant capoté. Mise au courant des « confidences » perfides de Chirac, une journaliste du « Matin » a jeté un pavé dans la mare en les rapportant. D'où l'embarras du porte-parole de Chirac qui, sans craindre de se contredire, a d'abord démenti l'existence des propos prêtés à Chirac — pourtant confirmés pour l'essentiel par les journalistes américains présents au petit déjeuner —, puis a protesté contre leur interprétation avant que Chirac lui-même s'en prenne aux journalistes pour les avoir rapportés en violation de la règle « off the record ».

Autrement dit, les insinuations calomnieuses distillées entre deux croissants aux journalistes américains auraient bien dû inspirer leurs articles mais à condition que ceux-ci les reprennent à leur compte. Leur inspirateur, lui, devait rester dans l'ombre. La manipulation ayant échoué, Chirac pense s'en tirer en rejetant la responsabilité sur la presse. Manière peu élégante de persister et signer dans son mépris des journalistes qu'il a tenté d'embobiner. Confondu, mais non confus, Chirac confirme, à l'occasion de tels actes manqués, qu'il n'a pas la dimension d'homme d'Etat qu'il voudrait qu'on lui prête, ce dont on s'était déjà aperçu il y a quelques années avec l'« appel de Cochin » et plus récemment avec le discours de Nouméa. Et là ce n'est pas d'un problème de forme, mais bien de fond qu'il s'agit. ●

SPECIAL MUNICIPALES

LA ROCHE-SUR-YON: UNE VILLE EST NÉE (page 3)

Banques: les insinuations - sans provision - du R.p.r. (page 4)

Echec à l'échec scolaire (page 6)

Travail noir: Le très dérangeant rapport Dupeyroux (page 13)

CHILI Le crime ne paie même pas... (page 14)

BILAN DE DIX-HUIT MOIS DE POLITIQUE SOCIALE (page 29)

Un improbable Danton (page 22)

SPECIAL MUNICIPALES

La vérité est toujours bonne à dire

"Perdre dix ou quinze villes serait dans la norme"... quand Lionel Jospin émet cette opinion il ne fait preuve que de réalisme

PAR CLAUDE ESTIER

A sept semaines des élections municipales, la gauche est-elle pessimiste ou, comme le prétend « le Figaro », inquiète ? Ce jugement a été porté cette semaine après l'opinion — qui n'était pas un pronostic — exprimée par Lionel Jospin au Club de la presse. Le Premier secrétaire du P.s. n'a fait pourtant qu'énoncer quelques vérités qui ont le mérite de fixer clairement les enjeux de mars prochain. Rappelons-les.

Première vérité : les élections municipales sont très généralement favorables à l'opposition. Les exceptions à cette règle sont rarissimes. En 1959, elles avaient marqué la première remontée de la gauche après la vague gaulliste qui avait tout submergé l'année précédente. En 1965, elles avaient encore causé bien des déboires au parti gaulliste au pouvoir. En 1971, elles avaient permis à l'union de la gauche reconstituée de marquer des points. En 1977, le triomphe de la gauche unie avait été tel que l'on ne donnait pas cher des chances de la droite aux élections législatives de l'année suivante où la gauche, en pleine polémique interne, allait cependant connaître la défaite. Ce n'est donc pas être pessimiste mais réaliste de penser que l'opposition de droite part avec quelques atouts pour les élections de mars.

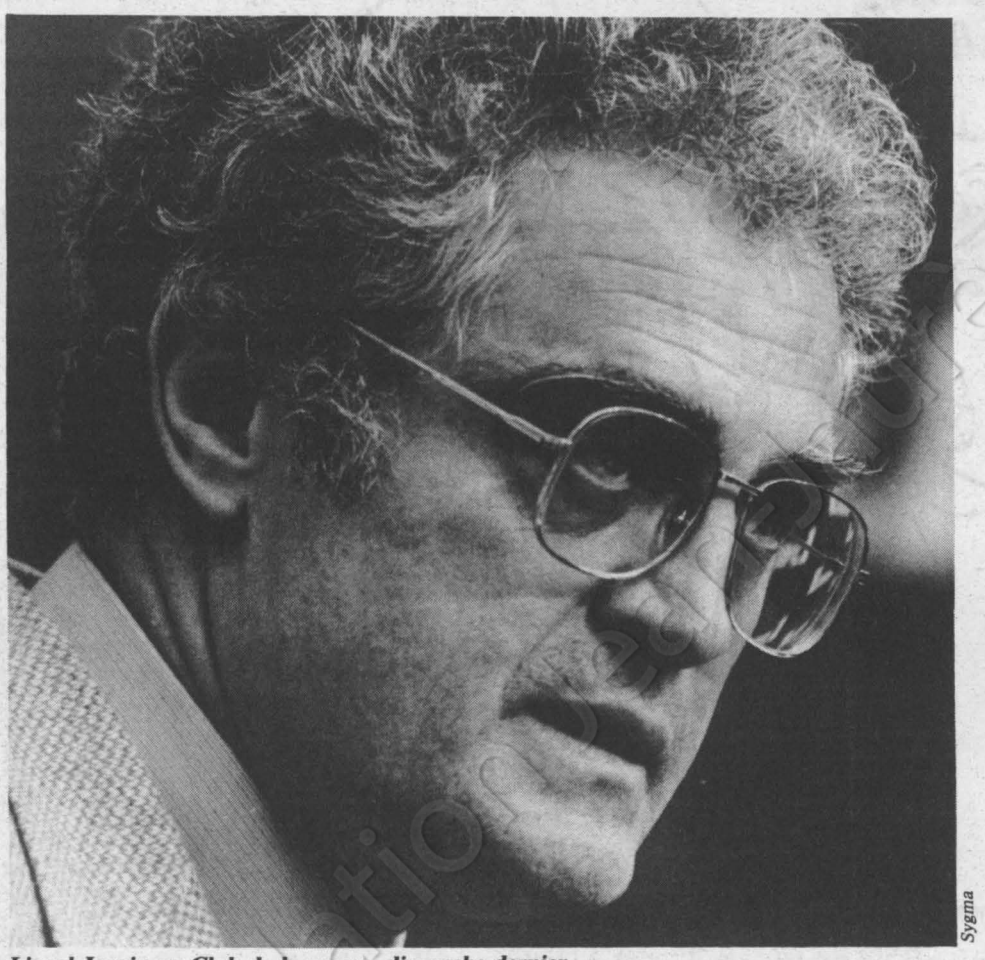

Sygma

Lionel Jospin au Club de la presse, dimanche dernier.

Deuxième vérité : la vague de 1977 a été si forte qu'elle a fait tomber dans l'escarcelle de la gauche des villes qui appartenait traditionnellement à la droite. Une vingtaine au moins, parmi celles de plus de 30 000 habitants, sont dans ce cas. La victoire y a souvent été acquise à la marge et ce sont effectivement les plus difficiles à conserver en cas de recul, même faible, par rapport aux résultats d'il y a six ans. A partir de là, Lionel Jospin ne faisait qu'exprimer une réflexion de bon sens en affirmant que « si nous conservions toutes les villes ce serait un triomphe » et que « perdre dix ou quinze villes serait dans la norme ». L'opposition sait d'ailleurs fort bien que si la « défaite » de la gauche se limitait à cela, ce ne serait pas pour elle une grande victoire.

Troisième vérité : les élections municipales sont des élections politiques. La gauche l'a toujours dit et ce n'est pas parce que la droite le découvre aujourd'hui pour des raisons circonstancielles — alors que Giscard d'Estaing affirmait le contraire il y a six ans — qu'elles vont cesser de l'être. Mais ce sont

Paris : pas de quoi pavoiser

PAR JEAN-PIERRE BEDEI

DÉCIDÉMENT, Jacques Chirac aura beaucoup parlé cette semaine. Avant de s'envoler pour les Etats-Unis, il a présenté son bilan de six ans de gestion parisienne. Jonglant avec les chiffres — dont « le Monde » a fait remarquer que beaucoup étaient faux — il s'est livré à un surprenant numéro d'autosatisfaction, que la réalité de son action municipale ne justifie en rien. Comme l'a souligné Paul Quilès, le lendemain, Jacques Chirac se situe dans la moyenne des maires, rien de plus, ce qui, compte tenu des énormes moyens dont dispose la municipalité de la capitale, n'est guère brillant.

Prenons l'exemple du logement. Avec les élections de 1977, Chirac avait promis la construction de 5 000 logements sociaux par an à Paris. Au terme de la mandature, lorsqu'on fait les comptes, ce chiffre tombe tout juste à 2 500. « C'est la faute à l'Etat qui a réduit ses crédits », donne-t-il comme explication à cet échec, en oubliant un peu vite que, jusqu'en 1981, l'Etat était représenté par un gouvernement de droite qu'il soutenait. « Ensuite la ville de Paris n'a pas utilisé tous les crédits dont elle disposait pour ces logements », réplique Paul Quilès.

Autre exemple de mauvaise foi outrancière : l'augmentation de l'insécurité dans la capitale. Chirac, comme d'habitude, en rend responsable l'Etat. Facile. Certes, le problème de la délinquance relève d'une politique globale, mais les municipalités ont leur propre rôle à jouer dans ce domaine. S'en désintéresser, c'est nier le travail et les conclusions de la commission Bonnemaison à laquelle ont collaboré des maires de toutes tendances politiques. De plus, dans « le Matin » du 23 décembre Paul Quilès expliquait que « la municipalité sortante a une part de responsabilité dans l'accroissement important de la criminalité et surtout de la petite délinquance ». Preuve à l'appui, il énumérait les caractéristiques de la gestion de Chirac en la matière : politique de prévention sociale dérisoire, lacunes dans l'hébergement collectif des jeunes travailleurs, politique culturelle axée sur le prestige et la centralisation au lieu de la vie des quartiers, transformation volontaire des quartiers populaires périphériques en quartiers dortoirs.

Autant dire que les réels échecs en matière de logement et de délinquance sont directement imputables au maire de Paris. Comme ces domaines étaient inscrits parmi les priorités de la mandature de 1977, Paul Quilès a raison d'affirmer que tous les engagements pris à l'époque n'ont pas été tenus.

Même s'il fait parfois des efforts pour contrôler son impétuosité, Chirac parle, promet, attaque et agit souvent tout comme le font d'ailleurs ses lieutenants parisiens, les Toubon et autres Juppé. Mais trop c'est trop et, à la longue, les effets obtenus risquent fort d'être contraires aux résultats escomptés.



aussi des élections locales en ce sens que la personnalité du maire sortant et le bilan de la gestion municipale sont des facteurs qui jouent au moins autant que l'évolution du rapport des forces au niveau national. Or la plupart des municipalités de gauche, y compris celles gagnées de justesse en 1977, se présentent aujourd'hui avec un bilan positif — nous en montrons un exemple dans les pages suivantes avec le reportage de Pierre-Yves Poindron à La Roche-sur-Yon — qui pèsera lourd dans le choix des électeurs.

L'opposition semble d'ailleurs en prendre conscience en mettant une sourdine au triomphalisme dont elle faisait preuve il y a quelques semaines encore. C'est, par exemple, Jacques Chirac, inquiet peut-être d'une démobilisation de son électorat, qui explique qu'« il serait dangereux de pécher par excès d'optimisme » et que « pour gagner il faudra se battre ».

Même en sachant qu'il s'agit d'une bataille difficile, la gauche n'a pas de raisons d'être pessimiste. D'autant moins que, dans la très grande majorité des 231 villes de plus de 30 000 habitants ainsi que dans tous les arrondissements de Paris, Lyon et Marseille, elle se présentera unie devant les électeurs. L'accord national d'avant Noël entre le P.c.f. et le P.s. a été à cet égard décisif. Il est vrai qu'ici ou là quelques difficultés subsistent, notamment dans la composition des listes et la répartition des responsabilités, et qu'elles devront être réglées au plus vite. Mais l'impatience manifestée par Georges Marchais il y a quelques jours n'apparaît pas justifiée. Au cours de la négociation « au sommet », le Parti socialiste, en renonçant à plusieurs de ses revendications que justifiaient pourtant les résultats électoraux de 1981 (1), a suffisamment manifesté sa volonté unitaire pour ne pas être soupçonné à ce sujet, d'autant que c'est souvent l'intransigeance des fédérations communistes locales qui retarde la conclusion des négociations sur place. Il faut ajouter que dans de très nombreux cas des accords complets sont d'ores et déjà intervenus. Sans vouloir en donner une liste exhaustive — nous aurons l'occasion d'y revenir dans les prochaines semaines — on peut citer parmi les derniers en date celui de Nice où notre ami Max Gallo conduit une liste de large union à l'assaut de la citadelle tenue par Jacques Médecin, celui de Bourges, derrière le maire communiste sortant ou encore celui du département de la Seine-Saint-Denis où des listes d'union sont constituées dans toutes les villes (vingt-cinq conduites par des communistes, treize par des socialistes) à l'exception de celles de Gagny et de Sevran où l'accord national avait prévu l'organisation de « primaires ».

On peut d'ailleurs remarquer que si la droite a constitué des listes d'union dans la grande majorité des villes, elle n'a pas pu résoudre ses conflits internes dans quelques autres. C'est le cas, bien sûr, à Lyon où la « guerre » Noir-Collomb se répercute dans tous les arrondissements. Mais aussi à Metz, à La Ciotat, à Hyères, à Saumur, à Dreux, au Havre, à Châtellerault, à Rambouillet ainsi qu'à Mulhouse où, du coup, la liste d'union de la gauche que conduit le député P.s. Jean-Marie Bockel a de sérieuses chances de reprendre une mairie autrefois socialiste. ●

(1) Dimanche dernier, à Argenton-sur-Creuse, la droite a conservé un siège cantonal qu'elle détenait avec une progression d'un peu plus de 5 % par rapport à 1979. Le candidat socialiste a gagné 1 % tandis que celui du P.c. a reculé de plus de 6 %.

LA ROCHE-SUR-YON : UNE VILLE EST NÉE

En six ans d'une gestion socialiste menée avec verve et dynamisme par Jacques Auxiette, La Roche-sur-Yon, préfecture somnolente de la Vendée, est devenue une ville qui bouge

PAR PIERRE-YVES POINDRON

(de notre envoyé spécial)

LORSQU'EN 1977, la nouvelle est tombée sur les télex, personne à Paris ne voulut y croire. La Roche-sur-Yon ? en Vendée ? Passée à gauche ? Pas possible !

Eh si ! D'ailleurs, à y regarder de près, cette surprise n'en était pas véritablement une. Aux cantonales de 1976, les voix P.s., P.c. et P.s.u. totalisaient presque la majorité. La Roche-sur-Yon retournait dans le giron de la gauche qu'elle avait quitté en 1959. Elle avait connu des municipalités radicales et même des adjoints communistes. Comme l'explique le maire socialiste Jacques Auxiette : « Contrairement à ce qu'on pense à Paris, La Roche a une tradition républicaine qu'elle tient de ses origines. »

En 1804, Napoléon pose un doigt souverain au centre de la carte de la Vendée : « Là sera le nouveau chef-lieu. » Là, c'est une bourgade de quatre cents âmes, isolée en plein cœur du bocage. Fontenay-le-Comte, excentrée, a fait son temps et le pouvoir central recherche à asseoir son autorité à travers l'administration. Une ville pentagonale aux rues tracées au cordeau est créée avec casernes et préfecture.

La Roche-sur-Yon prend son envol lentement. C'est une ville de fonctionnaires qui tranche sur le reste du département essentiellement agricole. Elle ne décollera qu'au milieu de ce siècle. Mais son poids régional est encore bien faible. Seule commune du département de plus de 30 000 habitants, elle en compte aujourd'hui 49 000. Le dixième de la population vendéenne.

Enterrer Napoléon, mais pas la place

En 1977, la tare originelle pèse encore sur La Roche-sur-Yon, son architecture et son urbanisme, mais aussi dans la mémoire collective. « Une bonne partie des habitants ne sont pas Yonnais de souche, explique Auxiette, et n'aiment pas particulièrement leur ville.» Les Vendéens n'éprouvent pas une attirance particulière pour leur chef-lieu et si l'on parle de Nantes, Angers, Laval et du Mans, La Roche fait figure de « petite dernière ».

A son arrivée, l'équipe municipale doit renverser la vapeur. Réconcilier les habitants avec leur ville, la faire passer « de chef-lieu de canton à chef-lieu de département » et donner une « capitale » à la Vendée, tels sont les trois axes qui vont animer sa politique. Avant les élections, P.s., P.c., P.s.u. ont élaboré en commun un contrat municipal. « Nous avons fait un document qui, aujourd'hui encore, m'étonne », commente Auxiette, manifestement satisfait que le pari ait été tenu.



Pascal Lebrun

Jacques Auxiette, maire de La Roche-sur-Yon.

Voilà donc la gauche à l'hôtel de ville. Elle a aussitôt l'occasion d'illustrer ses propos. La Roche-sur-Yon a aussi son trou des Halles en préparation, un projet aberrant légué par l'ancienne municipalité giscardienne, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il ne déclenche pas l'enthousiasme des foules : la place Napoléon, la grande place en plein centre devait être creusée pour y enterrer une salle de spectacles et un parking, le tout noyé de béton. C'est aujourd'hui un espace aéré avec squares et kiosques et... future roseraie, un forum agréable à traverser, joliment pavé, un parking discret et ombragé, le lieu de convergence de zones piétonnes pour lesquelles La Roche détient la palme des villes de l'Ouest. Le projet négocié au sommet avec l'Etat dans le cadre d'un contrat « ville moyenne » a été abandonné. Le ton est donné, c'est celui de la concertation la plus ouverte possible.

D'emblée en effet, les nouveaux élus ont affiché leur volonté d'associer la population aux décisions, non seulement par l'information, mais en mettant sur pied des structures de participation qui, au fil du temps, ont évolué.

Une école ou un C.e.s. doit être construit ? Il n'est sans doute pas superflu de s'inspirer de l'expérience des usagers, enseignants ou parents d'élèves. Une salle de sports, une piscine, une patinoire ? L'avis des associations sportives évitera des bévues, des erreurs de conception. Un lotissement en cours ? Une réhabilitation d'habitat ancien ? Une rénovation de H.l.m. ? Locataires, habitants sont conviés à exprimer leurs désirs et leurs besoins. C'est ainsi qu'une cité de quatre cents logements H.l.m. a été non seulement égayée de couleurs un peu plus audacieuses que de coutume mais également isolée acoustiquement et thermiquement.

Bref, on ne se contente pas d'ouvrir les dossiers a posteriori. « Si la décision est prise par le conseil municipal, toutes les personnes concernées ont été associées aux projets de constructions nouvelles dès la première réunion avec les architectes et les urbanistes, assure Jacques Auxiette. Aucun plan n'était dressé à cette étape pour justement tenir compte de tous les avis, de toutes les expériences... » Et le maire de La Roche-sur-Yon d'ajouter d'un air gourmand : « On s'est régalé. »

La Roche sortait de sa torpeur ; la ville s'animait, son urbanisme s'équilibrait, son tissu industriel aussi avec

(suite en page 4)

Banques : les insinuations - sans provision - du R.p.r.

Quand le R.p.r. joue les chevau-légers dans le secteur bancaire ce n'est pas pour faire de la cavalerie mais de l'intox à haute dose

PAR JEAN-PIERRE BEDEI

A.f.p.



Le maire de Paris.



Michel Habib-Deloncle.

LE 10 mai aura suscité des vocations tardives dans les rangs du R.p.r. Au lendemain de l'élection de François Mitterrand, des associations de défense ont surgi subitement dans les banques. Dirigées par des militants clamant leur appartenance au R.p.r., elles se fixaient un double objectif : s'assurer de la bonne gestion des établissements et défendre les intérêts des salariés.

Jamais ces zélateurs des temps nouveaux ne s'étaient manifestés auparavant. Pas plus de la santé de leur établissement ils ne s'étaient souciés de la défense des travailleurs. La C.f.d.t., principal syndicat dans le secteur bancaire, ne se souvient pas de leur aide et de leur appui dans les combats qu'elle a menés ces dernières années.

En réalité, par le biais de ces associations et des sections d'entreprises qu'il essaie également d'implanter, le R.p.r. tente de faire de l'agitation. Bruits alarmistes, ragots, lutte contre les organisations syndicales, désinformation, tous les procédés classiques de l'intoxication sont bons pour inquiéter le personnel, jeter le discrédit sur la gestion des banques et bien sûr combattre les nationalisations.

Au Crédit lyonnais, l'Association de sauvegarde des intérêts du personnel bancaire (A.s.i.p.b.) et une section du R.p.r. se prévalant de trois cents membres ne désarment pas. « Ici il existe une forte tradition de lutte syndicale, explique Jean-Pierre Lescop, délégué national C.f.d.t. Nous avons toujours été un vivier de militants et de responsables. C'est sans doute pour cela que le R.p.r. a décidé d'agir. En outre en février 1982, un socialiste, Jean Deflassieux, est devenu p.-d.g. du Crédit lyonnais. Une nomination qui n'a pas plu à tout le monde dans la maison. »

Les socialistes, l'A.s.i.p.b. ne les supporte pas. Dernier exemple en date, la venue de Lionel Jospin au Crédit lyonnais, le 12 octobre. Le comité d'établissement invite le Premier secrétaire du P.s. à une conférence-débat sur le thème « la politique économique ». « Un jugement de 1976 nous donne parfaitement le droit d'organiser ce type de rencontre », explique Lescop. Mais l'A.s.i.p.b. se mobilise contre « cette nouvelle intrusion de la politique au Crédit lyonnais ». Elle assigne en référé le comité d'établissement pour interdire la réunion. Son vice-président Gaston Taillefer de Laportalière, ancien colonel, haut cadre au Crédit lyonnais et membre du R.p.r. en fait autant en son nom personnel.

Déboutés, l'A.s.i.p.b. et le sieur de Laportalière appellent à la rescousse trois députés chiraquiens, Michel Noir, Robert-André Vivien et Gabriel Kaspereit, qui se précipitent s'indigner dans le bureau de Jean Deflassieux. A croire que Jospin au Crédit lyonnais, c'était la République en danger ! Malgré tout ce remue-ménage grotesque, le Premier secrétaire du P.s. anima comme prévu la conférence-débat.

D'ailleurs ces chiraquiens pourfendeurs de la politique dans l'entreprise ne reculent pas devant les contradictions puisque, dans un tract, la section R.p.r. du Crédit lyonnais lançait un appel pour le moins cocasse au personnel : « Vous tous qui êtes opposés à la politisation d'hier, d'aujourd'hui et de demain dans notre maison, rejoignez-nous ! »

Même type de propagande et d'agitation orchestré à la Compagnie européenne de banque, ex-Rothschild, par l'Association pour la défense des intérêts du personnel (A.d.i.). Créée en août 1981, elle recrute surtout parmi les cadres et a compté six cents membres fin 1981. « Les chefs de service, les directeurs d'agence et la hiérarchie en général ont fait pression auprès des membres du personnel pour qu'ils adhèrent à l'A.d.i., explique Fabrice Letailleur, délégué national C.f.d.t. à la Compagnie européenne de banque. D'autre part, comme les cotisations étaient vraiment modiques, 10 F, nombreux sont ceux qui se sont inscrits sans s'apercevoir qu'ils étaient manipulés. »

En décembre 1981, l'A.d.i. participe aux élections professionnelles dès le premier tour qui n'est réservé théoriquement qu'aux organisations syndicales. Elle apelle à l'abstention ou à voter blanc ou nul. Une tentative de sabotage qui pousse la C.f.d.t. et la C.g.t. à traîner l'association en justice. En décembre dernier, le jugement casse ces élections au déroulement illicite. Dans ces attendus, il reconnaît que l'A.d.i. avait été fondée dans le but de s'opposer aux nationalisations, et lui dénie le droit de faire de la propagande et de se représenter sous son sigle aux prochaines élections professionnelles qui ont lieu le 13 janvier.

Autre technique du R.p.r. pour accroître l'agitation : l'infiltration de la C.f.t.c. et du Syndicat national de la banque (S.n.b.), affilié à la C.g.c. A la Compagnie européenne de banque, Jack Ashehoug, l'un des leaders R.p.r. de l'A.d.i., n'hésite pas à quitter l'association pour se syndiquer au S.n.b. Six mois plus tard, il se fait parachuter comme candidat administrateur. De son côté, la C.f.t.c. demande aux membres de l'A.d.i. de voter pour elle aux prochaines élections professionnelles. Au Crédit lyonnais, une tendance dure, hostile aux négociations, a pris la direction du S.n.b. « C'est la preuve que la droite utilise tous les moyens possibles pour trouver une légitimité à travers certains syndicats, constate Letailleur. Quant aux associations de défense, elles se rapprochent de la C.s.l., la violence en moins. »

Plus discrets, certains hauts cadres se livrent à des pratiques plus sournoises. Ils utilisent sans vergogne le fichier de l'établissement pour s'adresser directement au personnel. Ou bien ils divulguent des documents et des notes confidentielles à l'extérieur et notamment en direction du R.p.r. A tel point que le parti de Chirac a constitué un secteur banques, présidé par Habid-Deloncle et qui a tenu ses premières assises nationales le 12 décembre. Le programme politique élaboré au cours de cette mémorable journée est simple. Il tient en un seul mot qui ne surprendra personne : dénationalisation. Y compris des établissements passés sous le contrôle de l'Etat... à la Libération. Heureusement que Chirac se veut un disciple de De Gaulle !

Le Crédit lyonnais, la Compagnie européenne de banque, deux exemples parmi d'autres de sabotage par la droite d'un secteur vital de l'économie française. Mais d'autres banques y compris en province sont agitées périodiquement par ces associations de défense qui semblent marquer le pas lorsque leurs effectifs prennent conscience de leur véritable nature.

Reste l'efficacité des nationalisations, véritable question de fond. Elle ne semble pas devoir être remise en cause à la lumière de certains résultats. « Depuis le temps qu'il est nationalisé, le Crédit lyonnais ne se porte pas plus mal qu'une autre banque », estime Lescop. « Si Rothschild avait continué à gérer l'établissement, nous aurions coulé sous peu, constate Letailleur. Or, depuis que nous sommes nationalisés, nous remontons progressivement la pente. » N'en déplaise aux aboyeurs de Chirac. ●

(suite de la page 3)

la création au Sud d'une zone industrielle et artisanale en contrepoids de celle du Nord. En 1978, puis l'an dernier, les Yonnais étaient invités à participer à une plaquette documentaire sur « tout ce qu'il faudra réaliser » : deux cent cinquante personnes ont participé à sept réunions de quartier, puis aux réunions de synthèse par thème. Un vaste répertoire de projets en est sorti, dont certains sont d'ores et déjà en cours et d'autres budgétisés ; un document fort simple et qui est loin de jeter « de la poudre aux yeux ».

Et pourtant, la participation ne va pas de soi. « La population ne participe pas pour participer, mais parce qu'il y a un intérêt réel et très concret. » Certains thèmes mobilisent mieux que d'autres : « urbanisme, environnement », « sports », « développement social et culturel », « circulation » sont parmi les commissions municipales celles qui sont les plus suivies.

Palabres à n'en plus finir, la concertation ? Sûrement pas. « On ne participe pas pour se faire plaisir, mais pour assurer une meilleure adaptation des bâtiments publics... » Jacques Auxiette en est persuadé : cela se traduit parfois par des exigences et donc des coûts supplémentaires, mais évite par la suite des modifications ou des rajouts plus onéreux. « Je ne pense pas qu'il serait possible de revenir en arrière. »

Un urbanisme à visage humain

Des petites maisons personnalisées, des allées bordées d'arbres, du linge suspendu dans les jardins, un ensemble harmonieux de 450 logements, on est loin du quartier-dortoir : ce sont « les Jaulnières »... En 1977, il n'y avait plus de terrain disponible. En plus d'une zone d'activité tertiaire et artisanale, deux Zac ont été aménagées aux Jaulnières selon une démarche originale. L'idée était tout à la fois de conserver à l'économie sa mixité, de stimuler les entreprises locales du bâtiment et de susciter une émulation entre promoteurs. Les deux lotissements ont donc été divisés en petits lots, confiés chacun à des architectes ou des promoteurs sociaux ou publics différents. Autre idée force : laisser aux habitants le choix entre le locatif en maison individuelle ou l'accession à la propriété sans que ipso facto la qualité du logement soit tributaire de l'une ou l'autre formule. Résultat : un brassage architectural, et un brassage socio-culturel.

MUNICIPALES 1977 1er TOUR		
Abst.		*20,02*
Gauche		*51,94*
Droite		*48,06*
LEGISLATIVES 1978 (La Roche seul)		
1er TOUR		
P.s.u.	*870*	*3,89*
L.o.	*550*	*2,45*
P.c.	*2 905*	*12,98*
P.s.	*6 608*	*29,54*
P.r.	*4 772*	*21,33*
R.p.r.	*3 829*	*17,12*
D.m.	*2 831*	*12,65*
2e TOUR		
P.s.	*11 186*	*50,06*
P.r.	*11 159*	*49,94*
PRESIDENTIELLES 1981 2e TOUR		
Mitterrand	*12 223*	*52,03*
Giscard	*11 268*	*47,97*
LEGISLATIVES 1er TOUR (La Roche seul)		
P.s.	*9 646*	*49,48*
Droite	*8 089*	*41,49*
P.s.u.	*652*	*3,34*
P.c.	*1 106*	*5,67*



L'opposition, pourtant bien terne, a quand même réussi à faire parler d'elle à La Roche-sur-Yon où ses missives pré-électorales sont dignes de figurer dans une anthologie de perles. L'opposition a besoin de soutien. Apparemment, c'est même très urgent. Elle vient de créer une association « l'Union pour La Roche ». Mais plutôt que de laisser venir à elle des volontaires hypothétiques, elle les désigne. Ainsi certains Yonnais ont-ils appris par lettre qu'ils étaient inscrits d'office et à ladite association et naturellement au comité de soutien à Philippe Mestre, ancien préfet, candidat de l'opposition. A charge pour eux de se manifester s'ils désirent être rayés de la liste. C'est signé de l'ancien maire, Paul Caillaud. Viol des consciences ? N'employons pas de grands mots. Paul Caillaud, dans son zèle empressé, a commis ce qu'on peut appeler — soyons gentils — une gaffe. Car ses correspondants ont été loin de tous apprécier le procédé expéditif.

Et puis prochainement, confie Auxiette comme si il préparait un bon tour, les Jaulnières devraient s'agrandir d'un quartier central « bio-climatique » et d'une place « solaire » pour chauffer une partie des soixante magasins environnants. Il s'agit à la fois de tenir compte des contraintes climatiques (vent, ensoleillement) et de l'environnement, tout comme on le faisait empiriquement autrefois dans les villages. Et qui sait si, avec la patine du temps, les Jaulnières ne deviendront pas un village en ville.

Réconcilier les habitants avec leur ville et faire de La Roche-sur-Yon un pôle pour la Vendée, cela passe par l'animation culturelle... Les idées se bousculent. Jacques Auxiette a jeté quelques notes sur un papier... On voudrait parler de tout... De l'école de musique (neuf cents élèves) et de la maison des arts « car l'action culturelle, c'est aussi faciliter la création des artistes locaux ». De la troupe de théâtre « descendue de Nantes pour s'installer à La Roche-sur-Yon »... Du futur musée de l'urbanisme et des sciences et techniques « qu'on installera dans le vieil hôpital napoléonien ». Du festival de musique des groupes yonnais... Des ateliers de musique ou d'audiovisuel... De l'université inter-âges... On voudrait parler de tout... La Roche-sur-Yon, un trou ? Retirez-vous cette idée de la tête. A La Roche, la culture ne s'avale pas comme un plat de fast food, aussitôt consommé aussitôt oublié, elle se mitonne... elle se digère... Ce n'est pas seulement la diffusion de connaissances, mais aussi la possibilité de créer. C'est du moins comme cela qu'on conçoit la politique culturelle menée par des conventions passées avec les associations.

La relance économique

Dans tout cela, il y a des motifs de satisfaction. Mais les élus sont inquiets pour l'avenir économique de la ville et de la région. Dernièrement, Bidermann Big-Chief a licencié une soixantaine de personnes sur les six cents qu'elle employait. Admettons que ce soit là une peau de banane glissée sous les pieds de la gauche à quelques semaines des Municipales. Mais non loin de La Roche, à Aizenay, une autre entreprise de confection bat de l'aile. « La politique du gouvernement ne porte pas ses fruits à La Roche-sur-Yon. » Jacques Auxiette précise sa pensée : « Une stratégie industrielle ne peut uniquement reposer sur les industries de pointe, il faut tenir compte de celles de première nécessité. Or, la profession de l'habillement ne semble pas avoir de stratégie évidente. »

Pourtant, c'est maintenant sur le développement économique que les efforts doivent porter à La Roche. Politique déjà amorcée avec les travaux qui visaient aussi à soutenir les entreprises du B.t.p. « Mais nous devons aussi promouvoir des activités économiques locales et rechercher des créneaux de développement compatibles avec les réalités économiques. » La rénovation des abattoirs, le nouvel entrepôt économique qui sera mis à la disposition des industriels vont dans ce sens. La Vendée est un des tout premiers producteurs de viande bovine, c'est un atout à exploiter « peut-être sous la forme de contrats de recherche avec l'Etat sur la transformation de la viande bovine, la préparation de plats cuisinés ». La municipalité se dit prête à jouer la carte laissée aux collectivités locales en matière d'intervention économique, d'aide à l'innovation, de recherche de marchés. « Cela suppose un climat de confiance entre les élus locaux et les entreprises. Nous ne voulons pas nous immiscer dans leurs affaires, seulement impulser une dynamique. »

Deuxième carte à jouer : l'enseignement. La Roche-sur-Yon mise sur la décentralisation universitaire, déjà amorcée. Un premier pari a été gagné. Un second chapitre s'ouvre et non des moindres ; c'est là-dessus que portera une bonne partie du programme de la liste de la gauche.

Les élections ? « Je ne suis pas d'un optimisme béat, répond Jacques Auxiette, mais pas exagérément inquiet. » ●



Le lotissement des Jaulnières. *Pascal Lebrun*

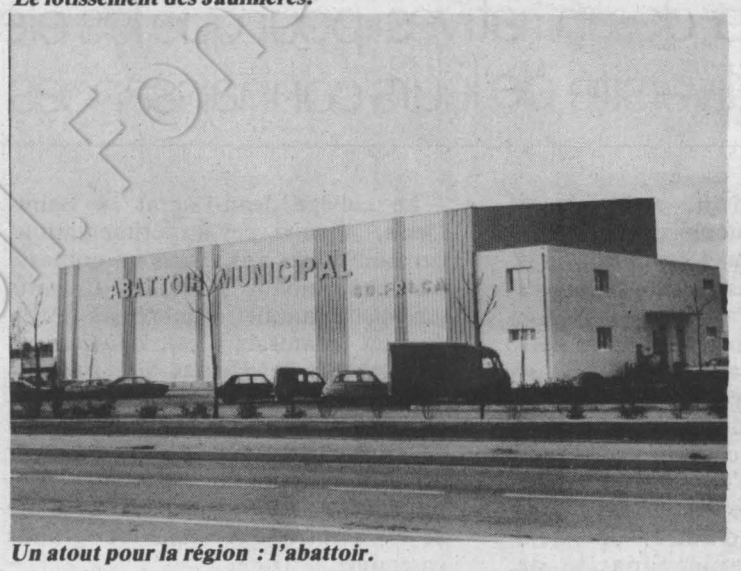

Un atout pour la région : l'abattoir.

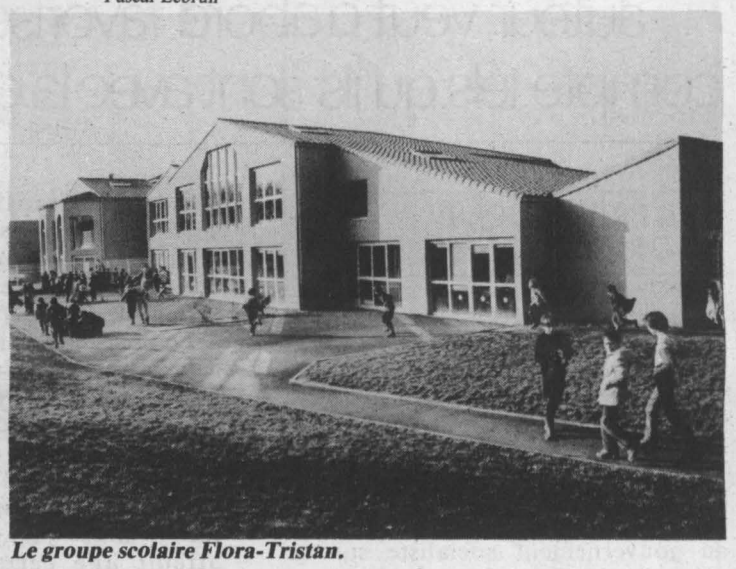

Le groupe scolaire Flora-Tristan.



En tête des villes de l'Ouest pour les zones piétonnes.

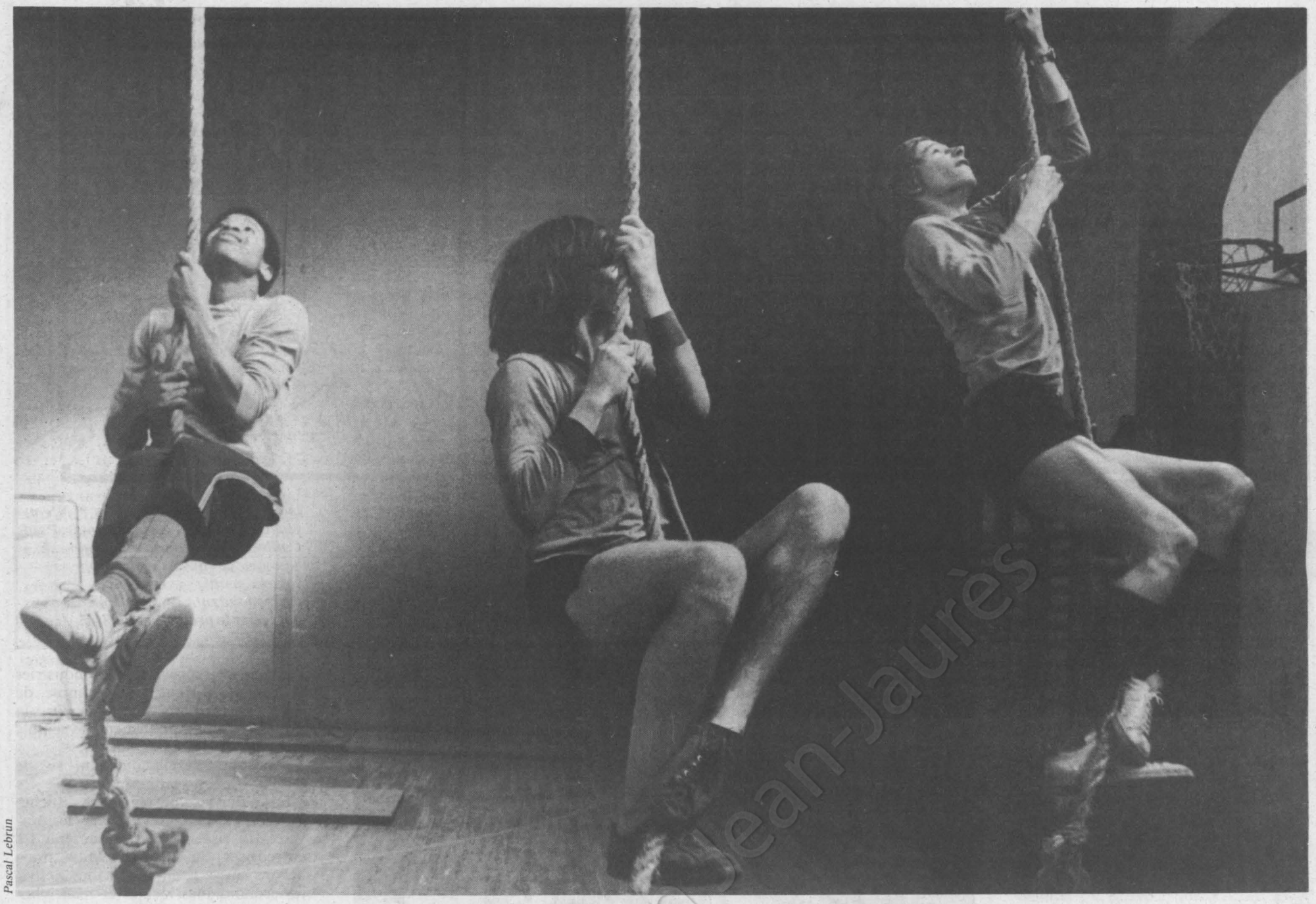

Pascal Lebrun

Echec à l'échec scolaire

Le rapport Legrand se heurte aux réticences de beaucoup d'enseignants mais son auteur veut d'abord favoriser des initiatives pour que les élèves soient pris en compte tels qu'ils sont avec la diversité de leurs connaissances et de leurs capacités

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

REVOLUTION dans les collèges ! Avec plus ou moins de complaisance, la presse a fait unanimement une place de premier choix aux propositions de la commision Legrand sur les collèges. Après un an de réflexion, c'est en effet la première réforme de fond proposée au gouvernement socialiste sur ce sujet si fondamental et si controversé, proie de bien des contradictions, y compris à gauche : l'éducation.

Premier point, tout le monde reconnaît la nécessité d'un changement, car parler du malaise des collèges est un euphémisme. Parler de mauvais fonctionnement serait encore trop faible lorsque au désintérêt des élèves, qui va parfois jusqu'au rejet le plus agressif, correspond le désengagement des professeurs, leur repliement sur eux-mêmes. Quelques mots suffisent au rapport Legrand pour porter un diagnostic définitif, quoique appuyé sur des études scientifiques et non sur les on-dit les plus divers qui circulent sur le sujet. Savoir que 25 % des élèves sont écartés de l'école dès la 5e, pour rejoindre des cycles d'apprentissage courts ou simplement pour attendre la fin de la scolarité obligatoire et aller presque immanquablement grossir les rangs des jeunes chômeurs sans qualification, autorise à condamner un système qui, loin de remplir sa fonction d'égalisation des chances, s'empresse d'exclure les enfants des plus défavorisés.

Le collège doit prendre en compte les élèves tels qu'ils sont, proclame au contraire le rapport Legrand. C'est-à-dire prendre en compte la diversité de leurs capacités, de leurs connaissances. A l'entrée en 6e, ceux qui savent à peine lire ne sont pas rares, alors que d'autres ont déjà atteint une certaine capacité de conceptualisation. S'obstiner à enseigner à tous le même programme avec une pédagogie unique relève de l'irréalisme le plus irresponsable. Sélectionner ou niveler par le bas ne peut, à terme, que conduire une société à sa perte.

Un pionnier : le collège Jean-Lurçat

Au nom du réalisme, le rapport Legrand parle donc de pédagogie différenciée, de rééquilibrage des activités, d'apprentissage de l'autonomie. Idées qui ne sont pas nées du cerveau d'un homme seul mais qui ont été expérimentées pendant des années, à l'étranger comme en France. Idées que Louis Legrand connaît bien pour les avoir mises en pratique dans une dizaine de collèges expérimentaux de 1967 à 1980, lorsqu'il dirigeait l'Institut national de recherches pédagogiques (I.n.r.p.).

Le collège Jean-Lurçat, à Saint-Denis, a suivi ces expérimentations pendant douze ans. Dans un contexte particulièrement difficile. Enfants venant de familles nombreuses (30 % de cinq enfants et plus), non francophones (56 %), dont les parents appartiennent à des catégories socio-professionnelles défavorisées (moins de 45 % des pères exercent un métier exigeant une qualification du niveau du C.a.p.) et vivant pour près de 86 % d'entre eux dans de grands ensembles.

Les conséquences de cette situation sont claires : le collège reçoit en 6e des élèves qui ont déjà accumulé un retard, parfois même de plusieurs années, qui peuvent avoir déjà quatorze ou quinze ans. Et attendre avec plus ou moins de fatalisme leur « entrée dans la vie active ». A leurs côtés, des enfants de onze ans qui, même si leur niveau scolaire n'est pas idéal, ont plus de chances de s'en tirer. A condition que le climat général leur soit favorable.

Le collège Jean-Lurçat a donc mis en place une organisation modulaire originale. Des groupes d'une centaine d'élèves réunissent quatre classes, deux 6e et deux 5e, ensemble qui travaille avec la même équipe de professeurs. Les classes continuent à fonctionner de façon indépendante, mais cette structure facilite déjà toutes les activités interdisciplinaires.

Parallèlement, des groupes sont formés, de façon homogène, contrairement aux deux premières structures, dans les matières où les différences de niveaux sont préjudiciables à la pédagogie : les mathématiques, le français et l'anglais. Encore ces groupes dits « de niveau-matière », qui sont formés à partir du mélange des six classes de 6e du collège, ne se réunissent-ils pas sur la totalité du programme mais pour la moitié de l'horaire en mathématiques et le tiers en français. Même pour les 5e.

Cette organisation diffère quelque peu de celle que propose le rapport Legrand, plus simple : les unités pédagogiques de base y regroupent trois classes de 6e par exemple (quatre maximum), et les divisions homogènes par matière s'opèrent dans ce cadre, pour une partie seulement du français et pour la totalité du cours en mathématiques et en langue. Mais, grâce à son expérience et au fonctionnement très rodé de ses équipes, le collège Jean-Luçat a pu parvenir à la structure plus complexe mais plus affinée qui est la sienne aujourd'hui...

Ainsi l'équipe de mathématiques a-t-elle élaboré une méthode et un fonctionnement qui jettent les bases d'une pédagogie différenciée. Son idéal, individualiser au maximum la pédagogie, en prenant en compte le rythme de travail des élèves et leur capacité d'assimilation, pour amener chacun d'entre eux au mieux de ses

possibilités. Le programme reste le même qu'ailleurs mais il est conçu différemment, autour d'un « programme noyau » qui doit permettre à chacun d'aborder la notion suivante sans être en situation d'échec.

Ce programme est analysé en fonction de ses différents degrés d'abstraction. Les notions qui font appel au vécu de l'enfant, comme la numération, les mesures, les graduations, les volumes, etc. sont étudiées en classes hétérogènes, le plus souvent possible dans le cadre d'activités pluridisciplinaires où leur mise en pratique les éclaire sous un autre jour, par exemple en biologie ou en enseignement manuel et technique. Les notions qui requièrent une plus grande maîtrise de la formulation et du raisonnement sont enseignées, elles, en groupes homogènes, de façon à permettre à ceux qui le peuvent d'aller le plus loin possible et d'aider les autres, réunis en groupes plus réduits, à passer le stade supérieur. Ainsi, toutes les notions du programme sont traitées sous divers aspects, à des rythmes différents. Ce qui a nécessité de la part de l'équipe un travail très approfondi pour mettre au point des fiches et des exercices différenciés, tant dans leur formulation que dans leur niveau mathématique.

Pièce maîtresse : la concertation

Cette réflexion très poussée est également nécessaire pour évaluer le travail des élèves et leur progrès. Car il n'est évidemment pas question d'attacher définitivement un enfant à un groupe. Cette étape, elle aussi, se prépare collectivement.

Dans un système dont les normes sont fixées nationalement et où chaque professeur n'a de comptes à rendre qu'aux inspecteurs, ces propositions font figure de révolution. D'autant que, face aux difficultés croissantes qu'ils rencontraient dans l'exercice de leur métier, la grande majorité des enseignants s'est réfugiée dans un cocon disciplinaire. Mais la concertation de l'équipe pédagogique est la pièce maîtresse du projet présenté par Louis Legrand, même si elle soulève des critiques de la part d'enseignants qui n'y voient qu'une perte de temps. « Sans concertation et sans équipes, la pluridisciplinarité n'est que du mauvais patronage », constate simplement Michel Durand, principal du collège Jean-Lurçat.

Au contraire, une équipe qui fonctionne à la fois de façon disciplinaire et interdisciplinaire, une équipe capable de confronter les points de vue individuels dans le domaine de la pédagogie et de prendre des décisions collégiales obtient des résultats tout à fait remarquables.

Certes, cette technique allonge l'emploi du temps des professeurs mais elle a bien des avantages : intégrer les nouveaux et offrir à tous la meilleure formation continue possible, en particulier en leur permettant de découvrir les liens qui existent entre les différentes disciplines ; supporter plus facilement l'échec et apprendre à l'éviter ; offrir aux enfants l'image d'une cohérence qui leur fait défaut : « Les élèves ne rejettent pas l'institution scolaire mais l'incohérence de ce que les adultes en ont fait », note Michel Durand.

Pour être efficace, la concertation doit remplir certaines conditions, explique encore Michel Durand. « Préparation directe de l'action, et non conversation, elle doit être organisée autour d'objectifs réalisables. » Structure de communication qui doit laisser la parole à tous, elle doit aussi avoir une mémoire. Grâce à quoi elle permet aux équipes de se lancer dans des activités pluridisciplinaires qui peuvent aller de l'étude de la respiration sous ses différents aspects par les professeurs de biologie, de musique, d'éducation physique, jusqu'à la conduite de projets qui peuvent mobiliser les élèves et leurs enseignants pendant plusieurs mois. Ainsi le collège Jean-Lurçat organise-t-il chaque année une semaine dans le Cotentin où, accompagnés de parents, d'une femme de service et de cinq ou six professeurs, les élèves font un stage d'étude du milieu marin.

La concertation s'avère également indispensable pour établir des liens entre le collège et les écoles des environs. Un professeur de français et un autre de mathématiques contactent les instituteurs. « D'abord, il faut créer des liens, raconte l'un d'eux, accepter de perdre du temps. Puis, nous exposons nos méthodes et nos principes. Pour les convaincre d'accorder leurs violons aux nôtres. » Une tâche pour l'instant bénévole mais fondamentale puisque, grâce à elle, les écarts à l'entrée en 6e pourraient être un peu resserrés. Cette idée a été retenue par le rapport Legrand, avec d'autant plus d'impact qu'il souhaite ne voir aucun enfant de plus de douze ans demeurer à l'école élémentaire.

Nouveauté et tradition du tutorat

Coordination interdisciplinaire et pédagogie différenciée constituent les deux armes maîtresses dans la lutte contre l'échec scolaire et la définition du collège comme un lieu de vie accueillant. Le collège Jean-Lurçat en a expérimenté une troisième, retenue par le rapport Legrand et indissociable des deux premières : le tutorat.

Chaque membre de l'équipe pédagogique — documentalistes et conseillers d'orientation peuvent en faire partie au même titre que les enseignants — est tuteur d'un groupe d'une douzaine d'élèves qui l'auront en partie choisi, idée qui soulève souvent l'indignation professorale. Sa fonction est d'apporter un soutien méthodologique aux élèves, de les aider à organiser leur travail et leur temps. Médiateur, il établit également la liaison entre l'élève et les autres membres de l'équipe pédagogique ou de l'administration, de même qu'il crée un lien entre les parents et l'institution.

Le tutorat n'est ni de l'assistanat, puisqu'il prépare l'élève au travail autonome, ni de l'aide psychologique à laquelle les professeurs ne sont pas formés. Mais cette fonction est considérée comme capitale par le rapport Legrand. D'abord parce que le groupe formé autour du tuteur doit constituer un lieu d'échanges privilégié : les élèves y discutent les projets pédagogiques, les parents y rencontrent les enseignants ; c'est un climat relationnel différent qui est ainsi créé, à la fois entre le maître et l'élève et entre les familles et le collège. A Saint-Denis, la participation des parents aux réunions organisées par les professeurs a plus que triplé grâce au tutorat : « Parce que pouvait s'établir un contact humain réel », constate Michel Durand.

La vie de l'établissement tout entier se ressent évidemment de telles réformes. De même que les résultats scolaires de ses élèves. Au début de l'expérimentation, les 6e de Jean-Lurçat accusaient un net retard par rapport aux autres collèges qui participaient à l'aventure. Retard comblé en quelques années. « Dans des zones comme la nôtre, on compte 40 % d'échec en scolarité normale ; nous arrivons à 15 % », raconte Michel Durand, en précisant que le collège n'ordonne aucune orientation en C.p.p.n., ces classes pré-professionnelles qui ne sont en général que des voies d'attente de la fatidique seizième année.

(suite en page 8)



Alain Savary avec Louis Legrand.

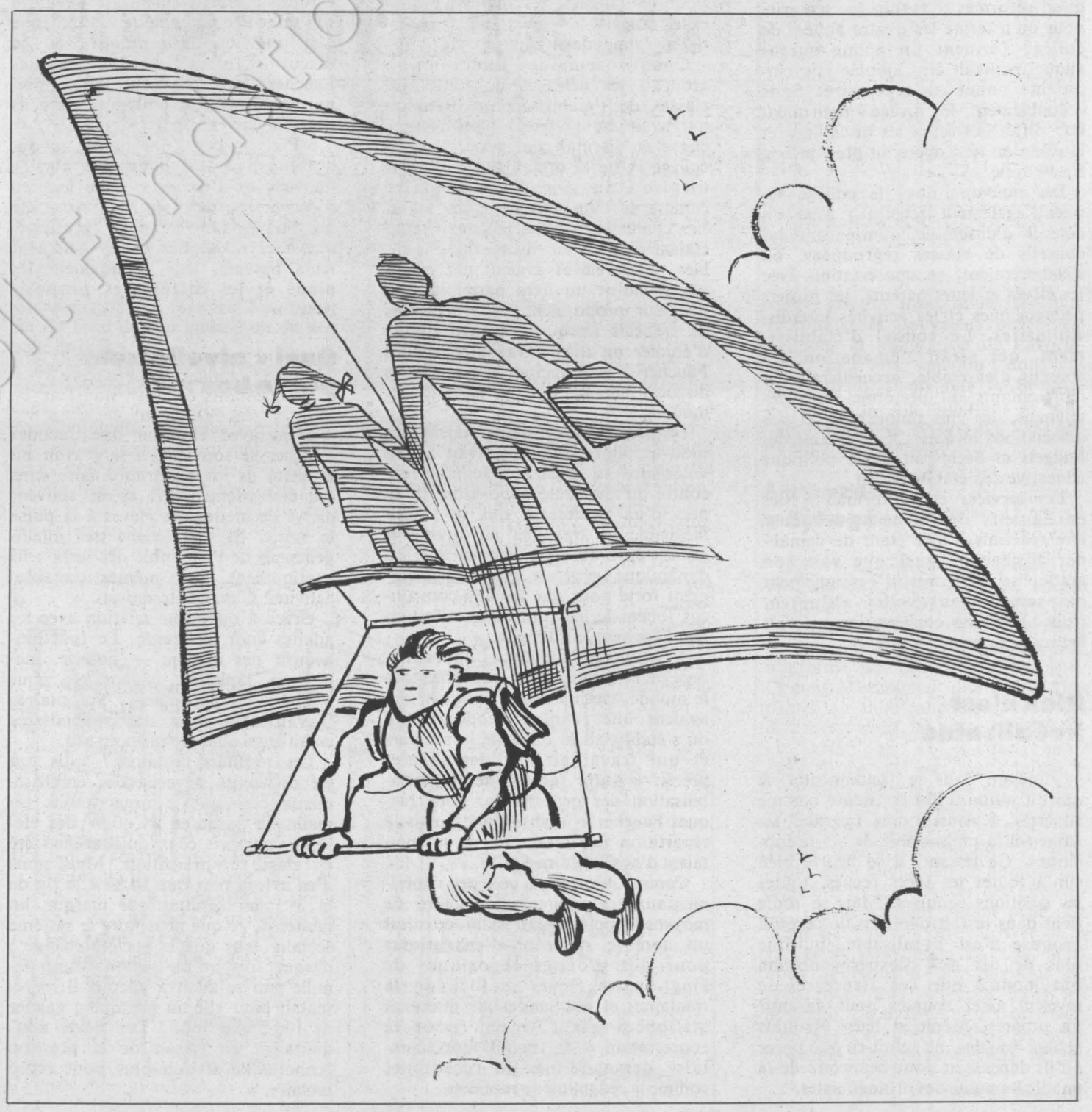

(suite de la page 7)

Le projet de l'établissement s'est donné à la dernière rentrée scolaire trois objectifs : faire accéder tous les élèves à une maîtrise aussi avancée que possible des différents codes et langages, favoriser une motivation accrue et une orientation positive, et non une orientation par l'échec, socialiser les élèves en leur permettant de participer à l'élaboration du code de valeur selon lequel on les fait travailler.

Trois idées qui collent parfaitement aux finalités définies par le rapport Legrand lorsqu'il cherche « les voies de la démocratisation » : « Supprimer les ségrégations internes imputables à la sélection précoce, lutter contre l'échec scolaire, développer les capacités d'autonomie, élever le niveau de culture et de qualification de la nation. »

A ces objectifs correspond d'abord l'organisation différente de l'enseignement où, aux activités obligatoires définies nationalement, s'ajoutent des activités engagées contractuellement entre élèves, professeurs et parents. Le rééquilibrage des activités en découle. Un rééquilibrage indispensable, explique Louis Legrand, tant pour des raisons psychologiques, puisque les enfants apprennent dans l'action alors que le système actuel est assis et bavard, que pour des raisons socio-économiques, car le collège ne peut plus rester à l'écart de la société technologique. Il faut donc à la fois améliorer l'enseignement scientifique en privilégiant les activités de laboratoire et en donnant aux enseignements polytechniques une véritable place, développer les disciplines artistiques et multiplier les activités interdisciplinaires. Tout cela sans charger l'emploi du temps des élèves, ce qui va demander un peu d'imagination et quelques sacrifices.

Le rapport propose ensuite quelques réformes : revoir la scolarité pour qu'à terme les quatre années de collège forment un même cursus auquel pourrait être ajoutée une cinquième année si nécessaire. Sans redoublement, les niveaux pourraient être différents selon les disciplines et la sélection ne s'opérerait plus qu'à la fin du cycle.

Les pouvoirs dans le collège seraient également redéfinis, avec un conseil d'ensemble, remplaçant les conseils de classes regroupées, où s'élaboreraient, en concertation avec les élèves et leurs parents, les projets pédagogiques et les activités interdisciplinaires. Le conseil d'établissement, qui serait l'émanation des conseils d'ensemble, accueillerait des représentants du personnel non enseignant, des élus municipaux et des associations locales ; il débattrait des budgets et déciderait de la politique éducative de l'établissement.

Les services et la formation des enseignants devraient évidemment être redéfinis, l'idée étant de demander à chacun, quel que soit son grade, seize heures d'enseignement par semaine auxquelles s'ajoutent trois heures de concertation et trois heures de tutorat.

Rien n'est irréalisable

« Inclure dans le fondamental ce qui est aujourd'hui considéré comme superflu. » Ainsi Louis Legrand résume-t-il la philosophie de ses propositions. Ce faisant, il se heurte bien sûr à toutes les idées reçues, toutes les positions acquises. Mais sa force tient dans le fait que rien de ce qu'il propose n'est irréalisable, puisque plus de dix ans d'expérimentation ont montré que ces structures se révèlent assez souples pour garantir un progrès. Même si leurs résultats restent fragiles, ne serait-ce que parce qu'ils dépendent pour beaucoup de la qualité humaine des protagonistes.



Viva

Classe de latin dans un C.e.s. de banlieue.

Ainsi, l'expérience de Montreuil-Bellay, dans le Maine-et-Loire, n'a duré que sept ans et s'est rapidement désagrégée après le départ de son principal, Jacques Faucher, et de son maire, Edgar Pisani. Pourtant, l'apport de ce collège expérimental reste fondamental, grâce à son expérience de démocratisation et d'ouverture sur son environnement.

Les enseignants, au départ fort inquiets à l'idée de perdre la maîtrise de leur travail, ont été invités à réfléchir sur la mise en place du système avec le principal. La totalité des 6e était structurée en deux ensembles hétérogènes de soixante-dix élèves auxquels correspondaient deux équipes pédagogiques, fonctionnant essentiellement de façon disciplinaire. Pour les langues, les mathématiques et le français, les élèves étaient répartis en groupes de niveaux.

Chaque semaine, une réunion groupait les délégués de toutes les classes de l'établissement. Réunion qui avait été préparée dans chaque classe et discutait des problèmes du collège et de la discipline, de l'organisation du ramassage scolaire comme de l'aménagement des salles. Les contenus de l'enseignement, eux, étaient discutés au niveau des ensembles. « Les élèves avaient par exemple à choisir un livre parmi la liste que leur proposaient les professeurs de français lorsqu'ils avaient décidé d'étudier un thème, raconte Jacques Faucher. Les principes n'étaient pas discutés mais on pouvait négocier les modalités. »

Un tiers des professeurs étaient très motivés, alors qu'il n'y avait aucun volontaire au départ. « Je n'ai rencontré qu'une seule opposition, de la part d'un professeur qui se sentait incapable de travailler en équipe et qui est parti au bout de deux ans. La dynamique générale était suffisamment forte pour que les non-convaincus jouent le jeu tout en manifestant régulièrement leur grogne. »

A Montreuil-Bellay, l'apprentissage de la démocratie a concerné tout le monde, enseignants y compris, qui avaient une réunion hebdomadaire où s'établissait le bilan de la semaine et qui travaillait sur des thèmes précis. « Autre facteur de responsabilisation des professeurs, note Jacques Faucher : je ne faisais jamais la répartition des services ; ils se mettaient d'accord entre eux. »

Comme les autres collèges expérimentaux, celui-ci n'avait guère de moyens supplémentaires, si ce n'est un nombre suffisant d'enseignants pour des groupes théoriques de vingt-quatre élèves au lieu de la trentaine, et des heures de décharge attribuées par l'I.n.r.p. pour la concertation et le travail supplémentaire demandé par la recherche, comme la rédaction de rapports.

Cependant, le collège avait bénéficié d'un programme de construction : l'architecte choisi sur concours avait conçu des espaces modulables, grâce à des cloisons, qui couvraient la plus grande partie du bâtiment. En économisant sur la construction, l'enveloppe globale de départ avait aussi payé des équipements, un labo photo, une offset pour imprimer les fiches de travail des élèves, des salles audiovisuelles, un circuit vidéo, un car... Tous équipements qui étaient d'ailleurs ouverts à la commune, de même que la bibliothèque.

Le collège accueillait aussi le centre médico-sportif du canton, le centre de soins pour la petite enfance, le siège de toutes les associations de la commune. Si bien que ce collège sans clôtures a effectivement été intégré à son milieu. « La salle de bibliothèque était un lieu de rencontre où ça discutait ferme, raconte Jacques Faucher. Une ambiance qui surprenait les gens du village lorsqu'ils venaient cherche un livre. »

« Petit à petit, les habitants ont compris, ils avaient une image nouvelle de l'école et, avec le plan d'occupation des sols, il n'a pas été question de faire l'exposition ailleurs que chez nous. Les élèves guidaient leurs parents, leur expliquaient les plans et les différentes propositions. »

Quel « nivellement par le bas » ?

C'est avec émotion que Jacques Faucher se souvient. « Il y avait un bonheur de vivre extraordinaire dans cet établissement. Il m'est souvent arrivé de mettre des élèves à la porte le soir... Ils disposaient très intelligemment de l'ensemble des lieux ; ils pratiquaient d'eux-mêmes certaines activités. C'était leur maison. »

Grâce à quoi leur relation avec les adultes était différente. Le fonctionnement des ateliers — poterie, menuiserie, tapisserie, vidéo... — pour lesquels les professeurs volontaires travaillaient avec des spécialistes créait aussi un dialogue nouveau.

Les résultats scolaires ? « Ils ont été différents de ceux des établissements classiques : nous avons pu maintenir jusqu'en 4e 40 % des élèves, y compris ceux qui auraient été en classe de transition. Mais nous n'en avions plus que 10 % à la fin de la 3e : un résultat qui marque les limites de ce que peut faire le système scolaire sans que la société change ; chaque fois qu'un enfant d'une famille pauvre allait à l'école, il représentait pour elle un manque à gagner de 100 F par jour ! Les élèves nous quittaient en raison de la pression économique et non plus pour échec scolaire. »

Une limite dont Louis Legrand est bien conscient puisqu'il répète à plusieurs reprises que l'école ne peut à elle seule changer la société, même si cette réalité ne peut servir de prétexte à son immobilisme...

Reste à savoir ce qui va maintenant advenir du rapport. Alain Savary compte retenir une bonne part de ses objectifs et devrait l'annoncer à la fin du mois de janvier, après consultation des différents partenaires. Mais l'application de ces propositions se heurte d'abord au manque de moyens actuels, puisque les changements nécessaires demandent des investissements importants. Ne serait-ce que pour assurer une certaine crédibilité à l'ensemble.

Cependant, il n'est pas question de transformer ces propositions en réforme. « Inutile de faire pleuvoir sur la mer », note Louis Legrand et de gaspiller des fonds auprès de collèges non volontaires. Sa volonté est simplement de favoriser les initiatives. Il en attend un effet boule de neige, le meilleur moyen selon lui de vaincre les résistances. « Ceux qui ont goûté à la décision collégiale et à la concertation ne peuvent plus s'en passer », dit-il.

Car les réticences des enseignants à de tels changements sont considérables. Sans doute d'abord par inquiétude, crainte de devoir remettre en cause une pratique qui, bien qu'insatisfaisante, a le mérite d'être connue. Mais, au-delà des réactions corporatistes inévitables, les professeurs font preuve d'un intérêt réel pour ces propositions, d'une volonté d'innovation sous-estimée. Les réactions de rejet concernent souvent la nécessité d'un changement considérable : les enseignants ne sont pas habitués à concevoir leur métier en terme d'efficacité. « L'éducation est un secteur sans produit fini mesurable. Le seul où l'erreur ne se retourne pas contre le système, où c'est le produit qui est victime », note avec humour Michel Durand.

Parler d'efficacité pédagogique peut donc surprendre. Ou même créer un malentendu, puisque, du côté des parents, en particulier ceux des classes les plus favorisées, cette notion recouvre un tout autre sens. Non plus celui de l'apprentissage de l'autonomie et de l'expression de soi mais celui du rendement maximal en termes strictement scolaires. Un cadre dans lequel les enfants sont priés de travailler « sérieusement » les matières « sérieuses ». C'est peut-être finalement de ce côté-là qu'il faut attendre le plus de réactions négatives, de la part de ceux qui, pour mieux défendre le privilège des rares enfants qui s'en sortent dans le système actuel, accuseront les propositions Legrand de « nivellement par le bas ». ●

Du côté des actrices du changement

Depuis mai 1981, certains verrous ont sauté. Ou plus exactement ce sont les femmes qui ont fracturé les portes... avec l'aide tenace et courageuse de leur ministre

PAR MARTINE DUCOUSSET

MAIS si, mais si, les temps changent. On n'aura pas repris la Bastille pour rien. La guillotine remisée au magasin des accessoires, les 39 heures hebdomadaires et la cinquième semaine de congés payés, davantage de droits pour les travailleurs au sein des entreprises... en bref une justice qu'on essaie de rendre plus juste et cette solidarité dont chacun fait l'appentissage et qui rime si bien avec dignité. Si la gauche est la gauche, c'est parce qu'elle se soucie de l'homme. Et de la femme, cela va sans dire. Mais seulement depuis 18 mois.

Il a fallu mai 1981 pour que le sous-secrétariat d'Etat au tricot cède la place à un vrai ministère. Plus de bla-bla, mais du concret. Plus de promesses, mais des actes. Plus de béquilles juridiques, mais de vraies lois novatrices. Voilà qui est bien, voilà qui met du baume au cœur. Tout n'est pas pourri au royaume des hommes, surtout quand les femmes s'en mêlent.



Yvette Roudy, à Evry, devant un panneau réalisé par les filles de « Pub Ligue ».

Pascal Lebrun

Beaucoup de femmes et quelques hommes

Des femmes, il y en avait beaucoup le 8 janvier dernier, à Evry. Normal, c'était pour parler d'elles. Pour discuter, témoigner, proposer, dans le cadre d'une réunion-débat organisée par la fédération de l'Essonne du Parti socialiste sur le thème : « Quel changement pour les femmes depuis le 10 mai 1981 ? » (1). Militantes, élues, enseignantes, syndicalistes, représentantes d'organisations féminines avaient bien volontiers répondu à l'invitation lancée par Bernadette Guyard (responsable du collectif national des acteurs du changement), Odile Barbalat (secrétaire fédérale aux luttes des femmes) et Jacques Guyard (député de l'Essonne). Beaucoup de femmes donc, plus quelques éléments mâles perdus dans la foule, et une invitée d'honneur : Yvette Roudy, ministre des Droits de la femme.

Le changement ? Pour y réfléchir, quatre commissions : femmes et médias, femmes et travail, image de la femme dans les manuels scolaires, accueil et réinsertion des femmes en difficulté. On y a parlé de tout. De tous les problèmes qui se posent encore, de toutes les difficultés rencontrées, du sexisme quotidien. En vrac — mais la liste n'est pas limitative : le proxénétisme ou comment s'en débarrasser, les femmes battues qui après avoir bien dégusté se retrouvent à la rue tandis que leur bourreau d'époux conserve le logement commun, le temps partiel qu'on estime si merveilleusement convenir aux gardiennes du foyer. Et puis ces inévitables « papa lit et maman coud » des manuels scolaires, et puis la difficile réinsertion des prostituées, et puis la publicité qui, quand elle ne déshabille pas les femmes, les relègue au fin fond de leur cuisine ou de leur salle de bains.

Et puis, et puis... On n'est vraiment pas sorties de l'auberge ! Pourtant, depuis mai 1981, certains verrous ont sauté. Ou plus exactement, ce sont les femmes qui ont fracturé les portes. Sans elles, sans leur appui, Yvette Roudy, malgré tout son courage et sa ténacité, n'aurait sans doute pas aussi bien réussi. Car, c'est un fait, elle a réussi. Grande campagne d'information sur la contraception — avec spots télévisés et publicité dans le métro —, loi sur le remboursement de l'avortement par la Sécurité sociale, loi sur l'égalité professionnelle. Quand on pense à avant, ce sont des pas de géant. Giscard repenait d'une main ce qu'il accordait de l'autre. Va pour la généralisation de la contraception, mais surtout, surtout, restons discrets : donc rétention de l'information, donc renseignements distillés au compte-gouttes dont seules les plus débrouillardes pouvaient bénéficier. Va pour la légalisation de l'avortement, mais avec sanction : donc pas de remboursement par la Sécurité sociale, donc un minimum de centres, et bien sûr, encore une fois, une information défaillante.



La parole partagée

En dix-huit mois, les choses ont bien changé. Même s'il reste encore du boulot : c'est vrai que malgré tous les efforts accomplis dans le domaine de la contraception, l'information n'informe pas encore suffisamment. Comme le soulignait une des participantes au mini-colloque d'Evry, les affichettes dans les lieux publics, ça ne suffit pas : « Le changement passe avant tout par une relation. » La parole partagée, le courant qui circule. Côté avortement, là aussi, beaucoup d'obstacles demeurent. Yvette Roudy l'a rappelé : « Nous avons beau augmenter le nombre des centres d'I.v.g., envoyer des circulaires, rien n'est pour autant réglé. La droite n'a pas supporté l'arrivée de la gauche au pouvoir, et ici et là, nous nous heurtons à des bastions de résistance. Par exemple dans les hôpitaux. La bataille de l'avortement continue, et c'est toutes et tous ensemble que nous devons la ga-

(suite en page 10)

Pascal Lebrun



A Evry, le 8 janvier dernier : on reconnaît Bernardette Guyard, Odile Barbalat, Jacques Guyard, le maire d'Evry et Yvette Roudy.

(suite de la page 9)

gner. » Le chef de service d'un grand hôpital de province n'a-t-il pas récemment réuni la vingtaine de médecins qu'il tient sous ses ordres pour leur dire en substance « pas d'avortement chez moi, sinon je briserai votre carrière » ?

Contraception, avortement, mais aussi cette super-loi sur l'égalité professionnelle concoctée par Yvette Roudy et son ministère. Une loi complètement novatrice, qui fait enfin de la travailleuse l'égale du travailleur. Finies les discriminations sexistes, finis les licenciements abusifs pour cause de grossesse, finies les embauches réclamant exclusivement un mâle. Désormais, le deuxième sexe laborieux a les mêmes droits que le premier. Et si l'entreprise renâcle, des recours existent : les syndicats peuvent se constituer, en lieu et place de la femme, partie civile devant les tribunaux ; et le conseil supérieur de l'égalité professionnelle, qui vient de voir le jour, a pour tâche de veiller à ce que la loi, au niveau des régions, soit correctement appliquée.

Rien que du bénef — ou plutôt de la justice — pour les femmes que ces textes-là. Mais Yvette Roudy a plus d'une proposition dans son sac : par exemple un projet de loi antisexiste, calqué sur la loi antiraciste de 1972, déjà agréé par le gouvernement, et qui devrait être prochainement discuté à l'Assemblée nationale. Ou encore la création d'un groupe de travail, chargé de réfléchir sur les moyens d'agir dans le domaine de la culture, et auquel Simone de Beauvoir a accepté de participer. Autre action menée par le ministère des Droits de la femme : celle qui vise l'école. Parce que c'est là que tout commence. Trois circulaires ont donc été envoyées à tous les établissements de l'Education nationale : la première pour inviter les enseignants à réfléchir sur l'art et la manière de faire passer l'information sur la contraception, la seconde pour tenter d'assurer aux filles une meilleure orientation professionnelle — ce qui n'est pas du luxe, quand on sait qu'aujourd'hui 300 métiers sont proposés aux garçons, contre seulement 30 à leurs petites camarades. Troisième circulaire enfin : elle demande aux parents et aux enseignants de faire la chasse au sexisme livresque. Parallèlement, Yvette Roudy veut proposer à tous les maires de France de signer une sorte de « conrat antisexiste », pour créer une commission chargée de passer au crible tous les manuels scolaires, afin de mettre au rancart ceux qui font encore l'apologie de la couture pour maman. Plusieurs mairies — la première fut Nantes — ont déjà donné leur accord.

Il faut que la base se remue un peu

Ces commissions, c'est un moyen pour les spectateurs du changement d'en devenir véritablement les acteurs. Car il est bien évident que le ministère ne peut pas tout faire. Yvette Roudy l'a clairement affirmé : « Faisons des choses ensemble, mais faites des choses de votre côté sur le terrain. » Certaines l'ont bien compris, telle Catherine Valabrègue, fondatrice avec quelques autres de l'Association pour une école non sexiste (2). Ou encore les filles de « Pub Ligue » (3) qui présenteront à partir du 24 février, au Forum des Halles, une exposition d'affiches, « Publicité, tu t'es trompée d'histoire d'amour », financée en partie par le ministère des Droits de la femme. Le changement, il est là, dans cette volonté politique de faire bouger les choses. Mais il faut aussi qu'à la base on se remue un peu. « Nous forgeons des outils, a souligné Yvette Roudy, mais c'est aux femmes de s'en emparer pour faire l'autre moitié du chemin. » ●

(1) Réunion qui se place dans le contexte des débats menés depuis décembre à travers toute la France, et qui déboucheront sur les « Rencontres nationales des acteurs du changement », du 20 au 23 janvier à Paris.

(2) Association pour une école non sexiste, 14, rue Cassette, 75006 Paris. 548.86.05.

(3) Pub Ligue, 19, avenue de Choisy, 75013 Paris. 586.84.52.

DIPAPACÉQUOI

Le travail au noir

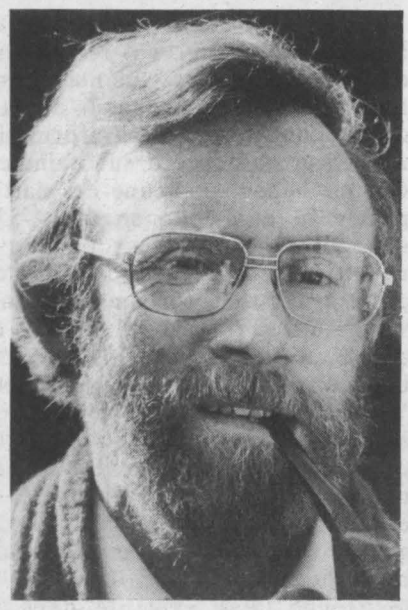

par Piem

LA crise de l'emploi était un mal profond et la recherche d'un travail chose malaisée, aussi pouvait-on percevoir quelque inquiétude chez l'enfant qui pensait à son avenir et chez son père qui pressentait les difficultés futures. Afin de trouver une solution, ils épluchaient l'un et l'autre avec attention les petites annonces d'offres d'emploi proposées par la presse quotidienne.

L'abondance des diplômes requis éliminait d'emblée une série de propositions et l'éventail des possibilités se réduisait à vue d'œil.

Or, un matin, alors qu'ils trempaient un croûton dans un brouet clair, ainsi qu'ils le faisaient depuis la crise, le père découvrit cette annonce : cherche urgent délateur contre travailleur au noir, bon salaire de départ et primes de rendement assurée, permis de bonne conduite non exigé ; déposer curriculum vitae au bureau du délateur en chef, réponse discrète assurée.

Le fils proposa sa candidature qui fut acceptée par retour du courrier, glissé sous la porte par une nuit sans lune et par un homme couleur de muraille.

Il se mit aussitôt au travail. Rendu méconnaissable par une fausse barbe de huit jours, l'enfant pris son nouvel emploi au sérieux.

Les horaires étaient sévères 8 h - 12 h 30, 13 h - 20 h. Par tous les temps et en toutes saisons, il fallait être sur le terrain. L'enfant disposait pour son travail d'un matériel sophistiqué : une petite moto marquée du slogan « gardez votre travail propre », un petit balais, un seau à ordures et une paire de jumelles coudée qui permettait de voir dans les recoins.

Il se lança avec passion dans son nouveau métier et obtint rapidement des résultats très satisfaisants. Une de ses premières victimes fut un certain maire de Paris qui arrondissait ses fins de mois en dirigeant une entreprise secrète de démoralisation de la nation. L'enfant toucha sa première prime de délation et il y eut ce matin-là du beurre sur les croûtons du petit déjeuner. Le père se montra fort satisfait du travail de son fils et en conçut même une certaine fierté.

Le mari de la gardienne d'immeuble qui était général de division profitait des périodes de paix pour faire des petits travaux de peinture chez les uns et les autres. Il avait ainsi entièrement refait les w.c. de la baronne du sixième qui, il faut le dire, salissait beaucoup. Grâce à la vigilance du délateur, on retira une étoile au général et la baronne fut condamnée aux travaux forcés à perpétuité.

De nombreuses affaires furent ainsi mises à nu par le délateur en herbe et la rumeur de ses succès parvint jusqu'au bureau du délateur en chef qui manifesta une certaine inquiétude, car il lui arrivait, en dehors de ses heures de bureau, de se livrer à des petits travaux de plomberie ; le salaire d'un haut fonctionnaire n'est pas ce que certains prétendent. C'est lui qui réalisa par exemple, au noir, l'aile nord de Beaubourg à des prix très intéressants.

Il convoqua donc le jeune délateur et le mit en garde contre un excès de zèle intempestif.

Son exemple, il faut dire, avait fait école, la grande presse ayant chanté ses mérites il était devenu l'idole de toute une nouvelle génération.

Les délateurs s'étaient multipliés à l'infini. On en rencontrait à chaque coin de rue, et le travail au noir par leurs zèles vaincu avait disparu de la surface du globe. Les délateurs en étaient réduits à se « délater » entre eux.

On supprima alors le ministère de la Délation et l'enfant se retrouva au chômage. Il utilise depuis ses primes accumulées pour jouer au loto. Ça au moins, c'est honnête.

Il est encore temps d'être ambitieux

Et cela en dépit du scandaleux catastrophisme de la droite, de la franche morosité du patronat... et du spleen inacceptable de certains des nôtres

PAR GUY PERRIMOND



Sygma

« LES fluctuations économiques — ce que l'on pourrait appeler des éléments de reprise — ne seront peut-être pas à la hauteur des besoins, mais les nier serait ridicule. » Pour ce conjoncturiste, l'année 1983 sera difficile. Mais pas forcément « noire ».

Et comme ses confrères, comme l'ensemble des responsables politiques, comme beaucoup de décideurs économiques, c'est des Etats-Unis qu'il attend un premier signe. « Après la baisse des taux d'intérêt, un début de reprise outre-Atlantique pemettrait d'espérer un deuxième semestre 1983 plus calme. » Sans illusion sur une « contagion » de la reprise, il ajoute « l'essentiel venant de la baisse des taux d'intérêt et d'une parité du dollar plus réaliste ».

En ce début d'année, les espoirs des experts se portent donc sur une amélioration, légère mais réelle, de l'environnement économique international. Tout au moins sur le plan financier. Le raisonnement à défaut d'être sûr est simple : le chômage touche directement douze millions d'Américains, soit trois millions de plus qu'il y a un an. L'industrie est atone et ses capacités de production n'ont jamais été, depuis 1929, aussi peu employées. La cherté du dollar pèse trop lourd sur les exportations, les tarissant peu à peu. Or, Ronald Reagan doit d'ores et déjà préparer les élections de 1984. Le principal responsable de la politique monétaire américaine, Paul Volker, a donc dû « organiser » une désescalade des taux d'intérêt. En six mois et sept étapes, le taux de l'escompte est passé de 12 % à 8,5 %. Et, espère-t-on, le mouvement se poursuivra.

La France a servi de locomotive

Les premiers résultats sont connus. D'une part la parité du dollar s'est modifiée. En un mois on est passé d'un dollar à 7,30 F à un dollar à 6,60 F. Les plus optimistes espèrent voir dans un avenir proche le dollar à 6,30 F. Les plus pessimistes se limitant à prévoir la parité de la monnaie américaine avec le Deutsch Mark. Restant d'une prudence peut-être exagérée, ils font l'impasse sur les rapports du franc et du D.M.

Cet espoir, timide, est renforcé par l'évolution de l'attitude américaine à propos des quotas du F.m.i. Durant des mois, Jacques Delors avait plaidé pour que les sommes mises à la disposition du tiers monde par le F.m.i. soient augmentées. Il semble qu'il en sera ainsi. Le résultat ? L'asphyxie monétaire s'éloigne, ce qui pourrait permettre non pas une reprise significative des échanges, mais au minimum un maintien à niveau.

C'est en partant de ces données que l'on peut tenter de dessiner le profil économique de 1983. Certes, la France a sa politique. Les résultats de l'année 1982 — sur l'évolution du chômage, de la production, du pouvoir d'achat — le prouvent. Mais l'extérieur pèse souvent très lourd. Ne serait-ce, par le biais du dollar sur le coût des importations — donc sur le déficit de la balance commerciale — ou sur un freinage supplémentaire des investissements si l'on prend en compte, et comment faire autrement, les taux d'intérêt américains. Et ces contraintes extérieures ont limité d'une manière significative la marge de manœuvre du gouvernement : l'héritage étant ce qu'il est, le mauvais état de l'industrie française ne pouvait pas compenser, bien au contraire, la différence entre la politique suivie dans l'Hexagone et celles pratiquées ailleurs.



La rigueur trouve là une de ses sources. L'autre étant la volonté de mettre en place de nouvelles règles du jeu alors que les années de croissance de l'économie mondiale ne sont plus qu'un souvenir. Or, les remises en ordre sont toujours longues et difficiles. Au choix, aux moyens, il faut ajouter du temps. Souvent beaucoup de temps. Et, en ce début d'année, ce qui frappe le plus, malgré le catastrophisme de l'opposition, la franche morosité du patronat, c'est une évidence : il est encore temps d'être ambitieux.

La conjoncture, ce mélange d'analyse, d'espoir, de partipris, bref cette « science-fiction » ne dit rien d'autre. Les efforts entrepris depuis mai 1981 ont déjà porté des fruits. Tout d'abord, en ce qui concerne les prix. Le freinage mesuré (de plus de 14 % à moins de 10 %) est significatif. Que cela soit encore insuffisant, compte tenu des résulats obtenus ailleurs, personne ne le niera : les prévisions pour 1983, avec un palier à 8 %, le prouvent. Or, fait unique, cette désescalade a eu lieu sans que le pouvoir d'achat moyen des Français ne soit grignoté : la France est au contraire un des rares pays où, en 1982, le revenu disponible des ménages se soit accru. Une preuve ? En volume, le commerce de détail est passé de l'indice 100 au premier trimestre 1981 à l'indice 103,2 fin 1982. Dans le même temps, pour le reste de l'Europe, il passait de 100 à 98,9. C'est dire la différence d'évolution, avec ses aspects positifs — la croissance de la consommation populaire témoigne de l'évolution du niveau de vie — et ses aspects négatifs, car l'industrie française n'a pas cru à la relance, n'a pas su s'adapter. Le résultat est connu, la France a servi de locomotive à l'Europe ! Mais sa balance commerciale en a fait les frais. En moyenne mensuelle, son déficit a été pour 1982 de 7 milliards de dollars. Il faut parler en dollars et non pas en francs, car il s'agit d'un déficit en devises.

Ce résumé décrit, a contrario, les problèmes, les efforts de l'année 1983. Pèsent sur nous l'environnement international, les structures internes et les mentalités. Sortir la France de l'ornière où les gouvernements de droite l'ont conduite implique de répondre à une question qui paraît simple : saurons-nous, pourrons-nous, faire autrement que les autres ? Par exemple, à propos du déficit commercial, comment le réduire ? La réponse classique, libérale est connue : on pèse sur le pouvoir d'achat, donc la consommation. Ce qui réduit les importations. Mais aussi la production. Ce qui a comme inconvénient d'accroître le chômage. Mais il existe une autre voie, difficile mais possible : reconquérir le marché intérieur. A ce niveau, les consommateurs ont leur rôle à jouer. Mais il est mineur. Car on ne peut « acheter français » que si l'on produit français. Pour cela il faut investir, mettre sur le marché des produits concurrentiels, en qualité et en prix. Or, l'industrie française n'est pas encore en état d'affronter dans de nombreux domaines la concurrence internationale, fût-ce sur le marché intérieur.

L'effort financier consenti par l'Etat pour le secteur nationalisé trouve sa source dans la volonté de redonner sa chance à l'industrie française. Lorsque Jean-Pierre Chevènement affirme : « Si nous n'avions pas réalisé les nationalisations nous serions devenus une nation industrielle de second rang », il faut prendre son analyse à la lettre. Les discussions sur les « contrats de plan » qui doivent se terminer fin janvier entre p.-d.g. des firmes nationalisées et l'Etat permettront de définir les stratégies industrielles, technologiques, commerciales pour les cinq ans à venir. Avec les sommes prévues d'ici à 1985 — on parle de 50 milliards — la France aura alors une chance non seulement de demeurer dans le peloton de tête des pays industrialisés, mais d'irriguer le tissu industriel.

Il est parfois difficile, alors que les mesures structurelles — nationalisation, décentralisation, recherche — n'ont pas encore porté leurs fruits, de faire preuve d'audace. Il n'est pas simple dans le cadre européen d'af-

(suite en page 12)

(suite de la page 11)

fronter nos partenaires. Il n'est pas gratifiant, sur le plan politique, de savoir que les mesures prises porteront leurs fruits mais, en attendant les résultats, d'être obligés d'expliquer sans cesse qu'il faut du temps, beaucoup de temps pour que les fruits soient mûrs.

C'est d'autant plus difficile lorsque les médias jouent leur rôle d'informateur d'une manière toute particulière. Un exemple : la semaine dernière, le gouvernement décidait d'abaisser d'un point le taux de rémunération des caisses d'épargne. Le chœur des pleureuses dans une touchante unanimité n'a pas hésité à parler de spoliation. Regardons de plus près. Pour protéger l'épargne — pas si « populaire » que cela puisque pour cette dernière on a créé des livrets spéciaux, les carnets roses — le gouvernement, alors que l'inflation était de l'ordre de 14 % l'an, avait porté le taux d'intérêt des caisses d'épargne à 8,5 % l'an. Or, l'inflation a chuté de plus de 4 %. Et la prévision pour 1983 est de l'ordre de 8 %. Il était donc nécessaire de réduire la rémunération à un taux inférieur à l'inflation prévue. Car il s'agit d'une épargne « liquide », constamment disponible. L'épargnant peut toujours trouver pour son épargne des rémunérations supérieures : mais dès lors, il la « bloquera » pour un temps plus ou moins long.

En ramenant le taux des caisses d'épargne à 7,5 % — juste en dessous du niveau d'inflation prévu, le gouvernement veut d'abord éviter que cette épargne soit, directement, inflationniste. Il l'a fait dans une mesure plus que correcte, puisque la « perte » de pouvoir d'achat des sommes déposées ne sera plus que de 0,5 % l'an au lieu de 5,5 % il y a un an, 6,5 % il y a deux ans. Où est le scandale ?

Cet exemple est pourtant révélateur : dans une conjoncture difficile, alors que les efforts entrepris « dérangent», que l'on ne vit pas que de perspectives surtout lorsque les médias les brouillent, la moindre hésitation dans la présentation des décisions produit l'effet inverse à celui recherché. D'autant que la grande presse ne fait pas de gros titres si elle ne peut pas « manipuler » l'information. A-t-elle disserté sur le tiers payant ? A-t-elle lourdement insisté sur la baisse du prix des produits pétroliers ? Non. Pourtant en volume, les sommes en jeu sont plus considérables, les conséquences sur le pouvoir d'achat du plus grand nombre plus lourdes que la baisse d'un point du taux d'intérêt des caisses d'épargne. Sachant cela, il devrait être simple d'éviter les « bavures ».

En ce début d'année, on a parfois l'impression que certains militants socialistes inquiets de la lenteur des évolutions, découvrant le poids des contraintes extérieures, en arrivent à oublier toute audace. Par exemple à propos du chômage. Sans croissance, sans véritable partage du travail, il n'y a évidemment aucun moyen de repasser en dessous de la barre des deux millions. Qu'il ne soit pas simple de mettre en œuvre l'un et l'autre ne fait aucun doute. Mais est-ce une raison suffisante pour oublier nos buts ? Qu'il faille du temps pour y parvenir, rares sont ceux qui en doutent, la gauche ne disposant pas d'une baguette magique. Mais la volonté politique, la définition d'étapes précises, le maintien d'objectifs clairs devraient permettre de rassurer ceux que le catastrophisme de la droite inquiète.

L'année 1983 sera dure. Nul n'en doute ! L'économie mondiale ne viendra pas à notre rescousse. On le sait ! C'est donc sur nos propres forces qu'il faut compter. Sur nos efforts. Dans le domaine industriel d'abord. Car cette année, on devrait voir mûrir les « primeurs » de la nouvelle politique industrielle. Le bâtiment, secteur « libre » s'il en est, peut servir d'exemple. Qu'il s'agisse du secteur aidé ou non aidé, les demandes et autorisations de construire reprennent. Pour accompagner ces demandes une baisse des taux des prêts conventionnés devrait intervenir, afin que le nombre d'ouvertures de chantiers corresponde dès le premier trimestre de cette année aux demandes faites. Pour en arriver là, il a fallu du temps, des efforts. Mais un marché du bâtiment qui se réveille est plus qu'un indice. C'est un symbole.

La rigueur, si elle n'est pas toujours facile à vivre, est souvent fascinante. Le gouvernement n'a pas choisi la rigueur pour se tailler des succès d'estrade. Mais compte tenu des différences entre les politiques économiques suivies ici et ailleurs, la rigueur lui permet de garder le contrôle de la situation. Sans rigueur, impossible de maîtriser la réduction des inégalités ; impossible d'équilibrer le budget social. Bref la rigueur n'est pas un but mais une arme. Le but c'est de modifier notre industrie, de libérer les initiatives, celles des entrepreneurs, celles des salariés. Notre but c'est d'équilibrer nos échanges, non seulement pour résorber les déficits mais pour que peu à peu le droit au travail devienne une réalité. Mais un travail différent.

L'ambition des socialistes doit être sur ce point intacte. Même si le chemin est moins confortable que prévu. ●

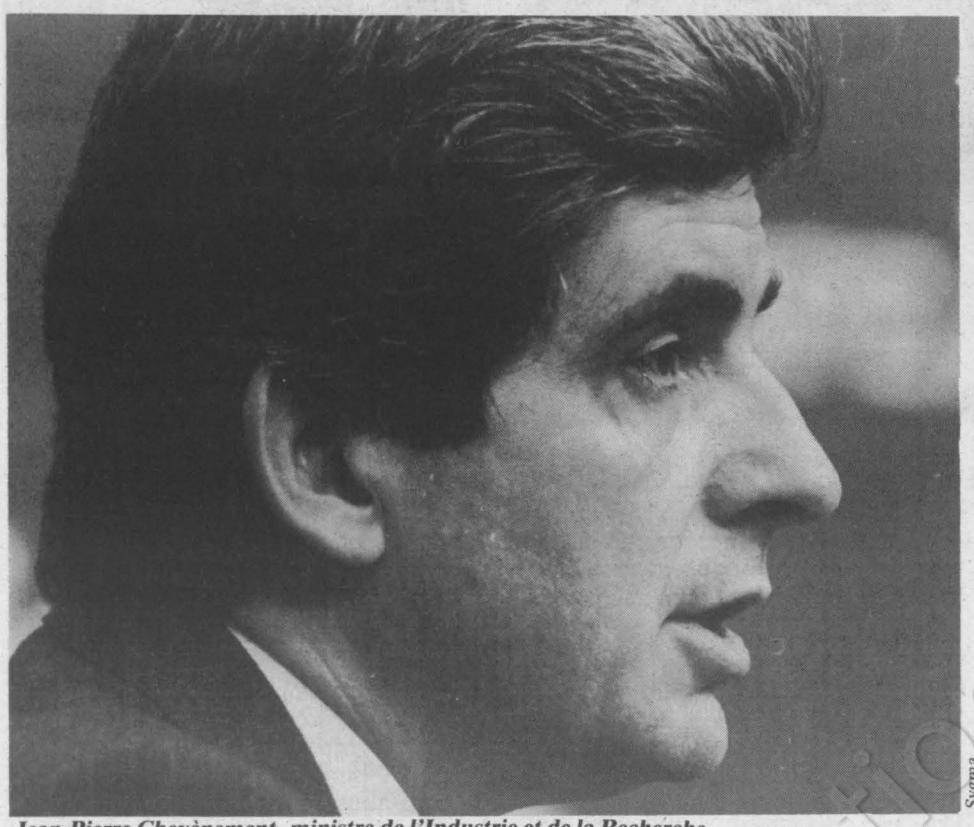

Sygma

Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Industrie et de la Recherche.

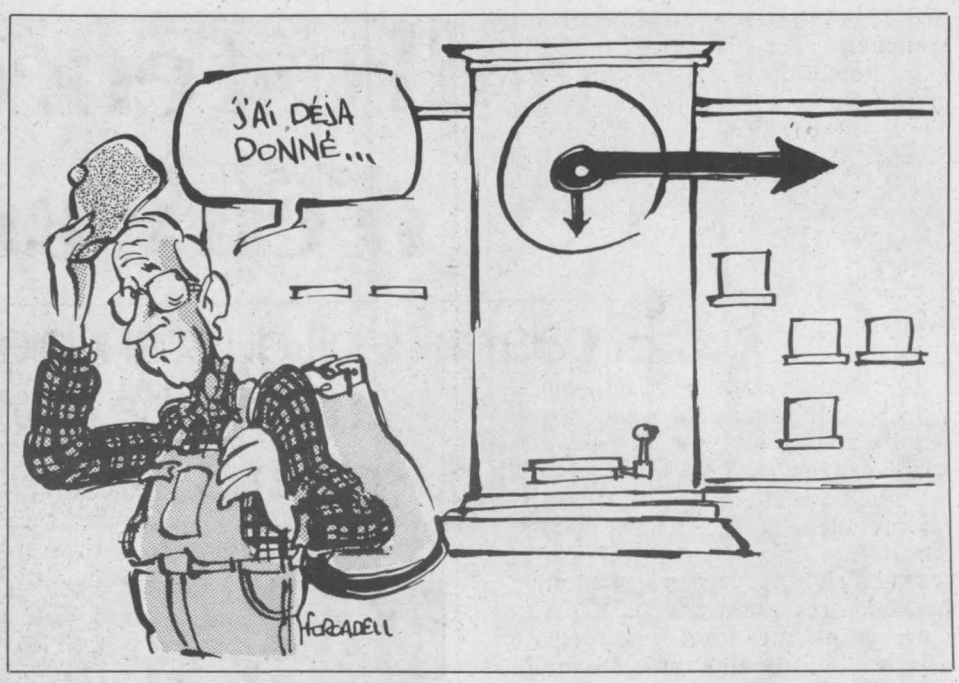

Retraite à 60 ans : c'est (presque) fait

PAR CLAUDE JADOUL

PROMESSE tenue : le 1er avril — ce n'est pas un poisson du même mois — la retraite à 60 ans entrera dans la réalité sociale française. Mais cette avancée contenue dans une ordonnance de mars 1982 soulève bien des difficultés dans son application. Question de gros sous, bien sûr.

Une petite sœur née avant terme

C'est de l'alignement à 60 ans des régimes de retraites complémentaires qu'il s'agit. Car pour ce qui est du « régime général », pas de problème. Les travailleurs intéressés par ce droit nouveau (qui n'est pas une obligation) pourront partir en retraite à 60 ans avec les 50 % calculés sur les dix meilleures années d'activité que leur servira la Sécurité sociale. Mais à quel taux liquider la pension complémentaire, environ 20 % du salaire antérieur ? La position du C.n.p.f. est intransigeante : pas question d'une augmentation des cotisations. Il faut donc chercher ailleurs et tous les syndicats s'y sont résolus, bon gré mal gré, de la C.g.c. à la C.g.t. en passant par F.o., la C.f.t.c. en passant par la C.f.d.t. Avec des nuances, il est vrai.

La retraite à 60 ans a une petite sœur née avant terme : la garantie de ressources attribuée aux préretraités et qui se monte, à 60 ans, aux environs de 70 % du salaire brut antérieur pour le système ancienne manière. La nouvelle mouture est moins généreuse : entre 65 et 50 %.

Les diverses formules de garanties de ressources sont servies par l'Unedic dont elles grèvent lourdement le budget (30 % du total des dépenses). Et la généralisation de la retraite à 60 ans permettra, entre autres, de résorber petit à petit cette hémorragie de l'Unedic. Equilibrage des comptes sociaux oblige. Mais c'est pourtant l'Unedic qui devrait, durant les premières années du nouveau système de retraite à 60 ans, fournir une partie de son financement.

Laurent Fabius, ministre du Budget, n'a cependant pas encore donné son « feu vert » définitif. Il y a actuellement 435 000 préretraités bénéficiaires du système garantie de ressources à 70 %. Et l'une des questions posées aux négociateurs n'est pas simple : va-t-on faire coexister des préretraités à 70 % et des retraités à 60 ans bénéficiaires d'une retraite inférieure ? La C.g.t. négocie le départ à 60 ans à des conditions identiques à celles de la retraite à 65 ans, c'est-à-dire sans abattement, pour 37 ans et demi de carrière. Mais les syndicats « réfor-

Voici les montants moyens mensuels en 1982 pour les retraités ayant une carrière complète.

	Cadres	Non Cadres
— Dernier salaire d'activité	13 700	6 300
— Garantie de ressources 70 %		
a) brut	9 600	4 400
b) après cotisation 2 %	9 400	4 300
c) après cotisation 5,5 %	9 072	4 160
— Retraites (régime général complémentaire)		
a) brut	6 850	3 800
b) après cotisation 1 et 2 %	6 750	3 750
— Garantie nouvelle formule (65 - 50 %)		
a) brut	7 940	4 100
b) net après cotisation 5,5 %	7 503	3 900

Fondation Jean Jaurès

mistes » ont des positions moins tranchées. F.o., la C.f.t.c. et la C.g.c. ont fait savoir, très tôt, leur accord sur un « régime transitoire ». Et de fil en aiguille, la C.f.d.t. a accepté de discuter de la mise en place d'une « structure financière provisoire ». A plusieurs conditions.

Cahin-Caha

Les choses avancent donc, cahin-caha. « La deuxième négociation montre une avancée sur les modalités techniques, mais cela n'avance pas au plan politique les sources de financement », a estimé Robert Bono, secrétaire national de la C.f.d.t. où l'on craint une garantie de ressources « bis ». Mais « le système transitoire que l'on discute aujourd'hui n'a rien à voir avec le projet initial de la C.g.c. et du C.n.p.f. », dit Monique Grouès, secrétaire confédérale cédétiste qui participe aux négociations. Plus personne en tout cas ne parle de régime transitoire. Mais l'on craint, rue Cadet, comme à la Porte de Montreuil, que le système transitoire puisse être remis en cause dans cinq ans, par exemple. Problème politique. Les syndicats se battent donc pour obtenir des garanties transitoires... définitives.

En tout état de cause, Monique Grouès et la C.f.d.t. refuse un régime de retraite nouveau (il y en a déjà près de trois cents...). Et surtout pas de redistribution à l'envers, c'est-à-dire que les petits salaires payent pour les gros.

Autre difficulté : le chiffrage du coût de l'opération.

On y voit un peu plus clair grâce au rapport Picot, un actuaire futé qui vient de mettre les chiffres « à plat ». Cette mission a établi le coût d'un futur dispositif prenant en compte la garantie de ressources et le surcoût qui devrait être supporté par les caisses de retraite complémentaires (Arrco et Agirc) à la suite de l'abaissement de l'âge de la retraite. C'est sur cette base que le C.n.p.f. vient de faire parvenir un protocole d'accord aux syndicats. En tout état de cause, il y a piège.

Et Marchelli de la C.g.c. l'a bien exprimé en proclamant : « Si on a une retraite inférieure à 60 ans à celle servie à 65 ans, c'est la faute du gouvernement. » « Pas de retraite au rabais », proclame Oswald Calvetti, secrétaire confédéral de la C.g.t. Qui craint un accord séparé entre le C.n.p.f. et les « réformistes », tandis que les patrons voudraient mettre la C.f.d.t. « dans le coup », laquelle confédération hésite à signer en l'absence de la C.g.t.

La négociation continue

Logiquement, on devrait donc aboutir à la fameuse création d'une structure financière provisoire qui serait alimentée par la garantie de ressources en voie progressive de disparition. Et cette structure disparaîtrait lorsque le « stock » de garanties sera épuisé. Les caisses complémentaires disposeraient, dès lors, des moyens de servir des retraites à 60 ans améliorées.

Pour 75 % des hommes et 60 % des femmes, pas de problème : ils ont les trente-sept années et demie requises. Pour les autres, les syndicats négocient afin que la nouvelle retraite à 60 ans soit suffisamment « attractive » pour libérer des emplois.

N'empêche, les premières projections tombent. Et notre tableau montre ce que pourraient être les montants mensuels pour les retraités ayant une carrière complète à 60 ans. Pour les autres, la négociation continue. ●

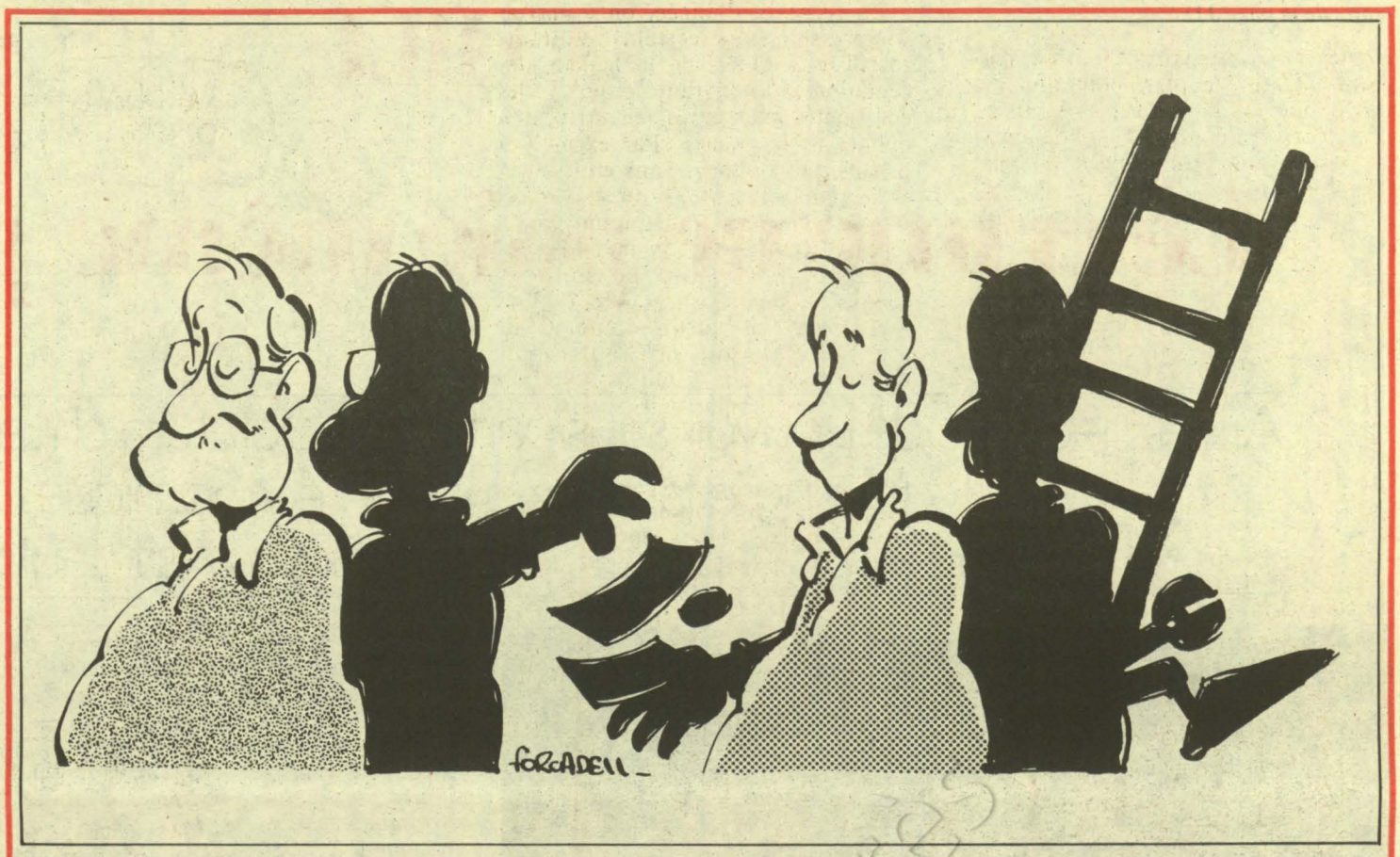

Travail noir : le très dérangeant rapport Dupeyroux

PAR CLAUDE JADOUL

LES membres du très sage conseil économique et social risquent d'être surpris par l'abondante littérature sur le travail noir qui vient de leur échoir. Les deux rapports Ragot et Dupeyroux — souvent contradictoires — risquent à tout le moins de soulever de belles polémiques.

Le très sérieux texte de Maurice Ragot sur le travail clandestin n'a — manifestement — pas suivi la même démarche que la note explosive sur les « activités professionnelles occultes » de Jean-Jacques Dupeyroux. Le médiateur des conflits Citroën et Talbot ne prend pas de gants. Un vrai jeu de massacre. Beaucoup en prenent pour leur grade. Y compris dans la haute administration. Ce juriste distingué a cependant pris la mesure de sa difficile mission. Oui, « un chiffrage sérieux du volume des activités occultes est impossible », et il est « encore plus vain de prétendre évaluer le manque à gagner qui en résulte pour l'Etat et les institutions sociales ».

Dupeyroux a écrit son rapport — très vite — à la demande de Jean Auroux, ministre du Travail. D'où l'impression de lire un pamphlet. Dupeyroux fait bon marché d'un certain nombre d'idées reçues. Le « travail noir » a bénéficié dans un passé récent de l'indulgence de plusieurs économistes et sociologues. Certains, comme Pierre Rosanvallon, ont pu parler du « poumon » de notre économie. Mais, à vrai dire, les études sont extrêmement vagues sur l'impact de la question. Il y aurait, en France, entre 400 000 et 1,5 million d'emplois clandestins plus ou moins recensés. Et plutôt mal que bien. L'ignorance du sujet pousserait donc l'Etat, selon Dupeyroux, à un « immobilisme résigné ou résolu ». Au choix. La société actuelle secrète donc obligatoirement du travail noir. Et cette création de richesse occulte permettrait d'éponger — en partie — les conséquences de la crise. Le travail occulté, une soupape au chômage ? Une preuve de dynamisme « à l'italienne » ? Le juriste Dupeyroux s'insurge contre ce laxisme. Lionel Stoleru, ancien ministre de Giscard, n'est-il pas allé jusqu'à proposer de « blanchir » les activités souterraines ? En revanche l'analyse des causes du travail noir est des plus classiques dans la note Dupeyroux : les charges sociales. « Le financement de la Sécurité sociale (est) fantastiquement incitateur à la fraude. » Et l'auteur emboîte allégrement le pas au C.n.p.f. pour dénoncer l'accroissement des prélèvements sociaux et fiscaux... Rien de très neuf sous le soleil.

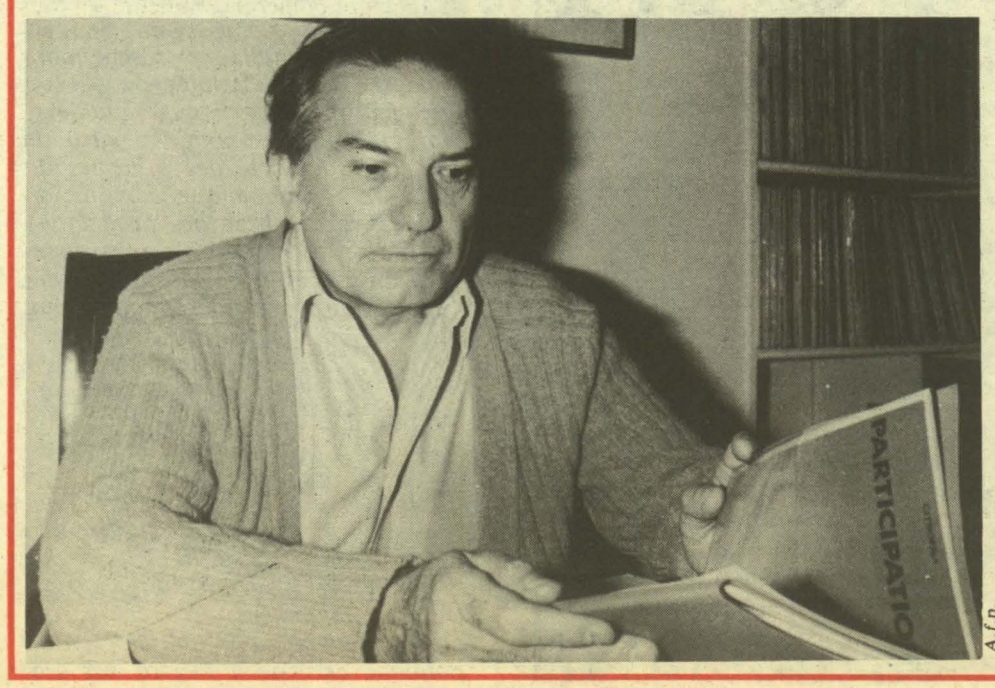

A.f.p.

Côté solutions, elles sont assez hétéroclites chez Dupeyroux. Exonérer les petits travaux accomplis par les personnes âgées, autoriser les chômeurs à effectuer certains travaux, quitte à cumuler les gains avec leurs indemnités, mais une idée intéressante : moduler les charges sociales selon les entreprises. L'exonération de la T.v.a. des petits artisans, la définition occasionnel pour certains chômeurs s'effectueraient après une déclaration préalable à l'Urssaf de toute activité.

Mais une des faiblesses du rapport réside dans le chiffrage du coût de cette opération. D'où Dupeyroux sort-il une estimation de deux ou trois milliards puisqu'il s'évertue dans son introduction à souligner l'absence de données fiables au départ ? L'auteur ne cache d'ailleurs pas que ses réflexions à l'emporte-pièce ont un « caractère très sommaire ». Le chevau-léger Dupeyroux fait donc dans la provocation. Et décoche des banderilles au passage. Il évoque — non sans malice — ces « vedettes de la haute administration ou des grands corps qui, moyennant honoraires substantiels, dont je doute fort qu'ils soient toujours déclarés, font bénéficier de leur savoir et de leurs conseils des « écuries » de candidats à l'Ena... ».

Politiquement, Dupeyroux attire l'attention sur les conséquences de certaines actions à l'égard du travail noir. Le terrain est miné « surtout pour un gouvernement de l'union de la gauche, beaucoup plus vulnérable qu'un gouvernement de droite ». Le parti des fraudeurs a des relais puissants. « On » ne manquera pas de « crier à l'assassinat des dernières libertés, étouffées par la pieuvre étatique »... Il y a l'exemple des ateliers clandestins. La police, très bien informée, en connaît la localisation — ne serait-ce qu'en raison des plaintes suscitées par les troubles de voisinage. Et si elle préfère fermer les yeux, ne serait-ce pas « parce qu'elle reçoit des directives en ce sens » ? La méthode Dupeyroux a donc choisi d'être dérangeante. Evitera-t-elle à son rapport de rejoindre la cohorte des travaux passionnants — mais jamais suivis — dont le conseil économique et social s'est fait la spécialité ?

CHILI

Le crime ne paie même pas...

Après neuf ans de pouvoir sans partage la dictature chilienne a tout raté ! Même le fameux modèle économique mis au point par les "Chicago Boys" a fait naufrage



Sygma

LA politique économique du général Pinochet fait décidément l'unanimité : contre elle ! Au point que durant toutes ces dernières semaines des rumeurs de coup d'Etat se sont fait jour au sein du régime. Extrême droite et « modérés », dans la société civile comme à l'intérieur des forces armées chiliennes, s'affrontent aujourd'hui aussi ouvertement que le permet la dictature face à une crise qui menace les fondements même du régime fasciste.

En septembre 1973, Pinochet s'emparait brutalement du pouvoir mettant fin par la force, et contre la volonté du peuple, à l'expérience légale et démocratique de l'Unité populaire. Des milliers de militants, d'ouvriers, de paysans — le président Allende au premier rang d'entre eux — paieront de leur vie leur fidélité aux idéaux socialistes et démocratiques.

Neuf ans plus tard Pinochet est encore là. C'est la catastrophe. La débâcle économique menace. Deux économistes chiliens, socialistes réfugiés, analysent par le menu et rigoureusement la situation actuelle. Du Nord au Sud, du Nicaragua et du Salvador au Brésil et à l'Argentine, l'Amérique latine bouge. Partout les peuples manifestent leur soif de plus de liberté.

Le Chili militarisé de Pinochet et son régime toujours illégal aux yeux de la morale démocratique pourraient bien être, en 1983, directement menacés par cette crise économique d'une ampleur sans précédent. Ce ne serait que justice : tant que Pinochet et ses sbires seront les maîtres du Chili, il y aura quelque chose de pourri dans le cône Sud latino-américain.

G.S.

PAR CLAUDIO ROJAS ET DIAZ MARIO RIVAS ESPEJO

DEPUIS la prise du pouvoir par les militaires en septembre 1973 les disciples de Milton Friedman prennent en charge le développement de l'économie à partir de l'application stricte des principes du libéralisme économique : extinction progressive des branches productives les moins dynamiques, anéantissement du processus de substitution des importations, considéré comme un frein au développement économique du pays, désengagement du secteur public, lui aussi considéré comme un frein au développement de l'initiative privée et à l'expansion d'une économie soumise aux seules lois du marché (1). Ainsi devaient être stimulés les secteurs productifs susceptibles d'être compétitifs sur le marché mondial : mines, métallurgie, agriculture notamment. Ces choix, qui s'accompagnaient d'une coercition politique extrême à l'égard des secteurs dominés et d'une baisse considérable du coût de la force de travail, devaient permettre la redéfinition de la place du Chili dans la réorganisaton du capitalisme mondial.

Cette politique économique s'ordonne autour de trois axes fondamentaux :

— une politique de stabilisation dont l'objectif est le contrôle de l'inflation à partir d'un équilibre budgétaire et de la balance de paiement ainsi que d'un contrôle de la masse monétaire ;

— la privatisation de l'économie basée sur la diminution du rôle de l'Etat et l'accroissement de l'importance du marché, en particulier le financier ;

— une ouverture commerciale et financière totale sur l'extérieur.

Il est intéressant d'analyser aujourd'hui à la lumière de neuf ans d'application de ce modèle les résultats obtenus. Pour cela nous avons établi une périodisation qui rend compte de trois phases dans l'évolution de l'économie chilienne depuis 1973 (voir tableau).

LA première phase (1974-1976) se caractérise par l'application rigoureuse de politiques de stabilisation et la mise en place des changements structurels les plus importants, orientés vers l'ouverture commerciale et financière de l'économie et la privatisation de celle-ci. Du point de vue de l'activité économique, il s'agit d'une période récessive dont le point culminant fut l'année 1975, avec une chute de 14 % du produit intérieur brut. C'est la période où l'on cherche à créer les conditions nécessaires à une croissance soutenue de longue haleine. Font partie de ces conditions les restrictions sociales qui constituent ce qu'on appelle, alors, le « coût social », c'est-à-dire, la baisse des salaires réels, le chômage massif, la diminution des dépenses sociales (santé, logement, éducation, etc.). En même temps se développe un intense processus de centralisation du capital à partir de la vente des entreprises appartenant au secteur public.

Le « miracle chilien »

Avec ces données initiales et en profitant d'une légère reprise de l'économie internationale et d'un excédent de liquidités internationales, s'initie, à partir de 1977 et jusqu'en 1981, une étape de croissance significative qui s'accompagne d'une réduction importante de l'inflation et d'un processus cumulatif de réserves internationales.

Entre 1977 et 1979, la croissance moyenne est de 7 % ; 8,2 % en 1979, 6,5 % en 1980, 5,5 % en 1981. L'inflation diminue fortement, même si elle reste au-dessus des niveaux historiques des années cinquante et soixante. Dans le secteur externe,

Coll. Fondation Gabriel Péri

l'économie chilienne reçoit entre 1974 et 1982 la quantité de 24 422 millions de dollars, en provenance fondamentalement de la Banque privée internationale (2).

C'est cette période qui a fait parler du « miracle chilien » et du « boom » de l'économie chilienne. Les inspirateurs idéologiques de cette expérience néo-libérale, tels que Milton Friedman, Hayek, Harberger, entre autres, ont cru voir au Chili la réalisation de leur rêve, même si à la fin du boom certains, comme Friedman, ont voulu se détacher d'un bateau tout près de la dérive. En janvier 1980, un fonctionnaire du département d'Etat américain déclarait au « Times » que « le Chili c'est le cas d'une conduction économique efficace à étudier. » Pour sa part, Harberger déclarait en octobre 1979 dans le « Wall Street Journal » qu'au Chili ont eu lieu « les réformes les plus importantes effectuées dans le monde sous-développé, dans l'histoire récente ». Personne n'a voulu entendre dans les milieux officiels de la dictature les critiques de l'opposition et de certains secteurs de la bourgeoisie chilienne qui ont dénoncé le caractère artificiel et les faiblesses d'une telle croissance (3).

Le caractère artificiel de la croissance était dû au fait qu'elle était basée sur une expansion fugace des exportations, une expansion du secteur tertiaire et un endettement externe sans précédent. Mais cette croissance n'a jamais été capable de résoudre deux problèmes fondamentaux, le chômage et le manque d'investissements.

Le capital étranger ne joue pas son rôle

Pendant cette période, le niveau du chômage est resté au-dessus de la moyenne historique : 17,9 % en 1978, 17,2 % en 1980 ; 600 000 chômeurs en 1981. De la même manière, le taux d'investissement de 12 % en moyenne annuelle n'a jamais atteint son niveau historique de 15 % ; celui de l'Amérique latine étant au-dessus de 20 %. Le capital étranger ne jouera pas le rôle qu'on lui a assigné et, malgré toutes les garanties données, l'investissement direct n'a pas été au rendez-vous de l'expansion. Ainsi la prédominance du capital financier sur l'investissement direct est nette ; ce dernier ne constitue que 10 % du flux du capital étranger et 90 % de celui-ci est orienté vers le secteur minier, avec un faible impact sur le niveau d'emploi.

Le marché de capitaux n'a pas non plus joué le rôle attendu : « Assurer une répartition efficiente des ressources de l'économie. » C'est au contraire le fonctionnement réel de ce marché qui est en grande partie responsable de la crise financière qui se développe à partir de 1981 et qui éclate en 1982. Le comportement spéculatif de la bourgeoisie chilienne liée au capital international soutenu par les « erreurs » de la politique monétaire du gouvernement (taux d'intérêt et de change) fait que le secteur financier-commercial est beaucoup plus dynamique que le secteur producteur de biens.

Le grand flux financier sera ainsi destiné à l'achat des actifs existants, à financer le secteur importateur de biens de luxe (surtout à partir de 1979 avec la parité fixe du peso/dollar), et progressivement au paiement du service de la dette même. Le taux de service de la dette externe (service/exportations) passe de 44,2 % en 1976 à 88,3 % en 1981 et on estime qu'il sera de 120 % en 1982. 3 500 millions de dollars représentent le coût du service de la dette (amortissements + intérêts) en 1981 (4).

(suite en page 16)



Exemples quasi caricaturaux de la propagande du régime chilien. Sur le thème « avant » et « après », vision idyllique de l'ordre fasciste après la chienlit socialiste, dans une brochure destinée à redorer l'image de marque du gouvernement Pinochet à l'étranger.

(suite de la page 15)

En outre, l'expansion des exportations basées sur une exploitation intensive des ressources naturelles (forestières, minières, pêche) et sur une reprise de l'économie mondiale s'épuise à la fin 1979, et sa croissance de 15 % cette année-là ne sera que de 5 % en 1980 et nulle en 1981. Le déficit commercial de 273 millions de dollars à la fin 1979 se multiplie par cinq en 1980 : 1 025 millions de dollars. Mais ce déficit est aussi le produit d'une augmentation significative des importations de biens de luxe, qui ont été encouragées par la surévaluation du peso vis-à-vis du dollar, qui durera jusqu'en juin 1982. Pendant cette période le taux de change favorisera plus les importations que les exportations.

Le niveau élevé du taux de change et l'ouverture totale de l'économie avec des tarifs maximaux de 10 % à l'importation (30 % en moyenne dans les pays développés) finiront par détruire l'industrie nationale liée au marché interne, en particulier le secteur traditionnel (textile, chaussures, cuir), et par empêcher le développement des autres.

En chute libre

C'est dans ce contexte que pendant l'année 1981 on assiste à un net ralentissement de la croissance : l'agriculture aura une croissance publique zéro, l'industrie croîtra à peine de 2 %. Au cours de cette année se font sentir les déséquilibres déjà présents dans le déficit commercial, et la crise financière produit un endettement excessif du secteur productif vis-à-vis du secteur financier à l'intérieur même des groupes économiques, cela sans qu'il existe des conditions favorables à une rentabilité réelle des investissements : bas profil de la demande, taux d'intérêt exorbitants... Les salaires réels ne peuvent pas être comprimés davantage, car la demande réelle est déjà à un niveau très bas. La crise financière sera totale à la fin du premier semestre de 1982 (4).

Face à cette crise qui s'approche, avec un endettement externe considérable, (15 000 millions de dollars en 1981), le remède des « Chicago Boys » est clair et net : l'ajustement automatique. Par la récession. En effet, à cause de la rigidité idéologique des néo-libéraux et politique des militaires, le modèle est supposé être capable par lui-même de rectifier les déséquilibres créés. Malheureusement il n'en est pas ainsi et la sortie de la crise nécessiterait d'autres mesures : augmenter la protection externe, dévaluer la monnaie, faire intervenir l'Etat pour réactionner l'économie...

Avec la politique de l'ajustement automatique, nous entrons dans ce qui pour certains est encore un paradoxe : le passage brutal du boom économique à la deuxième crise la plus importante de l'économie chilienne dans ce siècle !

En effet, l'ajustement récessif provoque au cours de l'année 1982 les résultats suivants : chute de 40 % des importations, stagnation des exportations, perte de 870 millions de réserves en huit mois, taux de chômage d'environ 35 %, chute du P.i.b. de 15 % !

En juin 1982, le gouvernement a été obligé de dévaluer le peso et se faire responsable de la dette du secteur bancaire privé en faillite. A partir de là, le système n'a plus la capacité de s'endetter à l'extérieur aux niveaux précédents et l'offre de dollars diminue brusquement, face à une demande accélérée par les dettes et la dévaluation progressive du peso. Le marché noir du dollar est aux portes...

L'incapacité du gouvernement de changer sa politique économique en 1980 n'a fait qu'approfondir la crise. La combinaison entre des politiques récessives et de réactivation n'a fait que confondre tout le monde et dégrader la situation économique jusqu'à produire une désarticulation du bloc au pouvoir. La crise politique engendrée par la crise économique permet que pour la première fois le pouvoir personnel de Pinochet soit mis en question. ●

(1) Déclaration du ministre de l'Economie, Sergio de Castro, dans « El Mercurio International », deuxième semaine d'octobre 1976.

(2) Claudio Rojas : « le Financement externe et son impact sur l'économie chilienne », 1981. Rapport de recherche — Ecole des hautes études.

(3) Voir Alejandro Foxley : « La apertura externa », 1980.

(4) Voir Edmondo E. Herrera, ancien représentant du Chili à l'Assemblée des Nations unies : « Chili, dette extérieure totale, une approche hétérodoxe ». Rapport. 17 octobre 1982.



Evolution de l'économie chilienne

	1974-76	1977-80	1981	1982
PRODUCTION P.i.b.	- 0,5	7,3	5,5	- 15 (+)
Secteur agricole	1	4	3,8	—
Secteur minier	2	3	—	—
Secteur manufacturier	- 9	—	1,6	—
Secteur construction	- 20	7,2	2	—
Secteur service :				
— commerce	- 7,3	15,85	5,7	—
— banques	- 3	36,00	8,5	—
Taux d'investissement	11,33	11,5	12,0	—
Taux de chômage	15,3	18,0	18,5	35
Inflation	300	40,9	19,7	—
BALANCE COMMERCIALE Exp/imp (millions de dollars)	159	- 791	- 2598	—
Dette extérieure : publique + privée	4483	8011	15 000	20 000 (+)

Source — Banque centrale et B.I.D., rapport 1976, 1980, 1982
(+) estimation.

LES BANQUES SUR PLACE. DES BANQUES BIEN PLACÉES.

B.R.A. Banque Régionale de l'Ain.
B.R.O. Banque Régionale de l'Ouest.
B.S.D. Banque Scalbert Dupont.
C.I.A.L. Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine.
C.I.C. Crédit Industriel et Commercial.
C.I.N. Crédit Industriel de Normandie.
C.I.O. Crédit Industriel de l'Ouest.
S.B. Société Bordelaise de Crédit Industriel et Commercial.
S.L. Société Lyonnaise de Banque.
S.N.V.B. Société Nancéienne de Crédit Industriel et Varin-Bernier.

groupe cic LE GROUPE DES BANQUES RÉGIONALES. GROUPE CIC.

CIC 2.023

Politique internationale

PAR GILBERT SANS

Retrouvailles jordano-palestiniennes

Yasser Arafat, le leader de l'O.l.p., et le roi Hussein de Jordanie ont entamé récemment des entretiens « exploratoires » portant sur l'éventuelle participation des Palestiniens à des négociations de paix, sur la base des propositions américaines et de la résolution 242 de l'O.n.u. Il s'agit des premiers entretiens entre les deux dirigeants depuis le retour de Washington du souverain hachémite. L'Organisation de libération de la Palestine pourrait-elle finalement accepter la constitution d'une délégation commune jordano-palestinienne ? Un éventuel accord entre la Jordanie et l'O.l.p. à ce sujet devrait toutefois être soumis aux instances palestiniennes responsables qui doivent se réunir prochainement à Alger.

Lors de sa visite aux Etats-Unis, le 21 décembre dernier, le roi de Jordanie avait demandé au président Reagan des garanties selon lesquelles les U.s.a. exerceraient des pressions sur Israël afin d'obtenir son retrait des territoires occupés. On ignore s'il a obtenu satisfaction mais on sait, en revanche, que le chef de la Maison-Blanche s'oppose toujours à ce que des membres de l'O.l.p. fassent partie de la délégation jordano-palestinienne chargée de négocier un règlement, au risque évident de compromettre l'une des rares issues possibles à la crise permanente du Moyen-Orient.

Par contre, on apprenait au Caire de source palestinienne que « l'éventualité d'une reconnaissance d'Israël par l'O.l.p. serait en cours d'examen ». Le chef de l'Etat égyptien, Hosni Moubarak, a indiqué pour sa part que ses prochains entretiens aux Etats-Unis, où il est attendu le 26 janvier, porteront essentiellement sur les perspectives de paix au Proche-Orient.

A Tripoli, au Nord-Liban, les fusillades — plusieurs dizaines de tués chaque jour — succèdent aux cessez-le-feu. Responsable des milices libanaises anti-syriennes, Farouk Moukadens a lancé un appel dans lequel il réclame le départ des « forces non-libanaises » — c'est-à-dire des Syriens — de Tripoli et « l'extension de la souveraineté nationale à cette ville ». On apprend par ailleurs à Jérusalem que le président libanais, Amine Gemayel, aurait donné son accord aux « conclusions » des travaux entre les délégations israéliennes et libanaises portant sur le rétablissement de la paix entre les deux pays. Il semble pourtant que ces négociations continuent allégrement de piétiner sur place.

Ce début de semaine, les Etats-Unis ont adressé au gouvernement israélien une mise en garde à la suite de différents incidents au cours desquels les forces armées israéliennes ont tenté de pénétrer dans des secteurs de Beyrouth contrôlés par le contingent américain de la force multinationale (Etats-Unis, France, Italie).

Récemment de passage au Caire, le ministre français des Relations extérieures, Claude Cheysson, déclarait devant la presse, à propos des négociations libano-israéliennes, qu'il était « nécessaire de parvenir au retrait de toutes les troupes étrangères de ce pays, afin de permettre au Liban de s'affirmer dans l'indépendance et l'unité, et au président Amine Gemayel d'exprimer la volonté de son pays ».

G.S.

Paris-Bagdad Le Caire

Le vice-président du conseil irakien, Tarek Aziz, a achevé lundi à Paris une visite d'une semaine qu'il a lui-même qualifiée de « particulièrement fructueuse ». Il apparaît, en effet, que ce séjour, qui avait été préparé par le voyage d'un émissaire français à Bagdad, et qui a permis au numéro deux irakien de rencontrer le président François Mitterrand, le Premier ministre et cinq autres membres du gouvernement ainsi que plusieurs responsables politiques, a ouvert une étape nouvelle dans les relations entre la France et l'Irak.

Premier résultat de cette visite : la France va reprendre ses achats de pétrole à l'Irak qui avaient pratiquement cessé. Ce qui permettra au gouvernement de Bagdad de financer une partie de ses achats en France, notamment en matière d'armements. A ceux qui mettent en doute la solvabilité de l'Irak, durement touché par la guerre avec l'Iran, Tarek Aziz répond par deux arguments :

— l'Iran a d'ores et déjà perdu son pari qui était de déstabiliser l'Irak et de renverser le régime du président Saddam Hussein. On paraît aujourd'hui convaincu à Bagdad que les forces iraniennes ne sont plus en mesure d'atteindre leurs objectifs et qu'en proie à des difficultés intérieures grandissantes l'Iran ne pourra pas poursuivre effectivement la guerre au-delà de 1983 ;

— les exportations pétrolières irakiennes atteintes par la guerre, en particulier à la suite de la coupure par la Syrie du pipe-line traversant ce pays, reprendront normalement dans un avenir assez proche, puisque dans un délai maximal de trois ans sera mis en service un nouveau pipe-line traversant l'Arabie Saoudite et débouchant à Akkaba, sur la mer Rouge, ouvrage auquel des firmes françaises sont parties prenantes.

Fort de ces certitudes, l'Irak, qui, de toute évidence, mise beaucoup sur l'appui de la France, semble vouloir se lancer dans une action diplomatique tous azimuts. D'abord en direction des deux Grands en tentant de convaincre les Etats-Unis qu'ils jouent un jeu dangereux en laissant se prolonger la guerre, et l'Union soviétique qu'elle n'a rien à espérer du régime de Khomeiny. Au cours d'un séjour à Moscou, il y a quelques semaines, postérieurement à l'arrivée au pouvoir de Youri Andropov, Tarek Aziz a été frappé par un changement de langage de ses interlocuteurs soviétiques qui lui ont semblé plus disposés que précédemment à prêter une oreille attentive aux arguments de Bagdad.

L'Irak entend aussi tout naturellement jouer un rôle actif dans la région du Proche-Orient. S'il reste très réservé à l'égard du président syrien Hassad qu'il soupçonne d'être tacitement d'accord avec Israël pour ne pas évacuer le Liban, Tarek Aziz soutient totalement la résolution du sommet arabe de Fès qu'il interprète comme une reconnaissance de fait de l'Etat d'Israël avec lequel il convient de trouver les arrangements nécessaires pour assurer l'existence et la sécurité de tous les Etats concernés y compris l'Etat palestinien qui pourrait voir le jour en Cisjordanie et à Gaza.

S'il n'est pas toujours tendre à l'égard de certains pays arabes qui ne lui paraissent pas avoir été très généreux dans leur aide à l'Irak, Tarek Aziz exprime en revanche un jugement très favorable sur la nouvelle politique égyptienne telle qu'elle est menée par le président Moubarak. Des contacts étroits sont désormais repris entre les deux pays, et Tarek Aziz a profité de son séjour à Paris pour rencontrer le responsable de la diplomatie égyptienne, Boutros Ghali, qui était lui-même de passage dans la capitale française.

Le vice-président du conseil irakien a également rencontré à Auvers-sur-Oise où il réside le dirigeant des Moudjahidin du peuple iranien, Massoud Radjavi. Ce dernier semble s'être montré prudent quant à la suite qu'il pourrait donner à l'invitation qui lui a été faite de se rendre à Bagdad mais les deux hommes n'en ont pas moins longuement évoqué les bases d'un règlement qui pourrait intervenir... après la disparition de Khomeiny.

A.V.

Margaret Thatcher aux Malouines.



Sipa-presse

France-Yougoslavie : « grandes convergences »

Le séjour à Paris du ministre des Affaires étrangères, M. Moïsov, constituait en fait la première visite officielle yougoslave à un pays occidental depuis mai 1982. Les rapports entre les deux pays sont assurément bons et se sont même raffermis depuis la victoire de la gauche en France.

La Yougoslavie juge cependant insuffisante la progression des échanges commerciaux entre les deux pays. Par contre, au plan international les positions de Paris et de Belgrade sont, le plus souvent, voisines. La France est « l'alliée des non-alignés dans le monde allié », devait déclarer M. Moïsov après avoir été reçu par le président de la République, le ministre des Affaires étrangères et celui des questions européennes.

A une question des journalistes portant sur une possible présence de la France comme « observateur » au prochain sommet des non-alignés de New Delhi en mars, Claude Cheysson a répondu : « Je préfère représenter un pays qui soutient le non-alignement dans le monde plutôt que d'être reconnu comme un observateur qui prétend être non-aligné. »

G.S.

Les non-alignés au Nicaragua

Le bureau de coordination du mouvement des pays non-alignés est actuellement réuni à Managua : 90 délégations, une trentaine de ministres des Affaires étrangères y sont présents. Le choix de la capitale nicaraguayenne comme lieu de cette rencontre est évidemment lourd de signification dans la mesure où ce petit pays se bat (presque) seul, dans une Amérique centrale à feu et à sang, pour son droit à choisir lui-même démocratiquement les voies de son propre développement et de sa survie. Le retentissement et les retombées internationales de ce bureau de coordination constitueront d'ailleurs, sans aucun doute, un appui non négligeable à la diplomatie nicaraguayenne.

L'ordre du jour du sommet porte essentiellement sur la situation en Amérique latine, mais il y serait également procédé à un large tour d'horizon de la situation internationale.

Une présence sera particulièrement remarquée à Managua : celle des militaires argentins qui viennent demander aux non-alignés de condamner la présence « coloniale » britannique sur les îles Malouines. Les réactions « nationalistes » exacerbées de la caste militaire argentine ont en effet été douloureusement ravivées par la récente visite de madame Thatcher dans l'archipel. En juin dernier à La Havane, après avoir longuement débattu du problème, les non-alignés n'étaient parvenus qu'à une position de compromis. L'Argentine des militaires trouvera-t-elle oreille plus attentive cette fois-ci ? Rien n'est moins sûr, quand on sait par exemple que l'armée de ce pays participe par l'envoi de plusieurs centaines de « volontaires » et « spécialistes » au « maintien de l'ordre » au Salvador et au Guatemala. Sans parler des plus louches trafics avec les militaires boliviens — récemment écartés du pouvoir — et leur participation active comme organisateur du dernier coup d'Etat militaire dans ce pays.

G.S.

La chronique de Max Gallo

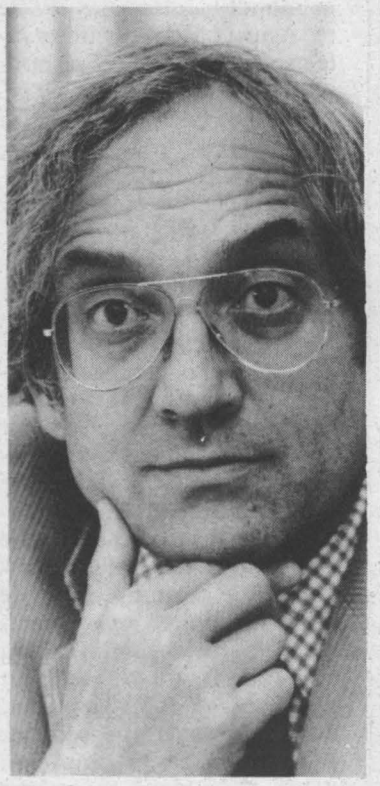

Hosties noires

Chronique dédiée à l'enfant libre et vif, rencontré dans l'île de la Maison des Esclaves

C'ETAIT en 1936. Un jeune poète, professeur de lettres à Tours, intitulait l'une de ses œuvres « A l'appel de la race de Saba ». L'Italie fasciste venait d'attaquer l'Ethiopie indépendante, donnant le branle à cet engrenage de conflits qui allaient conduire à la Seconde Guerre mondiale. Le jeune professeur, Léopold Sédar Senghor, écrivait, invoquant l'Afrique :

« Mère sois bénie !...
« Car le cri montagnard du ras Desta a
« traversé l'Afrique de part en part comme
« une épée longue et sûre dans l'avilissement
« de ses reins
« ...
« Il a dominé la rage trépignante des
« mitrailleuses, défié les avions des
« marchands...
« Mère sois bénie ! »

Et il annonçait pour l'Afrique :

« Dans le soir rouge de (sa) vieillesse
« L'aube transparente d'un jour nouveau. »

Je ne pouvais que me souvenir de ce recueil de Senghor (« Hosties noires ») en parcourant les rues de Dakar, en découvrant qu'une revue du Parti socialiste sénégalais s'y intitule « Ethiopiques» en souvenir, sans doute, de cette guerre d'Ethiopie qui, il y a près d'un demi-siècle, contribua au réveil de l'Afrique et permit à l'agrégé de grammaire Senghor de proclamer avec son génie poétique la grandeur historique de la négritude.

Il suffit de quelques jours à Dakar pour mesurer la vitalité de cette tradition, de cette culture, de la richesse d'un peuple, dont Senghor a été si longtemps la figure de proue. J'ai participé à la conférence de rédaction du « Soleil », le journal de Dakar. A le lire j'avais été frappé par la qualité des pages culturelles de ce quotidien qui tire à une trentaine de milliers d'exemplaires. Les critiques de film, l'évocation de l'œuvre et de la personnalité de tel ou tel écrivain nigérien étaient originales et pénétrantes. Mais dans l'échange avec les journalistes, la pertinence des questions sur la politique française — intérieure et extérieure — ou sur le problème des rapports entre les « intellectuels et le pouvoir » confirmait s'il en était besoin l'attention avec laquelle les Sénégalais suivent les affaires françaises. Même rigueur dans les interrogations que formulaient les participants à la conférence que je donnai au Centre culturel français. Mais cet intérêt ne signifie en rien dépendance. Le Sénégal hérite du président Senghor ouverture et affirmation de sa personnalité. Une nation existe qui, comme toutes les patries, est née d'une histoire douloureuse, d'une résistance et d'un projet culturel enraciné dans le peuple.

A Gorée en face de Dakar, dans cette île qui évoque l'ancien régime français, on peut visiter la Maison des Esclaves. Là dans des cellules aux étroites ouvertures et sous les plafonds bas ont été entassés femmes, enfants, hommes raflés que l'on poussait vers une porte ouverte sur l'Océan et les navires « négriers ». Ici on mesure la responsabilité occidentale dans « le destin de l'Afrique. » Si l'on songe que des hommes vendus, arrachés à leurs villages l'étaient au moment où se déployaient en Europe les idéaux de liberté ou d'égalité — bientôt les droits de l'homme — on prend conscience de l'ombre qui colle à notre histoire, comme un remords et une honte.

Certes la colonisation en même temps qu'elle brisait, humiliait, exploitait un continent l'entraînait dans le mouvement de l'histoire mondiale. Mais à quel prix ! On comprend mieux l'effort de révolte et de générosité qu'il a fallu aux Africains pour surmonter ce handicap et rejeter la haine d'une revanche historique. Peut-être est-ce à la culture qu'on le doit, à ce double effort — celui des Sénégalais et des Français — pour communiquer. J'ai mieux compris l'importance de la politique culturelle française en visitant la bibliothèque du centre culturel de Dakar, en voyant ses quarante mille volumes aux couvertures usées par les doigts des lecteurs, en apprenant que chaque mercredi se pressent près de deux cents enfants dans la salle de consultation des publications pour enfants.

Ce désir d'apprendre et de communiquer, cette volonté d'exprimer on les sent partout. Dans cette librairie où se bousculent les clients et où sur les tables on trouve les dernières nouveautés et aussi, sur un rayonnage, des dizaines d'ouvrages scientifiques soviétiques, en langue française mais dont le prix défie toute concurence. Car le livre est encore ici, en Afrique, cet objet vivant, presque sacré, porteur de savoir. Le sait-on assez à Paris ? Connaît-on le courage de ces représentants d'éditeurs français, amoureux des livres qui parcourent toute l'Afrique francophone, affrontant la solitude des pistes, les longues soirées dans des hôtels de brousse, au contact avec la vraie demande africaine, celle des enseignants, des petits dépositaires de presse ou de livres, ceux par qui passent, en direction des campagnes et des villages, notre langue et ce qu'elle exprime comme rapport à la culture. Bien sûr ce sont aussi des « vendeurs » de livres mais leur connaissance du terrain, leur dévouement m'ont paru profonds, comme si, bien qu'au service d'intérêts privés, l'attente qu'ils rencontraient colorait leur commerce des vertus d'une mission. A les écouter parler, à entendre aussi les responsables culturels français, on évalue le capital dont nous disposons. Renoncer à le défendre, ce ne serait pas seulement gaspiller des possibilités, laisser à d'autres, dans cette guerre où culture et économie se conjuguent ensemble, le champ libre mais aussi décevoir et surtout perdre une part de nous-mêmes, de notre histoire culturelle, de notre identité qui s'enrichit de ces échanges.

Je ne prétends pas avoir saisi toute la réalité du Sénégal. La crise aussi frappe ce pays, mais dans des nations voisines c'est l'avenir qui est déjà compromis. Là, parce que, me disent ceux qui les parcourent, le luxe ostentatoire et scandaleux d'une couche dirigeante ne peut que susciter la révolte, quand le leader disparaîtra. Ailleurs l'anarchie ronge déjà la société. Prendre un taxi de l'aéroport à la ville c'est risquer d'être dévalisé. Les sociétés commerciales européennes ne trouvent que de rares cadres prêts à affronter les dangers de ce pays anglophone. Le Sénégal apparaît alors comme un pays certes traversé de problèmes mais dans lequel la cohésion nationale, fruit d'un projet culturel, autorise le libre jeu démocratique. Pays exemplaire que le Sénégal où coexistent maintenant, avec le président Diouf, quatorze formations politiques ! Bien sûr nombreux sont les citoyens qui vivent difficilement. Et si l'on parle de culture à ceux-là qui ont faim, ils répondent, ainsi que me le rapportait un Sénégalais : « Est-ce qu'un sac de riz vide tient debout tout seul ? » Quand l'estomac est creux, la tête est incapable de penser.

Mais la culture, et les Sénégalais me l'ont dit, est une de leurs richesses « naturelles », source d'équilibre et pôle d'attraction pour toute l'Afrique.

Dans les rues de l'île de Gorée, un enfant d'une dizaine d'années a couru derrière moi. Je lui ai donné la pièce qu'il me demandait, m'attendant à ce qu'il m'abandonne aussitôt son poing fermé sur l'argent. Mais non, il a tenu à me faire visiter le musée de la mer, à m'expliquer les différents objets qui y sont exposés. A la fin il a voulu m'écrire son nom. Je lui ai tendu mon stylo et rapidement, parfaitement il a tracé ces lettres : « Cheickh Ousmane Sow, rue Saint-Germain Ile de Gorée. Sénégal ». Puis il a précisé avec fierté qu'il voulait être maître d'école. Et c'est à lui, enfant libre et vif qui habite dans l'île de la Maison des Esclaves, que je dédie cette chronique.

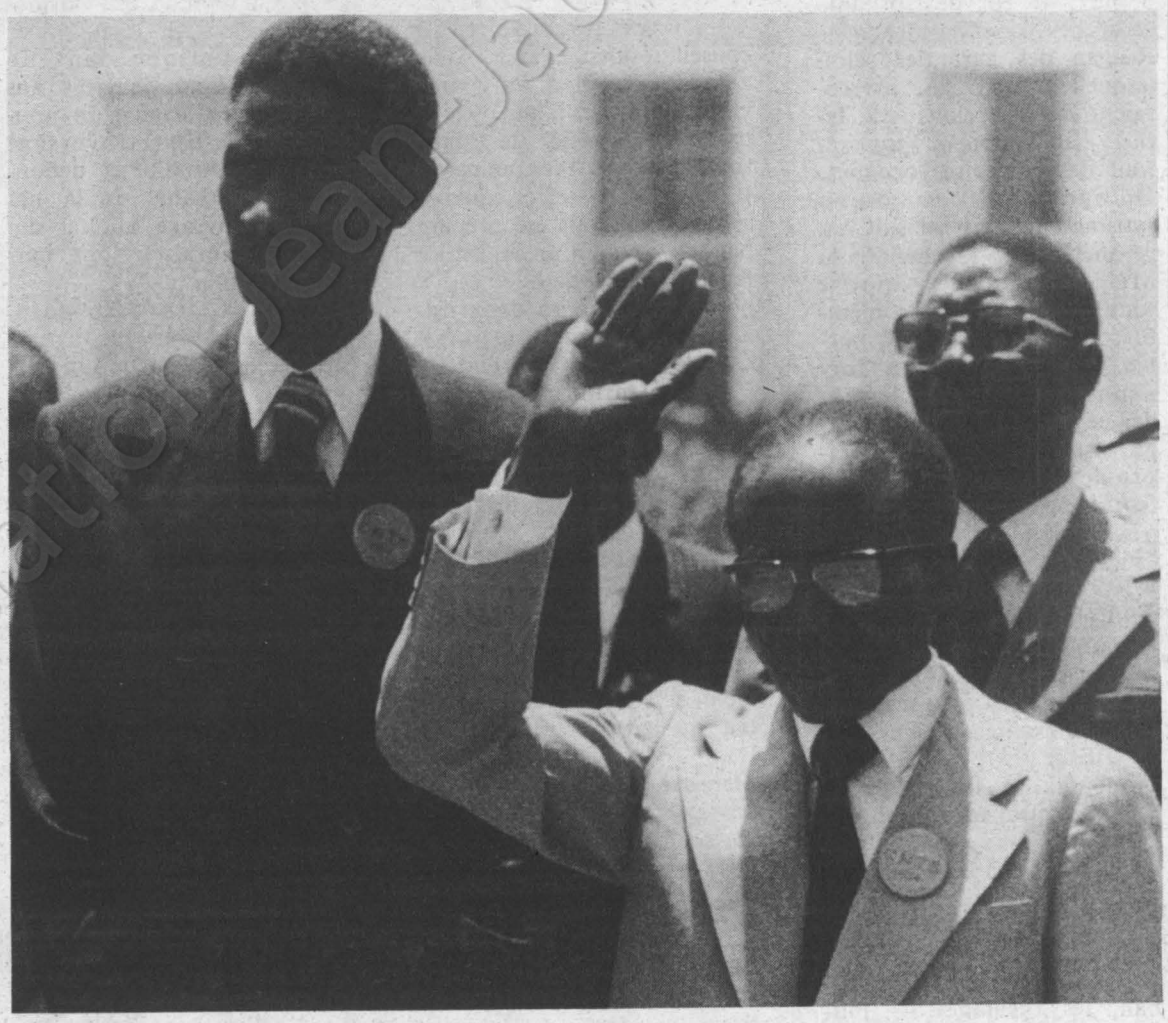

Léopold Sedar Senghor et Abou Diouf, son jeune successeur.

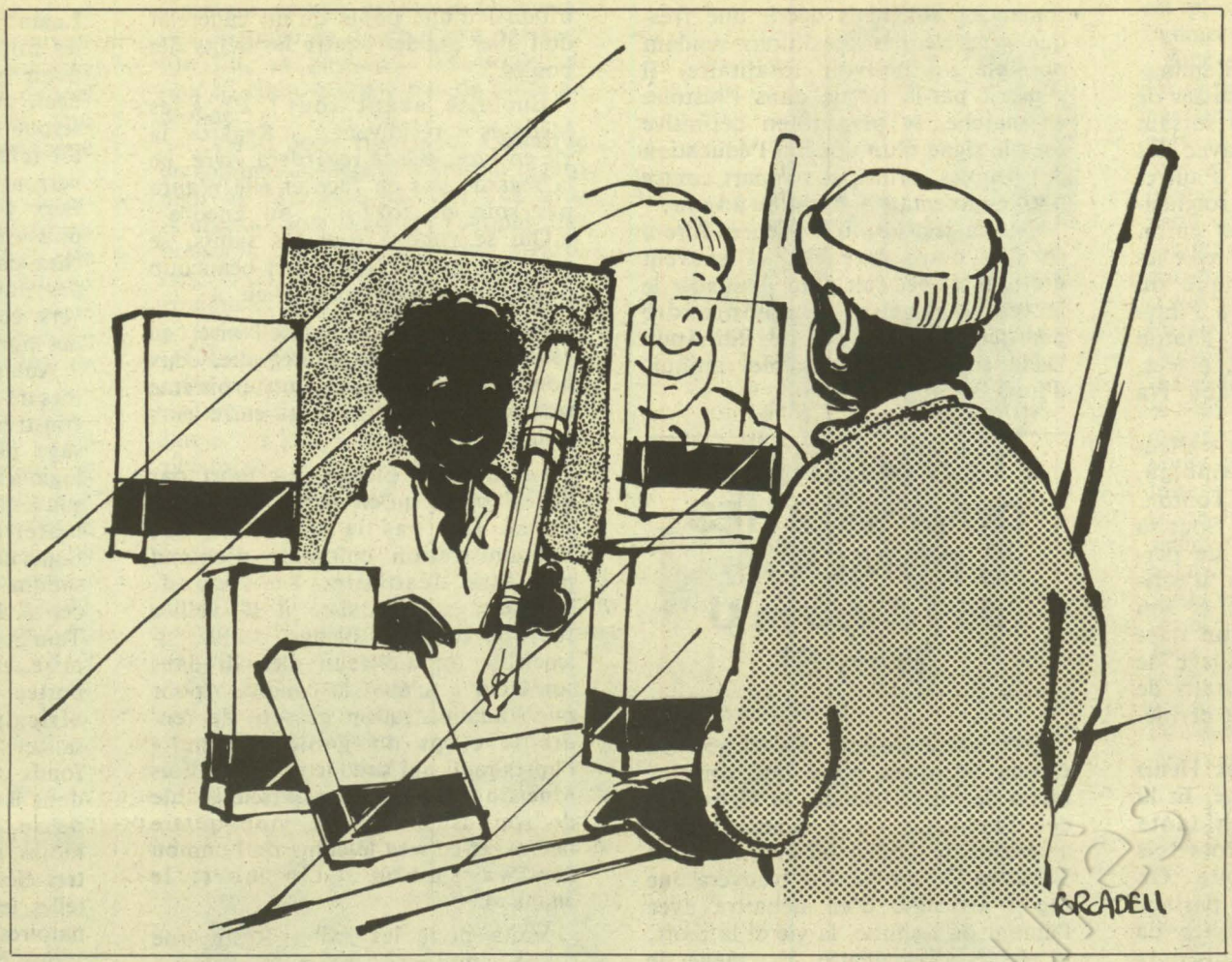

Le roman noir est bien parti...

Pourquoi ne pas aborder, pour une fois, la réalité d'un continent au travers de sa littérature ? Voici six romans africains particulièrement dignes d'attention

PAR JACQUES RANCOURT

OU EN EST l'Afrique noire aujourd'hui ? Est-elle toujours aussi « mal partie », comme l'écrivait René Dumont ? Les « régimes forts » ont-ils encore un avenir solide devant eux ? Le néo-colonialisme va-t-il bon train, et, si oui, quels obstacles lui oppose-t-on ? Comment va la vie quotidienne... le vieux débat entre retour à la tradition et « modernisation » de l'Afrique se pose-t-il toujours dans les mêmes termes ?

Pour répondre à toutes ces questions, j'ai choisi d'interroger quelques romans parus ces deux dernières années. On parle peu, trop peu, du roman africain. Pourtant, même à s'en tenir aux publications de langue française, la production est abondante. En Afrique même, signalons le travail des éditions Cle à Yaoundé, et des Nouvelles Editions africaines à Dakar, qui ont publié notamment deux romancières de renom, Aminata Sow Fall et Mariama Bâ. A Paris, Présence africaine et l'Harmattan poursuivent leur travail de vieux routiers de la littérature africaine, tandis que deux nouveaux venus sont apparus : un « petit », les éditions Silex dirigées par le Camerounais Paul Dakeyo (« Nègre de paille » de Yodi Karone vient d'obtenir le Grand Prix littéraire de l'Afrique noire décerné par l'Adelf), et un « grand », Hatier, qui a ouvert une collection dirigée par Jacques Chevrier, « Monde noir/Poche », spécialisée dans les récits (voir surtout ceux de Massa Makan Diabaté) et les recueils de nouvelles. Cela sans compter les publications occasionnelles par des éditeurs comme 10/18, le Seuil, Albin Michel...

Bien sûr, toutes les œuvres publiées n'ont pas un intérêt égal. J'ai retenu pour ma part six romans particulièrement dignes d'attention : cinq de langue française et un de langue anglaise, qui vient d'être traduit chez Hatier.

On verra que les questions posées plus haut sont souvent au centre des préoccupations de chacun. On sera sensible aussi, je l'espère, aux sensibilités personnelles, à une créativité qui donne à ces œuvres une place tout à fait légitime parmi le roman contemporain.

« LE DERNIER DE L'EMPIRE » de Sembène Ousmane

Septième roman de Sembène Ousmane, le romancier-cinéaste sénégalais bien connu de « Xala », « Ceddo », etc., « le Dernier de l'Empire » (l'Harmattan, 2 tomes) se situe dans la lignée politique du roman africain. Sembène y ajoute son humour, son œil observateur, son sens de l'histoire et celui non moins grand du récit romanesque.

Nous sommes en conseil des ministres à Dakar. Léon Mignane, ce vendredi matin, vient de disparaître ; son chauffeur a été tué, tandis que lui-même n'a apparemment laissé de message à personne. Alors qu'on se donne jusqu'à lundi matin pour rendre publique la disparition du « Vénérable », très vite la course à sa succession s'engage.

C'est l'occasion pour Sembène Ousmane de décrire les forces politiques en présence au Sénégal : à un extrême, des européanistes portés vers le néocolonialisme, à l'autre extrême, des nationalistes plus pressés de s'assurer leur part du gâteau que de rénover la démocratie.

Le doyen du conseil des ministres et ministre de la Justice, Cheikh Tidiane Sall, va pour sa part se faire le champion d'une entrée résolue de l'Afrique dans le monde du XXIe siècle, renonçant au passéisme mais renvoyant aussi dos à dos les profiteurs des deux bords. C'est ce même Cheikh Tidiane qui, tout au cours du récit, en remontant le fil de ses souvenirs, va nous permettre de revivre les quelque cinquante dernières années de l'histoire du Sénégal.

Finalement, la disparition de Léon Mignane se révélera être un complot ourdi par celui-ci avec l'état-major des armées pour s'assurer une retraite « honorable » malgré l'échec de sa politique, économique notamment. C'était sans compter avec quelques jeunes chefs du même état-major, qui transformeront l'opération en véritable coup d'Etat.

Cette fois, les centres de décision seront africains. On gèle les capitaux, ferme provisoirement les aéroports, et procède à l'inventaire des biens acquis aux frais de l'Etat par les hommes politiques de tous bords. Paradoxalement, ce sont ces jeunes militaires qui prennent l'initiative d'une rénovation sociale et politique telle que prônée par Cheikh Tidiane et dont quelque trois jours de luttes intestines auront démontré à satiété qu'on ne pouvait plus l'attendre de la classe au pouvoir. Et l'on annonce, après restauration de la justice et abolition des privilèges, un retour à la démocratie civile.

Sembène Ousmane joue-t-il avec le feu ? La carte blanche donnée aux militaires a-t-elle valeur de provocation pour secouer l'ensemble du corps politique ? Ce roman terminé en janvier 1981, à une époque où « la France vote toujours à droite » et où les relations franco-africaines sont incontestablement discréditées, porte à coup sûr la marque d'un certain désespoir.

On y reconnaîtra néanmoins une préoccupation constante de l'auteur, encore réaffirmée dans « O Pays, mon beau peuple » (Presses Pocket, 1975) : son engagement pour l'avènement d'une Afrique africaine, nourrie de dynamisme interne, et novateur, et non de « négritude », tourbillon où vont s'engouffrer tant de bonnes intentions...

« Le Dernier de l'Empire » est un roman à lire, à méditer. Par-delà les noms fictifs sur lesquels on pourra s'amuser à en apposer de vrais, par-delà quelques caricatures, il pose les problèmes en même temps de l'avenir de la démocratie en Afrique et de la sortie de l'Afrique du tiers monde. Et situant son action au Sénégal, il a l'avantage de réfléchir avec une relative sérénité, ce qui n'est pas donné au « Maître » du dictatorial Tonton d'Henri Lopes.

« LE PLEURER-RIRE » d'Henri Lopes

Le colonel Bwakamabé Na Sakkadé, promu général « malgré ses protestations », vient de prendre la succession (violente) de Pobépolé. Et wollé, wollé, woï, woï, que chacun applaudisse... faut que ça plie, ou que ça casse !

Ainsi s'engage le bouillant « Pleurer-rire » (Présence africaine), troisième roman du Congolais Henri Lopes.

...Bwakamabé va s'appuyer sur son ethnie, les Djabotama, qui auront l'exclusivité des charges politiques et militaires. Il se fera appeler « Tonton », et prendra comme maître d'hôtel un cuisinier djabotama, qu'il appellera « Maître ». Maître servira le Chivas à Tonton, Maître sera de presque toutes les rencontres de Tonton avec les ministres, avec le chef de la police Gourdain (résidu de l'époque coloniale), avec les autres

(suite en page 20)

(suite de la page 19)

chefs d'Etat africains, avec l'ambassadeur de France, puis, les caisses de l'Etat-Tonton se vidant sans sursaut apparent de l'Hexagone, avec les représentants de la Libye et d'autres pays du Golfe (après avoir soigneusement rompu avec Israël), et enfin, le caquet un peu moins haut, avec les émissaires secrets de l'Afrique du Sud. Maître voyagera aussi à l'intérieur, resservant le Chivas à Tonton en tous boulevards, avenues, places, écoles, musées « Bwakamabé Na Sakkadé ».

Maître sera le narrateur du « Pleurer-Rire ». Un narrateur ambigu, plutôt empressé auprès de Tonton, mais satirique dans ses écrits. Sous sa plume défilent une myriade de personnages, situations, modes d'écriture, tandis que le « Pays » et son chef d'Etat sont, plutôt qu'un pays ou un homme précis, un collage de situations historiques et de traits de dictateurs d'Afrique des vingt dernières années.

Certes, le sujet abordé par Henri Lopes n'est pas une nouveauté. Et la manière satirique, prédominante dans ce roman, a déjà plusieurs fois fait mouche en Afrique noire. On pourra d'ailleurs regretter au passage des descriptions, en particulier de mouvements de foules ou de discours de Bwakamabé, qui font double emploi et distendent le récit sans intérêt réel. On aurait tort toutefois de n'y voir qu'une satire de plus sur les dictatures africaines.

Lopes cisèle habilement ses personnages, qu'ils soient collectifs ou individuels. En donnant corps à Tonton, ce bon bougre sanguinaire aussi pitoyable qu'impitoyable, pathétique en fin de compte, en mettant à jour les forces actives et passives sur lesquelles ce dictateur s'appuie, le romancier congolais décrit une fresque générale des conditions rendant possible un pouvoir totalitaire. Il s'inscrit par-là même dans l'histoire en marche, se plaçant en définitive sous le signe d'un appel à l'éducation des peuples, principal rempart contre tous les potentats présents ou à venir.

Que la lecture du « Pleurer-Rire » soit en outre agréable, et souvent drôle, n'est pas fait pour dissuader le lecteur désireux de comprendre pourquoi des Bokassa, des Idi Amin Dada sont encore possibles aujourd'hui.

« LES MEDUSES, OU LES ORTIES DE MER » de Tchicaya U Tam'Si

Qui aime Joyce, Faulkner ou Garcia Marquez pour une certaine façon de dire l'Irlande, le vieux Sud des Etats-Unis ou l'homme latino-américain se doit à lui-même de lire Tchicaya U Tam'Si. Il y trouvera une façon africaine d'en débattre avec l'amour ou l'amitié, la vie et la mort, le réel et l'imaginaire. Et, mené de main de maître, un récit polyphonique tenant de la palabre, où l'accumulation des voix se charge de dessiner le fil de l'action.

Voilà ce qui attend le lecteur des « Méduses » (Albin Michel), bien injustement oubliées par les prix littéraires cuvée 82. Tchicaya U Tam'Si, déjà largement connu comme poète, avait publié son premier roman, « les Cancrelats » (Albin Michel) en 1980. Il était dit dans « les Cancrelats » que ce n'est pas au tribunal d'une poule qu'un cancrelat doit aller plaider contre les délits des poules...

Lucidité avant tout ! Et « les Méduses » récidivent : « Regarde la vie en face, elle te regardera vivre, ne la regarde pas en face et elle n'aura pas soin de toi ! »... ou encore : « Qui se voue à tous les saints, se méprend sur le diable, met beaucoup de laideur sur le visage de Dieu. »

Nous sommes à Pointe-Noire, en 1944. A deux jours d'intervalle, deux hommes vont mourir, un troisième sera retrouvé dans le coma entre leurs tombes.

Le premier, Elenga, est mort par balles, parce qu'en temps de guerre on ne fait pas la grève, et que l'administration coloniale n'entend pas être désobéie. Le second, Muendo, avait assisté à la veillée funèbre autour d'Elenga, veillée silencieuse où « chacun pleurait dans son cœur » (c'était la condition pour que l'administration accepte de rendre le corps du jeune homme) ; l'après-midi qui suit, le scieur de bois Muendo est dépecé par la scie géante de son usine. Encore vingt-quatre heures, et ce sera le coma de Luambu (Lufwa Lumbu : « la mort, le chant »).

Voilà pour les faits. Reste une place, immense, pour le délire : délire qui les accompagne, délire auquel ils donneront lieu. Délire de Luambu tout d'abord, qui, en proie à la mauvaise conscience, finira par emmêler présent et souvenirs, et, ne se fiant plus à lui-même, interrogera pour y voir clair la lune ou les lunules de ses pouces : jusqu'au coma entre les deux tombes. Délire ensuite d'André Sola et de son entourage : collègue de bureau de Luambu, Sola a découvert que les trois hommes, Elenga, Muendo et Luambu se connaissaient. Dès lors les faits ne tiennent plus : il *doit* y avoir une explication unique aux deux morts et au coma. Les devins seront consultés, Luambu sera bientôt refaçonné en sorcier, des femmes verront son apparition au marché en faux poissonnier vendant de faux poissons : « N'achetez pas, ne touchez pas ! Ces poissons ne sont pas des poissons, ces poissons sont des vers, ces vers sont ceux d'un cadavre, des morceaux de cadavre ! »

Autant le délire croît par vagues à mesure qu'avance le roman, autant la construction est contrôlée. Par dosage plutôt que par enchaînements logiques. Avec une langue française souvent prise à contre-pied, avec un matériau résolument africain — bouts de phrases, proverbes, rationalisations de palabre, humour, références à l'imaginaire —, Tchicaya U Tam'Si me semble avoir réussi ici une mise en valeur exemplaire de la portée universelle d'une civilisation africaine. Et cela sans complaisance : soient-ils puisés dans le vieux fonds culturel africain, les proverbes dont il use pour en appeler au règne de la lucidité n'en prennent pas moins leurs distances vis-à-vis d'autres éléments hérités du même fonds, telles les croyances et pratiques divinatoires.

Son compatriote Henri Lopes ne le contredirait pas, pour qui « l'éducation du peuple » constitue le seul recours décisif contre le règne des pouvoirs abusifs. Et tant pis si la crédulité y perd des plumes, celles qui suivront n'en seront que plus saines !

Voici entremêlées la vie de Tamango, chef africain luttant contre les négriers au XVIIIe siècle, et celle de N'Dongo, membre flottant d'un groupuscule révolutionnaire des années soixante-dix, qui l'a désigné pour assassiner François Navarro, un

OBJECTIF : 10 000 ABONNES NOUVEAUX

Depuis quelques semaines « l'Unité » a changé de visage et se présente à vous avec un nouveau format, plus maniable, et une pagination plus étoffée qui permettra de réaliser un journal plus vivant et plus équilibré. De toute part, on nous dit que ce changement est apprécié.

Près de onze ans après sa naissance — nous fêterons bientôt notre 500e numéro —, « l'Unité » a donc pris un nouveau départ qui se prolonge par une grande campagne d'abonnements à laquelle nous fixons comme objectif 10 000 abonnés nouveaux.

Pour l'atteindre nous avons besoin du concours actif de tous ceux qui lisent ce journal, de tous ceux qui le diffusent, de tous ceux qui, responsables du Parti socialiste, militants ou sympathisants, ont la possibilité de le faire connaître autour d'eux. Face à la grande presse qui dispose de moyens écrasants, vous êtes notre richesse. Mobilisez-vous avec nous pour faire faire à « l'Unité » un nouveau bond en avant.

Bulletin d'abonnement à retourner à

l'administration de l'unité

10, rue de Solférino 75007 PARIS

Je soussigné .....

.....

demeurant .....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » :

* *abonnement d'un an (230 F)* ☐

* *abonnement de six mois (150 F)* ☐

et vous adresse la somme correspondante

☐ par chèque bancaire ☐ par chèque postal

☐ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 2.34235J.PARIS

Les abonnés arrivés à échéance sont priés de joindre à leur réabonnement la dernière bande d'envoi du journal.

Date Signature

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 878.40.73. Administration : 10, rue de Solférino 75007 Paris. Tél. : 550.34.35. Directeur : Claude Estier ; Rédaction en chef : Nicole Chaillot, Guy Perrimond ; Grand Reporter : Jean-Paul Liégeois ; Rédaction : Martine Ducousset, Fabian Gastellier, Frédérique de Gravelaine, Claude Jadoul, Emmanuèle Plas, Paul Leduc, Gilbert Sans. Secrétariat de rédaction : Nadine Berger (Révision), Mauricette Duchemin (maquette) ; Dessins : Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Pym, Forcadell, Bellenger ; Photos : Pascal Lebrun ; Publicité : 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73. Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé ; Coordination : Ofres 118, Champs-Elysées, 75008 Paris. Imprimerie : E.T.C. 76190 Yvetot. Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité ; Directrice de la publication : Nicole Chaillot ; Cadet Photocomposition, 75009 Paris.

sergent français promu général et chef de la police au sein du gouvernement... Décidément, les anciens militaires ont du succès, qui auprès du « Tonton » d'Henri Lopes, qui auprès du Léon Mignane de Sembène Ousmane...

De conseil des ministres en chambres d'étudiants, des manifestations de rue aux réceptions mondaines, de débats politiques en ébats sentimentaux, « le Temps de Tamango » nous donne une vision variée de l'histoire récente du Sénégal, à rapprocher de celle du « Dernier de l'Empire ».

Mais N'Dongo échouera. Car, comme le sera le Luambu de Tchicaya U Tam'Si, le personnage de Boubacar Boris Diop est hanté par ses rêves, qui finiront par prendre le dessus et fausser sa perception des rapports entre le réel et l'imaginaire.

En Afrique, aujourd'hui, si l'on en croit les romanciers, la lucidité est bel et bien à l'ordre du jour...

« LE TEMPS DE TAMANGO » de Boubacar Boris Diop

Un roman un peu tard venu dans la lignée du nouveau-roman, et qui en épouse les caractères pédagogiques un peu lassants. N'empêche, avec ce premier roman, « le Temps de Tamango » (l'Harmattan, « Encres noires »), le Sénégalais Boubacar Boris Diop apparaît d'ores et déjà comme un romancier à la sensibilité fine, avec un sens indubitable de la narration et de la mise en situation.

L'action se passe au Sénégal dans les années soixante-dix. Elle est racontée par un narrateur qui a été intimement mêlé aux luttes syndicales et politiques menées contre le néo-colonialisme. Ce narrateur, écrivant au début du XXIe siècle, est lui-même doublé d'un auteur, lequel, aidé des documents du premier et des avis de ses collègues historiens, écrit en 2063 : d'où la structure du roman, avec trois parties rédigées par le narrateur, suivies chacune des commentaires de l'auteur.

En 2063 — à moins que ce ne soit ironie —, on juge avoir, sous le règne de « notre glorieux parti communiste », la distance nécessaire pour analyser avec sérénité la vie du Sénégal aux toutes premières décennies de l'indépendance.

Un auteur romancier eût été tenté par l'anticipation, et l'on peut regretter que, maniant l'artifice, Boubacar Boris Diop ne l'ait pas poussé plus loin. En tout état de cause, il a préféré les retours dans le passé, qui ne sont pas non plus de mauvaise lecture.

« UN CHANT ECARLATE » de Mariama Bâ

Ousmane Gueye aime Mireille de la Vallée, Mireille de la Vallée aime Ousmane Gueye. Ils commencent Philo ensemble, à Dakar. Monsieur de la Vallée découvre le pot aux roses et rapatrie Mireille. Ousmane et Mireille s'écrivent : Mai-68 à Dakar, Mai-68 à Paris. Roissy-Charles de Gaulle : voici Ousmane, il épousera Mireille à la mosquée de Paris. Au départ de sa fille pour l'Afrique, madame de la Vallée, après « trente années où elle n'avait eu aucune pensée propre », répétera derrière son mari « la traîtresse ! la saleté ! »... avant de s'évanouir !

Aéroport de Dakar-Foff : Ousmane est repris par deux femmes, sa mère Yaye Khady puis une camarade d'enfance Ouleymatou. Ousmane cherche ses racines, sa négritude ; Mireille végète. Mireille accouche, Ousmane épouse en secret Ouleymatou. Mireille en délire finira par tuer son fils, ce gnouloule khessoule, ni noir ni clair, qui n'a pas de place au monde.

...Voilà pour l'intrigue. Classique en somme, et banale, n'était le regard aigu de Mariama Bâ, qui est, avec Aminata Sow Fall (« l'Appel des arènes », Nouvelles Editions africaines, 1982), l'une des toutes premières romancières d'Afrique noire. Déjà avec « Une si longue lettre » (N.E.A., 1979), cette écrivain sénégalaise avait dénoncé la polygamie. Elle récidive ici, dans « Un chant écarlate » (N.E.A.), mais sur un fond plus large.

D'une part il y a le racisme,



Henri Lopes.

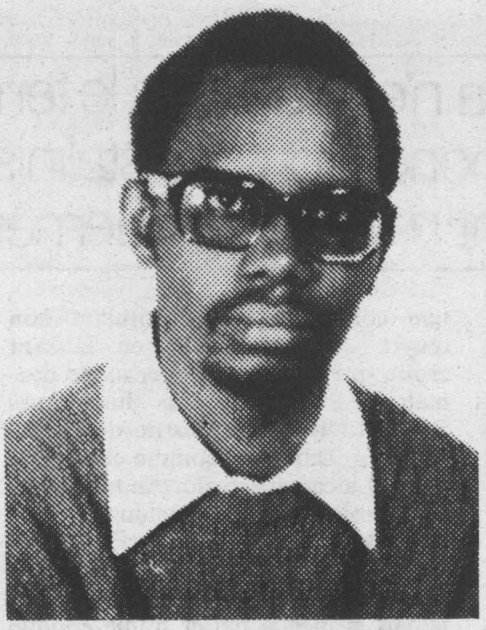

Boubacar Boris Diop.



Sembène Ousmane.



Mariama Bâ.

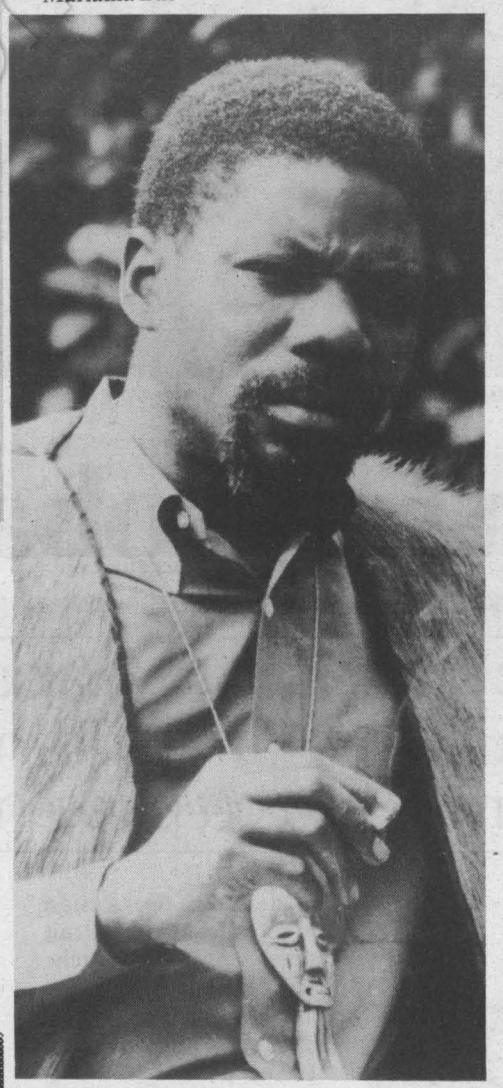

Tchicaya U Tam'Si.

réciproque, le gros racisme et le racisme diffus : alimenté par le premier, le second devient bientôt tout aussi aveugle et ravageur. D'autre part, il y a l'amour, avec son équilibre changeant, la vigilance qu'il faut pour l'épanouir ou simplement l'entretenir. Et puis il y a la liberté individuelle, la consistance ou la lâcheté de chacun.

Mireille est libre, comme est libre un ami d'Ousmane, qui vit en accord avec ses choix : Lamine. Ousmane est plus chancelant, la pression des femmes sur lui va l'achever.

Que dénonce au fait Mariama Bâ ? La lâcheté, certes, et elle n'y va pas par quatre chemins. Mais aussi, de part et d'autre de la Méditerranée, tout système d'organisation sociale invitant à la lâcheté, ou à la mesquinerie. Et, au tout premier plan, tout système d'asservissement. Mireille partie, madame de la Vallée n'a plus « que son mari, homme de pierre à servir, satisfaire, et applaudir jusqu'à l'éclatement de son cœur ». Ousmane de retour, et riche, Yaye Khady et Ouleymatou ne reculeront devant aucune bassesse pour récupérer ce jeune homme dont pourtant la mollesse a de quoi inquiéter. Et Ousmane lui-même ne sera respecté des siens que tant qu'il leur distribuera aveuglément ses billets de banque.

Qu'on ne s'y méprenne pas : « Un chant écarlate » est un roman féministe. Comme il est, plus largement, « libertiste ». Un beau roman, sensible et lucide, qui ne fait regretter que davantage la disparition de son auteur, en août 1981.

« MA MERCEDES EST PLUS GROSSE QUE LA TIENNE » de Nken Nwankwo

En dernier lieu de cette revue des parutions récentes de romans d'Afrique noire, voici un roman de langue anglaise, initialement publié en 1975, et que la collection « Monde noir/Poche » de chez Hatier vient de faire paraître dans une traduction de Josette Mane : « Ma Mercedes est plus grosse que la tienne. »

Un récit linéaire, d'une tonalité moins grave que celle des romans qui précèdent. Non pas que les péripéties vécues par Onuma, depuis Lagos où il mène la grande vie jusqu'à son village natal où la chance finit par l'abandonner, se déroulent en milieu idyllique. Simplement, Nkem Nwankwo a pris pour personnage un jeune arriviste, passionné d'argent et de sexe, et dont la naïveté permet à l'auteur de garder à tout moment la distance de l'humour.

Après des études universitaires tumultueuses, Onuma a trouvé une situation « enviable » : « Onuma était chargé des relations publiques dans une société européenne basée à Lagos. Avec son physique et son charme, il était fait pour l'emploi. Son travail consistait surtout à faciliter les rapports entre les politiciens et les fonctionnaires nigérians corrompus, et les hommes d'affaires européens qui les corrompaient. »

Onuma courra les boîtes de nuit, s'achètera un pavillon, s'endettera pour le rêve de sa vie : une Jaguar. De retour au village pour montrer son succès après quinze ans d'absence, l'enfant prodigue fera l'expérience des misères de la vie quotidienne. Adulé au début, il perd sa Jaguar dans un ravin, et voit son succès baisser, sa chance l'abandonner. A Lagos, on ne veut plus de lui. Il essaiera au village de remonter la pente en se liant à des petits politiciens véreux : mal lui en prend, il se fera rouler par ceux qu'il espérait rouler. Sans réussir pourtant à encaisser les leçons de sa légèreté.

Un roman de langue anglaise, c'est bien peu pour esquisser une comparaison avec ceux de langue française. On pensera en tout cas, davantage qu'aux romanciers présentés ici, à Ferdinand Oyono, l'auteur camerounais du « Vieux Nègre et la médaille » (Julliard, 1956, 10/18, 1977) : à cause d'un humour discret, constant, mieux adapté à la mise en évidence qu'à la démonstration. ●

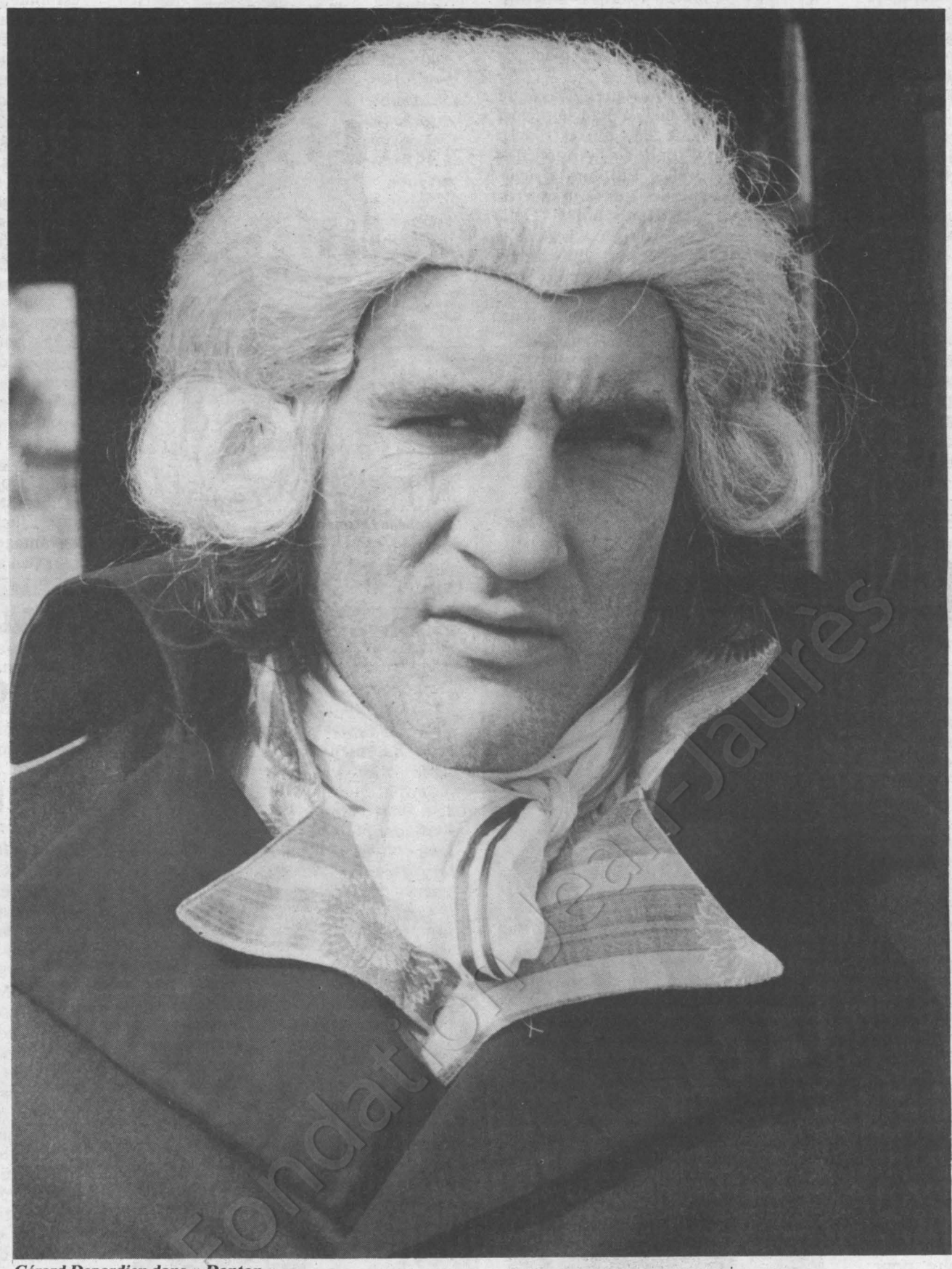

Sygma

Gérard Depardieu dans « Danton ».

Un improbable Danton

Avec son "Danton", Wajda n'explore pas le temps avec sa caméra mais dénonce tous les stalinismes. Résultat, un film fiévreux et puissant mais historiquement discutable

PAR SERGE RICHARD

ATTENTION : piège. A peine sorti le film d'Andrzej Wajda « Danton » que déjà la droite française cherche à l'utiliser et parsème ses rets grossiers pour y précipiter tout ce qui ne se situe pas entre Giscard et Chirac, ce qui fait quand même beaucoup de monde. La presse Tesson convoque même, en laudateurs très suspects de Wajda, aussi bien l'habituel provocateur Robert-André Vivien que l'ancienne vedette de l'affaire de Broglie, Michel Poniatowski : l'aristo giscardien dissertant sur qui était révolutionnaire en 1793 et qui ne l'était pas, c'est quasiment surréaliste !

On voit la grosse ruse : convenablement déformé, l'écho du congrès de Valence ou de telle déclaration d'un dirigeant socialiste « montrait bien » la filiation entre la gauche contemporaine et ces hideux verseurs de sang. Donc...

Soyons nets : rien, absolument rien dans « Danton » ne permet le moindre rapprochement de ce genre. Croire voir la moustache de Walesa sous le nez de Danton-Depardieu, comme on l'a dit ici ou là, c'est déjà ridicule (et insultant pour le leader de Solidarnosc) ; mais feindre de repérer les socialistes de 1983 dans les robespierristes du film c'est une filouterie. Peut-on espérer que personne à gauche, en voulant riposter et rendre un hommage mérité aux jacobins de 1793, ne tombera dans le panneau tendu ?

Mais Wajda lui-même ne se prête-t-il pas à ce genre de détournement ? Il est vrai que le cinéaste a pris un risque considérable en intitulant son œuvre « Danton ». Et en laissant croire que ce grand morceau de dramaturgie est un film historique. Résultat : toute une partie du public va voir « Danton » comme elle regardait « La caméra explore le temps » à la télévision. Le malentendu est complet.

On peut penser que le cinéma est un art de transmutation qui ne réussit jamais si bien à parler d'une époque que quand il la « commente » (« Que la fête commence », « la Nuit de Varennes », « la Nuit de San Lorenzo », pour ne prendre que des exemples récents). On peut même prétendre que le cinéma historique est une utopie absurde. Mais tant qu'à prendre une période du passé ou un protagoniste de manuel d'histoire, autant le serrer d'un peu près. Non par souci, probablement vain, de restituer à 100 % « la » vérité, mais plus modestement pour tenir compte des découvertes incessantes que les historiens font sur cette époque ou sur ce personnage.

Or, le Danton de Wajda décalque le vieux mythe forgé — pour les besoins de l'époque — par la République radical-socialiste, qui en nourrissait (« De l'audace, etc. », « Le sol de la patrie à la semelle de ses souliers, etc. ») les ardeurs patriotiques infusées à ses écoliers. Et qui en faisait, contre Robespierre, le garde-fou contre « les excès des révolutions »... ou plutôt contre les révolutions tout court. Bref, un personnage bien commode, Danton, et donc abondamment honoré en noms de rues.

Les mythes ayant la vie dure, celui-là survivra à toutes les rectifications des historiens, apportant des brassées de preuves sur les aspects peu ragoû-

tants de ce vénal démagogue. Dans le temps même où, point n'est besoin d'y insister en s'adressant aux lecteurs de « l'Unité », l'école Mathiez rendait à Robespierre son exceptionnelle dimension et l'humanité profonde qu'il dissimulait. Trop tard : la disgrâce historique de Maximilien servira, sans doute longtemps encore, d'exorcisme collectif inavoué.

Complet contresens sur Saint-Just

Non que Wajda n'ait honnêtement évoqué les déchirements de Robespierre et sa lucidité sans complaisance, lui offrant même les deux plus belles scènes du film. Mais il a fait de Danton l'improbable défenseur des intérêts du peuple et des libertés. Cette invraisemblance fondamentale — ne parlons pas des multiples invraisemblances de détail, ni même du complet contresens sur Saint-Just et de l'oubli du contexte (guerre aux frontières, sécession intérieure, excusez du peu !) — ne renforce pas le personnage Danton : elle lui nuit, en fait. Emporté par sa passion de convaincre, Wajda a inventé un Danton sympathique, porté de surcroît par un Depardieu sublime, pour nous persuader davantage que le procès dont Danton a été victime relevait de l'inadmissible. Comme s'il n'était pas justement préférable de montrer l'ignominie qu'il y a à condamner même le plus antipathique des individus, si le procès est truqué et joué d'avance... Tout se passe comme si Danton, créature éminemment ambiguë, avait fasciné à l'excès Wajda, passionné d'ambiguïté comme le prouve si bien « Cendres et diamant » (1).

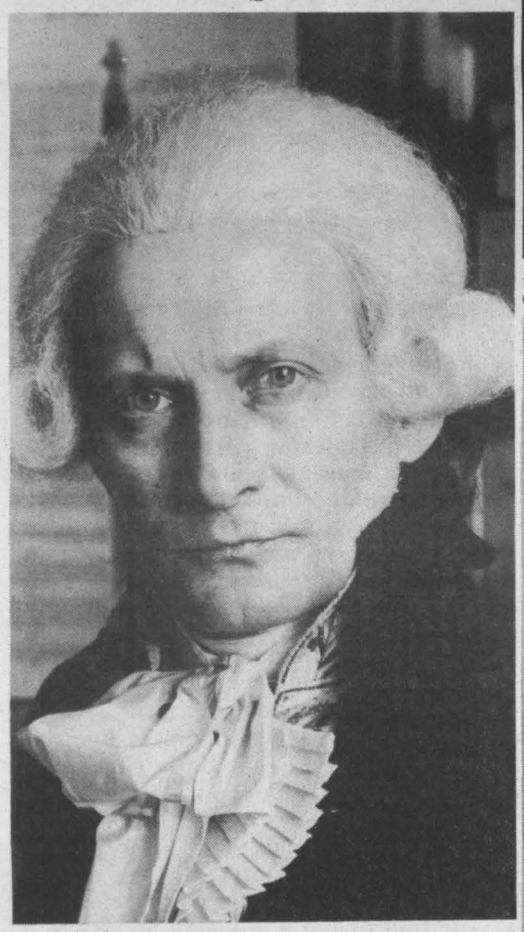

Robespierre interprété par l'acteur polonais Wojciech Pszoniak.

C'est finalement cela qui chagrine un peu : la Révolution française constitue une période suffisamment riche et complexe pour que tout puisse être dit à partir d'elle. Ariane Mnouchkine en a fait naguère la démonstration à la scène, en se rangeant du côté des hébertistes, victimes à la fois de Danton et de Robespierre. Encore faut-il ne pas trop forcer la réécriture, par exemple en escamotant les masses populaires (finalement déterminantes, même si l'on parlait un peu trop en leur nom).

Mais on voit bien à quoi Wajda, volant de simplification en simplification, voulait arriver vite en privilégiant la dramaturgie plutôt que l'attention portée à l'Histoire : mettre en scène, à travers le fiévreux combat de boxe Danton-Robespierre, les grandes questions jamais encore résolues. Ce qu'il dit ne surprendra pas dans la bouche de l'auteur de « l'Homme de marbre » : le cap est dur à tenir qui permet à une révolution d'éviter ou l'immobilisme, ou la justification automatique de la violence, ou la militarisation policière. Elle se perd à partir du moment où, avec les meilleures justifications du monde, elle admet que la fin justifie les moyens, qu'on ne fait pas d'omelette sans casser d'œufs... surtout si on ne voit pas où peut bien être l'omelette.

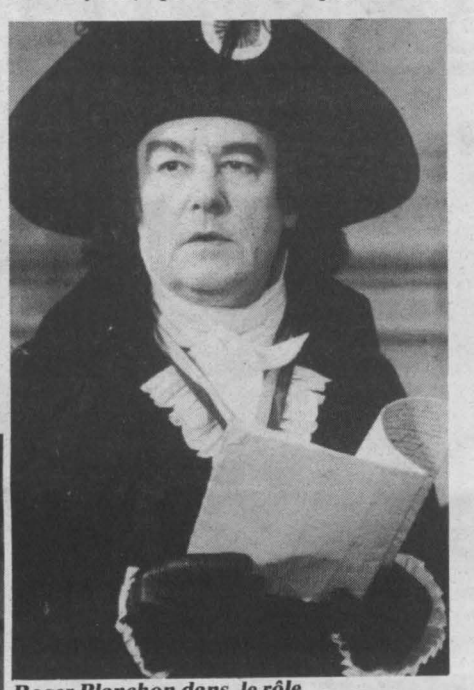

Roger Planchon dans le rôle de l'accusateur public Fouquier-Tinville.



Camille Desmoulins (Patrice Chéreau).

La cible de Wajda est à peine dissimulée : cœur du film, le procès truqué de Danton est un rappel transparent des procès de Moscou, de celui de « l'Aveu » d'Artur London ou de celui de « l'Homme de marbre ». Le stalinisme est en ligne de mire et l'utilisation anachronique des « bureaux » dans le dialogue n'est pas fortuite. Ni la scène (imaginaire) où il est ordonné à David de « gommer » un des personnages de sa fresque. Mais la dénonciation lancée par Wajda, au-delà du régime soviétique qui a assassiné le père du cinéaste à Katyn, vise tous ceux, homme, ou petit groupe, ou parti unique, ou armée, qui gouvernent à coups de « purges », de guillotine et de police secrète.

Rien que pour cela, au service de quoi l'auteur de « Danton » a mis sa prodigieuse puissance d'évocation habituelle, Wajda mérite qu'on oublie les voies un peu sinueuses utilisées pour y parvenir. ●

1) Voir l'ouvrage de référence sur le cinéaste : « Wajda », par Jean-Luc Douin (éditions Cana).

Politesse du désespoir à la polonaise

Interrogé en mai dernier pendant le Festival de Cannes, "l'autre" grand du cinéma polonais, Jerzy Skolimowski, raconte l'histoire de son film "Travail au noir", ou comment rire (jaune) de la dictature

PAR FABIAN GASTELLIER

UN an s'est écoulé depuis le 13 décembre. La Pologne d'avant, la Pologne d'après et celle de maintenant, bâtarde, hésitante, toujours aussi muselée quoi qu'on en dise et toujours aussi fière. Il y avait « Solidarité », il n'y a plus « Solidarité ». Amer constat. Entretemps — entre ce temps qui a séparé hier d'aujourd'hui ; la nuit du faux jour — le cinéaste Jerzy Skolimowski a réagi. A chaud. Mais sans perdre son sang-froid, son courage. Sans perdre non plus sa réputation de metteur en scène dérangeant, ironique, cinglant qu'il avait acquise avec le fabuleux « Deep End ».

En fait, « Travail au noir » pourrait s'appeler « Rire jaune » tellement on rit pendant une heure quarante et tellement ce rire finit par nous étrangler, nous étouffer. Ce témoignage-là est unique parce qu'à vif ; né du black-out, de cette espèce de panne d'électricité qui a coupé le courant des consciences polonaises, un soir d'hiver, il y a un an. Unique parce que peu complaisant, également. Pas question, pour Skolimowski, Polonais habitant Londres, de sortir son Kleenex et de s'effondrer en pleureuse sur le triste sort de la patrie perdue. Non. Pas de ça. Skolimowski filme l'Angleterre ; il se situe sciemment à l'extérieur. Une façon habile de nous montrer que les douleurs ne sont pas géographiques et que l'on n'a pas besoin d'être au centre du drame pour avoir le droit de parler de ce drame.

Raconter « Travail au noir » ? Un pari presque impossible. Ce film-là est tellement intelligent... C'est l'histoire de l'Histoire : quatre Polonais débarquent à Londres, le 5 décembre 1981, pour retaper la baraque qu'un membre de la Nomenklatura de chez eux a réussi à s'offrir. Un seul d'entre eux parle anglais. Le 13 décembre leur tombe dessus mais ils n'en sauront rien : leur « interprète » a choisi de se taire. Par pitié ? Par lâcheté ? Impossible à dire. Alors ils bossent. Dur. Et puis arrive le jour où il faut bien rentrer puisque la besogne est achevée. Et là, filmée de loin, à l'aéroport, c'est l'heure de la vérité, de la brusque cassure.

Skolimowski n'y va pas de main morte : ni héros, ni sympa, ni vrai-

(suite en page 24)

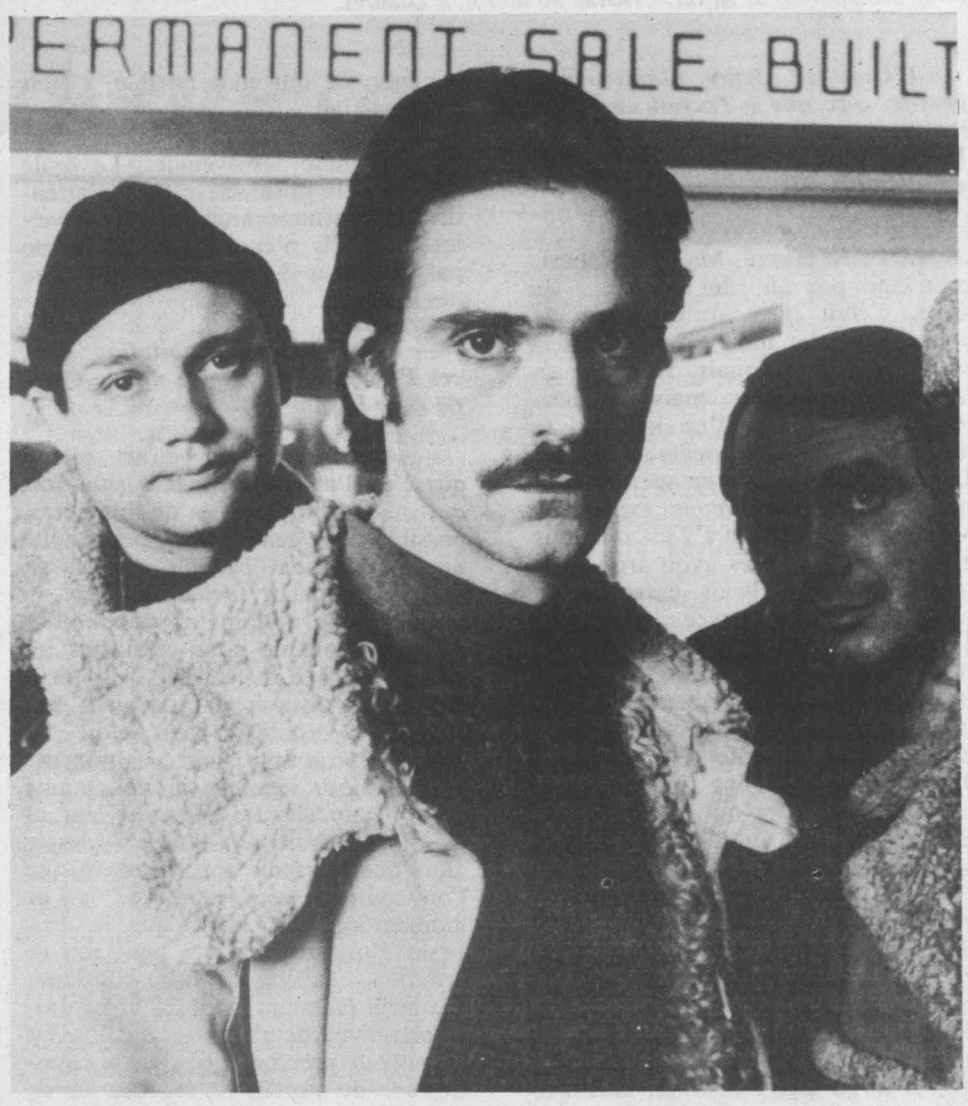

(suite de la page 23)

ment salaud, son personnage principal véhicule tant d'ambiguïté que ça nous laisse pantois... En plus, avec l'air de rien, Skolimowski réussit à nous parler de la politique, de l'exil (la réalité quotidienne des Polonais égarés dans les supermarchés londoniens), des privilèges en pays socialistes et de l'exploitation ouvrière. Chapeau. Avec si peu de pellicule, il fallait le faire. C'est fait.

Interviewé en mai dernier, pendant le festival de Cannes, Jerzy Skolimowski a bien voulu raconter l'histoire de ce film, de ce scénario hallucinant qui joue les funambules et fait un fabuleux pied de nez à la dictature.



Jerzy Skolimowski dirigeant « Travail au noir », à Londres.





« L'Unité » : Jerzy Skolimowski, peut-on dire que « Travail au noir » est le premier film qui traite du 13 décembre et de la période post-« Solidarité » ?

Jerzy Skolimowski : Oui. Jusqu'à ce jour, c'est le seul. Mais, au départ, ce n'était pas un film sur l'état de siège, c'était bien autre chose. Je voulais raconter mon expérience personelle d'exilé polonais. Non pas en la filmant, d'ailleurs, mais en l'écrivant sous la forme d'un journal. Je me suis acheté une vieille maison à Londres, que j'ai fait retaper par des ouvriers polonais, venus exprès de Varsovie pour ça. On s'y est tous mis et je ne crois pas les avoir trop maltraités ! Donc, j'avais entrepris de relater cette expérience lorsque le 13 décembre est arrivé, brisant en moi tout projet, toute tentative d'écriture. Je me suis senti ridicule, là, à Londres, pendant que la Pologne sombrait dans la nuit militaire. J'étais anéanti, sans plus aucune envie de continuer quoi que ce soit. Et puis un jour, dans la rue, je suis tombé par hasard sur un groupe de Polonais : des touristes en visite qui s'étaient retrouvés bloqués par l'état de siège et ne pouvaient plus rentrer, car il n'y avait plus d'avion ni de moyens de communication avec la Pologne. En plus, ils étaient sans le sou. Je leur ai trouvé des petits boulots et les ai logés, ça et là, chez des copains. Ce qui était terrible, c'était leur passivité. Ces gens-là avaient, d'un coup, baissé les bras et avançaient comme des aveugles. La seule chose qu'ils faisaient, c'était d'attendre les journaux anglais, les nouvelles. Mais ils n'en saisissaient même pas la teneur à cause de la barrière des langues.

— C'est votre cohabitation avec ces Polonais qui vous a donné l'idée de faire le film ?

— Absolument. Je dirais même que c'est l'absurdité de leur situation qui m'a fait penser qu'un film était possible. Ces gens étaient perdus, ils ne comprenaient pas un mot de ce qu'ils écoutaient avidement et ne voyaient que des images dépourvues de sens. Lorsque nous écoutions les informations, à la télévision, ils pleuraient et pourtant ils n'avaient pas compris la réalité de la tragédie. Le soir où l'on a appris que des mineurs étaient morts, je leur ai donné une version adoucie des faits. Je leur ai dit qu'il y avait peut-être des blessés alors que je savais pertinemment que l'on comptait sept cadavres... A ce moment-là, j'ai réalisé que le dirigeant d'un groupe — si petit soit ce groupe — se doit de faire continuer le travail en cours même si une catastrophe vient de s'abattre. Si l'on est capable de prendre sur soi cette catastrophe, de porter le fardeau et de protéger les membres du groupe, alors les tâches se poursuivent jour après jour et avec leur réalité se maintient l'espoir de voir naître une solution. Mes touristes, s'ils avaient été sans occupation, auraient sans doute complètement flanché vu leur état de solitaires abandonnés dans un pays étranger.

— Mais Nowak, le personnage-principal qui, effectivement, fait continuer le travail et prend son groupe en charge, n'est pas particulièrement sympathique. Il y a même des moments où il est carrément odieux — lorsqu'il déchire les affiches de « Solidarité », par exemple. Pourtant, vous vous êtes identifié à lui ?

— Ce n'est pas aussi simple. D'abord, on ne peut pas juger Nowak en bien ou en mal. Dans sa situation, que faire ? Choisir le désespoir et la vérité ou truquer les événements, histoire de dire « cinq minutes encore, monsieur le bourreau » ? Et puis, pour un Polonais, les affiches sur les murs de Londres, qu'est-ce que ça veut dire ? C'est trop facile ! Si quelqu'un les collait sur les murs de Varsovie, alors oui... En fait, à travers l'attitude ambiguë de Nowak, j'ai voulu remettre en question la fonction du dirigeant, quel qu'il soit. Lorsqu'on acquiert une parcelle de pouvoir, même si l'on a l'âme pure au départ, allez savoir... Quant à mon « identification », elle non plus n'est pas aussi simple. Je ne me suis pas mis à 100 % dans Nowak. Je suis ailleurs, quelque part entre lui et ce patron invisible pour lequel il rebâtit la maison...

— Encore un personnage négatif...

— Oui. Un personnage abstrait. On ne saura jamais qui il est : un officiel, un artiste ou peut-être un inventeur comme le Hongrois Rubik (vous savez, le cube diabolique) qui a gagné énormément d'argent. A travers lui, j'ai voulu montrer une réalité polonaise : celle de la Nomenklatura qui a le pouvoir de s'en aller. Un pouvoir exorbitant. Mes pauvres ouvriers polonais vont aller piocher pour quelques zlotys, histoire de permettre à un de leurs compatriotes de se tirer quand il le jugera nécessaire...

— Vous avez réussi le tour de force de faire un film sur le 13 décembre sans jamais parler de Walesa ni de « Solidarité ».

— Je n'ai jamais été membre de rien. Il aurait été si facile de faire de ces quatre ouvriers des militants atteints au cœur dans leur Credo ! Mais montrer le désarroi de Polonais tout simples, c'est montrer que le 13 décembre n'a pas seulement atteint une classe politique mais la Pologne tout entière. Alors... je ne parle pas de Walesa, je cite une seule fois « Solidarité » et, pourtant, je crois bien avoir fait un film totalement politique. Seulement moi, pour parler de la politique, je préfère prendre le biais de l'anecdote.

— Le fait de vous lancer dans la réalisation de ce film n'a-t-il pas été pour vous une façon de ne plus penser à ce qui se passait ? A l'image du travail incessant que Nowak impose à ses hommes ?

— Absolument. J'ai écrit le script en onze jours et deux semaines plus tard nous avons commencé le tournage qui a duré vingt-trois jours sans aucune interruption — ni week-end ni congé. Je crois que cela ressemblait à un plongeon : j'y suis allé d'un seul coup, sans hésiter. Avec, même, une telle détermination que je me suis fixé comme objectif le Festival de Cannes. Histoire de ne pas m'arrêter en chemin. Histoire, aussi, de représenter mon pays à une époque où il ne pouvait être question d'un film polonais à Cannes. J'ai tiré plus vite que mon ombre. C'était ça ou la déprime.

Téléfilm: la mémoire de la mine

PAR FABIAN GASTELLIER

MAURICE était mineur, là-bas dans le Nord noir des corons. Aujourd'hui, il ne l'est plus. Retraité. En Savoie. Parce que l'air y est meilleur et que Maurice, justement, respire si mal... Il s'est mis à peindre. Oh ! pas les neiges savoyardes qu'il a sous les yeux, non, mais la suie, le charbon, les dunes sombres qui ont bercé sa vie. Un jour, Maurice fugue. Il retourne « au pays ». Pour constater qu'un monde s'achève, lentement. On ferme les mines, le chômage pèse lourd et les enfants de mineurs cherchent vainement à comprendre ce qu'a bien pu être cette région, avant...

Dans « Toile de fond » (1), tout est dit et rien ne paraît jamais explicatif, théorique, faussement dramatique. La pudeur avec laquelle Daniel van Cutsem a réalisé cette promenade autour du problème de la mine est tout bonnement étonnante. Mais c'est que le sujet lui tenait particulièrement à cœur, à lui et à Fred Personne, ce comédien si sensible qui, pour la première fois, a rencontré comme son reflet dans le personnage de Maurice. Daniel van Cutsem et Fred Personne viennent du Nord. Du pays minier. Alors, pas question de rater le coche, de mentir aux ancêtres...

Au départ, le réalisateur a rencontré par hasard un ancien mineur, atteint par la silicose et qui était devenu peintre amateur. Ensemble ils ont parlé et l'idée de « Toile de fond » est née. « Daniel van Cutsem a tout de suite pris contact avec moi, raconte Fred Personne. J'achevais la tournée de la pièce de Claude Rich, « Un habit pour l'hiver » et, fait du hasard, je me trouvais à Roubaix. J'en ai profité pour visiter le maximum de choses : anciens puits miniers, cliniques, hôpitaux où essayaient de survivre des hommes achevés par la silicose. Pour essayer de comprendre. De retrouver les racines. » Chtimi, Fred Personne l'est jusqu'au bout des ongles. Lorsqu'il vous parle d'Auchel, son village, et de la fosse 5 aujourd'hui fermée, il ne joue pas l'émotion ; il la vit à fleur de peau. Pourtant, il n'est pas fils de mineur : « Mon père était paysan et ma mère avait ouvert une épicerie près des corons. Nous avons côtoyé heure après heure la vie des mineurs, la solidarité de la mine, la fierté des « gueules noires » et ça, ça ne s'oublie pas. »

Aujourd'hui, plus rien. Le délabrement tombe sur ces régions qui n'ont plus de charbon à offrir et que l'on a laissé mourir : « Autrefois, le pays était gai, précise Fred Personne. Bourré de fêtes, de fanfares, de processions, car on était souvent, en même temps, communiste et très catholique. A présent, cette société est morte et n'a accouché de rien d'autre. La reconversion, pour un mineur, ça ne veut pas dire grand-chose, car l'usine, c'est déchoir ; c'est aller vivre tout d'un coup d'une manière anonyme. »

Alors, pour ne pas oublier, ils ont fait ce téléfilm, en cherchant à rendre avec le plus possible de vérité un passé qui contient quand même un des épisodes les plus importants du combat social : « Il fallait beaucoup de retenue et beaucoup d'humour aussi, explique Fred Personne. Ne pas être triste ou misérabiliste, surtout pas, car là-bas, si les gens souffrent, ils ne se plaignent jamais. Nous devions saisir une atmosphère, un univers. Quelque chose qui se situe entre Zola et Crommelynck. Et puis, aussi, ne pas apporter de réponse, car nous n'en avons pas. Poser des questions, ça, oui. Demander implicitement, par exemple, ce que l'on peut faire d'un pays vidé de ses ressources et de centaines d'hommes qui ont entre cinquante et soixante ans et sont finis, silicosés, à demi morts ? »

« Toile de fond », avant tout, c'est un regard. Embué par l'émotion mais lucide, franc. Et pas racoleur. Un regard sans musique — pour que rien ne devienne démonstratif — mais avec une parole terrible. La parole de ces mineurs qui avouent, aujourd'hui désarmés : « Et dire, monsieur, qu'on a été si forts... » ●

(1) « Toile de fond » de Daniel Van Cutsem avec Fred Personne et Jeny Clève. F.r.3 vendredi 14 janvier, 21 h 35.



Kipa

Au risque de vous déplaire

VENDREDI 14 JANVIER

T.f.1 Variétés : Gilbert Bécaud — 20 h 35.

Monsieur 100000 volts devant la baie James, au Canada. Il chante (il est là pour ça), entre autres, « La solitude, ça n'existe pas », « L'amour est mort », « l'Indien ». Et, en prime, il reçoit une tribu d'Indiens. C'est ça, le sens de la pub.

A2 Ciné-club. Cycle Fantastique : « Dracula », de Tod Browring — 23 h 5.

Dracula le vrai, celui de Bela Lugosi qui vit le jour en 1931. Pas un chef-d'œuvre, mais une date capitale dans l'histoire du film fantastique. Préparez vos dentiers et gare à vos formules sanguines !

SAMEDI 15 JANVIER

T.f.1. Etoiles et toiles : la peur au cinéma, de Alain de Sedouy et Frédéric Mitterrand — 22 h 50.

Avant que les cinémaniaques n'aillent se gratter leur peur à Avoriaz, un regard sur le cinéma dit « d'épouvante ». Comment arrive-t-on à nous flanquer la trouille par écran interposé ? Réponses de John Borman, Georges Franju et Jacques Demy. Avec un extrait d'un film effroyable (je sais de quoi je cause, j'en ai vu trois quarts d'heure avant de m'enfuir) qui fut longtemps interdit, « Massacre à la tronçonneuse ».

F.r.3 Théâtre : « Cavalier seul », de Jacques Audiberti, mise en scène de Jean-Claude Amyl — 20 h 30.

Après « le Mal court », diffusé dernièrement, la télévision continuerait-elle de se mettre à l'heure Audiberti ? Ce n'est pas nous qui nous en plaindrons. Quel auteur ! Branchez-vous sur F.r.3 pour découvrir la chevauchée délirante du chevalier Mirtus, en route pour la croisade.

DIMANCHE 16 JANVIER

A.2 Chantez-le moi, de Jean-François Kahn : ces grandes chansons que nous offrent les poètes — 20 h 35.

A l'heure où le souvenir d'Aragon envahit les cœurs, Jean-François Kahn nous propose d'écouter, justement, les grands textes qui ont fait de grandes rengaines. Paroliers involontaires — Verlaine, Musset, Villon — ou plus volontaires — Queneau, Genet, Mac Orlan, Aragon — les poètes ont souvent permis aux musiciens et aux interprètes de briller de leurs plus beaux feux. Allons-y.

Roule, routier — n° 1 — en Colombie, de Bernard d'Abrigeon — 22 h.

Une série de sept documentaires sur la vie des routiers à travers le monde. Différences de nationalités, de paysages, de mentalités et même métier. Un monde lointain qui se rapproche. Passionnant.

Concert-actualités, proposé par Eve Ruggieri : l'agenda de Gérard Mannoni — 22 h 40.

On peut se caler dans son fauteuil en toute confiance : c'est Gérard Mannoni, critique musical de choc, qui a composé ce magazine. Son thème ? Musiciens et interprètes français. Avec Jean-Philippe Collard, Michel Dalberto, Gabriel Tacchino et des reportages sur Poulenc et Paul Dukas. Humour et sérieux sont, ensemble, au rendez-vous. Que demander de plus ?

F.r.3 « La Soif du mal », d'Orson Welles — 22 h 30.

Un chef-d'œuvre. Hallucinant de bout en bout. Le genre de film noir-suie qu'on ne saurait plus faire. A se pâmer !

LUNDI 17 JANVIER

F.r.3 « Le Vieux Fusil », de Robert Enrico — 20 h 35.

Lorsqu'on le voit la première fois, ce film se laisse regarder. Parce que Noiret, Romy Schneider et Jean Bouise, que voulez-vous... La deuxième fois, les défauts apparaissent. Alors, la énième fois, zut !

MARDI 18 JANVIER

T.f.1 Ballet : « le Lac des cygnes » — 20 h 35.

Au choix : barbant ou enchanteur. Avec le monde de la danse classique, il y a peu de demi-mesures... Et puis, ce bon vieux Piotr-Illytch Tchaïkovski n'avait pas la partition géniale. Mais Rudolf Noureev et Margot Fonteyn, eux, ont le pied léger...

F.r.3 La dernière séance, d'Eddy Mitchell : « Jack, le tueur de géants », de Nathan Juran et « les Survivants de l'infini », de Joseph Newman — 20 h 35.

Entre deux dessins animés du roi Tex Avery, un hommage au fantastique. Décidément, c'est une épidémie...

MERCREDI 19 JANVIER

A.2 « L'homme qui aimait deux femmes », de Philippe Defrance — 20 h 35.

Paul est déchiré. Il aime sa femme Clémence mais succombe au charme de Julie. Qui plus est, il ne supporte pas de mentir ou de vivre caché. Alors... alors, comble de l'étonnement pour ce sympathique Don Juan, Clémence et Julie vont devenir copines... Avec une affiche de choix : François Marthouret, Denise Chalem et « La » Prucnal.

F.r.3 « Les Parasites », de Roland Joffe — 20 h 35.

Pendant que, sur Antenne 2, deux femmes sont aimées d'un même homme, sur F.r.3 une femme est plaquée par son mari et demeure seule avec ses quatre enfants dont une mongolienne. Une plongée au fond du désespoir.

JEUDI 20 JANVIER

T.f.1 « Les Poneys sauvages », n° 5, de Michel Déon ; réalisation Robert Mazoyer — 20 h 35.

Lorsqu'on a pu assister, bouche bée, à l'épisode n° 3 nous faisant l'apologie à peine voilée de l'O.a.s., on se demande ce qui va être dit sur Mai-68... A surveiller.

F.r.3 « la Porte de l'enfer », de Teinosuke Kinugasa — 20 h 35.

Une histoire abracadabrante de guerre, de mort et de vegeance dans le Japon médiéval. A découvrir.

Le ras-le-bol de la semaine

Jadis et même naguère on pouvait encore passer un dimanche frileux devant son petit écran. Il y eut ainsi de bien belles fins d'après-midi sur F.r.3 avec le Théâtre de toujours en compagnie de Shakespeare (Ah ! les réalisations de la B.b.c.) ou de Jules Renard (Ah ! « le Plaisir de rompre » ou « le Pain de ménage »). Plus récemment, Jean-Michel Damian, Jacques Merlet et Jérôme Garcin avaient su toucher un public par leur rigueur, leur honnêteté et leur humour. Un public d'« intellos » peut-être, mais quelques centaines de milliers de fidèles quand même. Là-dessus, la guillotine de l'indice d'écoute qui tue est tombée. Pas assez d'audience ! Exit Ouvert le dimanche. Depuis c'est fermé jusqu'à 17 heures sur F.r.3. Ainsi plus de risque de mauvais sondages, le combat cessant faute de combattants.

Si vous ne supportez toujours pas l'avilissante démagogie de Jacques Martin sur A.2 (où ce monsieur monopolise quelque cinq heures d'antenne) et si les reportages sportifs ne sont pas précisément votre tasse de thé, vous serez puni et privé de télé.

Question à l'ami Serge Moati, directeur des programmes sur F.r.3 : « Si « le Sagouin » ou « le Pain noir » avaient été programmés un dimanche après-midi en concurrence avec Martin le suffisant et la coupe Davis, quel indice d'écoute auraient-ils recueilli ? »

Nicole Chaillot

LE PARC DE LOMME

Une innovation.

La créativité.

Ce mot magique, éclatant, sorti du Néant et qui devient Réalité, semblait soit, être considéré comme une maladie honteuse avant le 10 mai, soit, avoir été étouffé par les « ronrons de contentements » d'hommes ayant « peur d'avoir peur » (comme disait Colette).
Quelques uns d'entre nous se souviendront de ce bon vieux LUNA PARK, directement accoudé aux frontières de PARIS, offrant ses grands manèges. (Circuit - Railway - Grande Roue etc...).
LUNA PARK est mort quelques années après la dernière guerre, et il ne reste plus en FRANCE que quelques Parcs d'attractions de bien petite taille fréquentés localement, ou de grandes manifestations à dates fixes : Foire du Trône - Fête des Loges. Le Français aime les foires et fêtes populaires, qui le changent tellement de ses habitudes, souvent, trop programmées. Il aime comme ses frères d'autres pays, les bruits, odeurs, lumières et imprévus visuels.
Seul ou en famille l'homme veut s'amuser et oublier son quotidien.
L'affluence dans ces festivités à court-terme est immense ; c'est-dire l'intérêt perpetuel qu'elles entrainent.

Que font nos voisins

En Europe, ces mêmes lieux d'attractions et d'amusements sont par contre très nombreux.
Angleterre = 43 Espagne = 5
Allemagne Ouest = 23 Danemark = 5
Belgique = 6
Mais les U.S.A. détiennent le record avec 1000 parcs dont Disneyland en Californie et Disneyworld en Floride.
La réussite de ces points enchanteurs se mesure au nombre d'entrées annuelles - Pour le vieux continent, le chiffre oscille entre 1 et 9 millions, quant aux territoires de l'Oncle Sam, il dépasse les 14 millions -
C'est pourquoi, nous nous devions de réagir et c'est fait ! -

Le parc de lomme va naître

IMPLANTE sur la commune de LOMME, en bordure de la rocade Nord-Ouest de Lille, donc proche de la frontière Belge, ce parc sera l'un des tous premiers lieux d'attractions d'Europe d'ici 1990. Il draînera ainsi toutes les clientèles anglaises, belges, allemandes, luxembourgeoises et hollandaises.
Le choix de la situation géographique a été bien pensé puisqu'elle est en parfait accord avec sa vocation européenne.
La commune de LOMME est située sur l'Axe Paris - Gand -Anvers.
Le parc est directement accessible par les autoroutes Bruxelles -Dunkerque - Paris, (sans aucun feu rouge).

Que peut-on y trouver ?

Ce parc offre d'infinis avantages :

— Ce sera d'abord et avant tout un magnifique aménagement paysagé apte à la promenade tranquille grâce aux multiples allées boisées et clairieres fleuries, loin des bruits. Cette notion de liberté et de choix pour le visiteur fait du parc de LOMME un attrait exceptionnel.
On y trouvera ensuite toutes les possibilités, les plus variées dans le cadre de la restauration : du sandwich, au croissant chaud, des saucisses au cornet de frites, pour ceux qui ne veulent pas perdre de temps. L'échantillonage se verra augmenté par des restaurants simples, à la cuisine typique française, chinoise, indienne. Enfin pour les visiteurs décidés à bien festoyer, un ou deux restaurants de classe leur présenteront des menus et des cartes plus sophistiquées.
— Un éventail prodigieux d'attractions en quantitié et qualité.
Il y aura tous les manèges et toutes les attractions qui ont déjà fait la réussite de ce type de loisirs apportant à chacun : Sensations, Amusements et Etonnements, mais surtout, l'originalité du parc de LOMME résidera dans la conception d'un nouvel environnement culturel et la création de Thèmes inédits qui en feront un endroit unique, comparable à aucun autre parc dans le monde.
Que de « titres » qui font rêver à l'avance : la Vallée Préhistorique avec ses dinosaures et ses hommes des cavernes, le Village Gaulois, la Ville Gallo-Romaine, la Cité Médiévale.
— Des nouveautés
a) Le Pavillon des Grandes Découvertes du 19è permettra au visiteur d'assister à quatre scènes animées :
— La première découvrira l'intérieur d'une maison du 19è siècle où des personnages feront fonctionner différents matériel domestiques : téléphone machine à laver, phonographe etc...
— La deuxième, présentera les différents visages de la Fée Electricité dans une rue de la Belle Epoque.
— Dans la troisième, le visiteur assistera au travail complétement transformé grâce aux nouveaux moyens de communication d'une salle de rédaction d'un grand journal de l'époque.
— La quatrième scène montrera les différents moyens de transports inventés au 19è siècle et encore utilisés aujourd'hui.
Pour terminer le spectacle, seront présentées les inventions folles, sans lendemain, et notre monde du 20è siècle vu par des rêveurs, et des visionnaires du siècle dernier tel le dessinateur ROBIDA.

Le monde du futur.

b) Dans une première tranche le Monde du Futur développera deux thèmes principaux ENERGIE et ECOLOGIE.

— Dans une architecture rappelant la composition d'une molécule simple le manège de l'Energie proposera au visiteur la rencontre avec les différentes formes de l'énergie, (traditionnelle et de demain), depuis leur formation jusqu'à leur utilisation.

Tous les procédés audiovisuels, cinétiques, animation de maquettes etc... seront utilisés pour créer un véritable spectacle fascinant et éducatif.

— Dans un univers recréé, ECOLOGIES, le Centre de l'Ecologie, se proposera d'étonner, de charmer et d'amuser le visiteur de tout âge en lui offrant une promenade à travers les grands cycles de l'Univers et de notre planète une approche plus précise de notre biosphère, une rencontre réelle avec les différents écosystèmes de notre vie quotidienne, une participation à des jeux écologiques.

L'architecture d'ensemble sera très futuriste et plongera le visiteur dans le 21è siècle.

Le financement

Le Financement de l'opération est assuré par la Société Immobilière du Parc de LOMME qui restera propriétaire du terrain louant ses espaces à une Société en commandité par actions regroupant des capitaux privés français.

Les retombées économiques

Les retombées économiques de cette réalisation seront très importantes.
— Création de 500 emplois.
— Injection de plus de 100 millions de Francs dans l'économie régionale.
— Economie annuelle de devises de l'ordre de 50 à 80 millions de Francs.
— Rayonnement de la région du Nord accru par rapport à la concurrence grâce à son originalité.
N'oublions pas qu'actuellement la clientèle française fournit 1/3 de leur chiffre d'affaires aux parcs belges.

Calendrier

— Mise en chantier en mars 1982
— Ouverture prévue en avril 1985
— Fréquentation prévue pour la première année : 7 à 800.000 visiteurs avec un parking de 4.000 places
— Fréquentation prévue pour 1990 : 2.500.00 visiteurs avec 8.000 places de parking.

En conclusion

N'est-ce pas fantastique de créer le Merveilleux, le Rire, l'Emerveillement pour les grands et les petits, les familles et les solitaires, les français et leurs voisins ?
Le Parc de LOMME sorti du néant va naître pour la joie de millions de visiteurs.
INNOVATION...ce sera réellement une innovation. La créactivité comme la vérité, sort du puits aussi pure qu'un rire d'enfant.

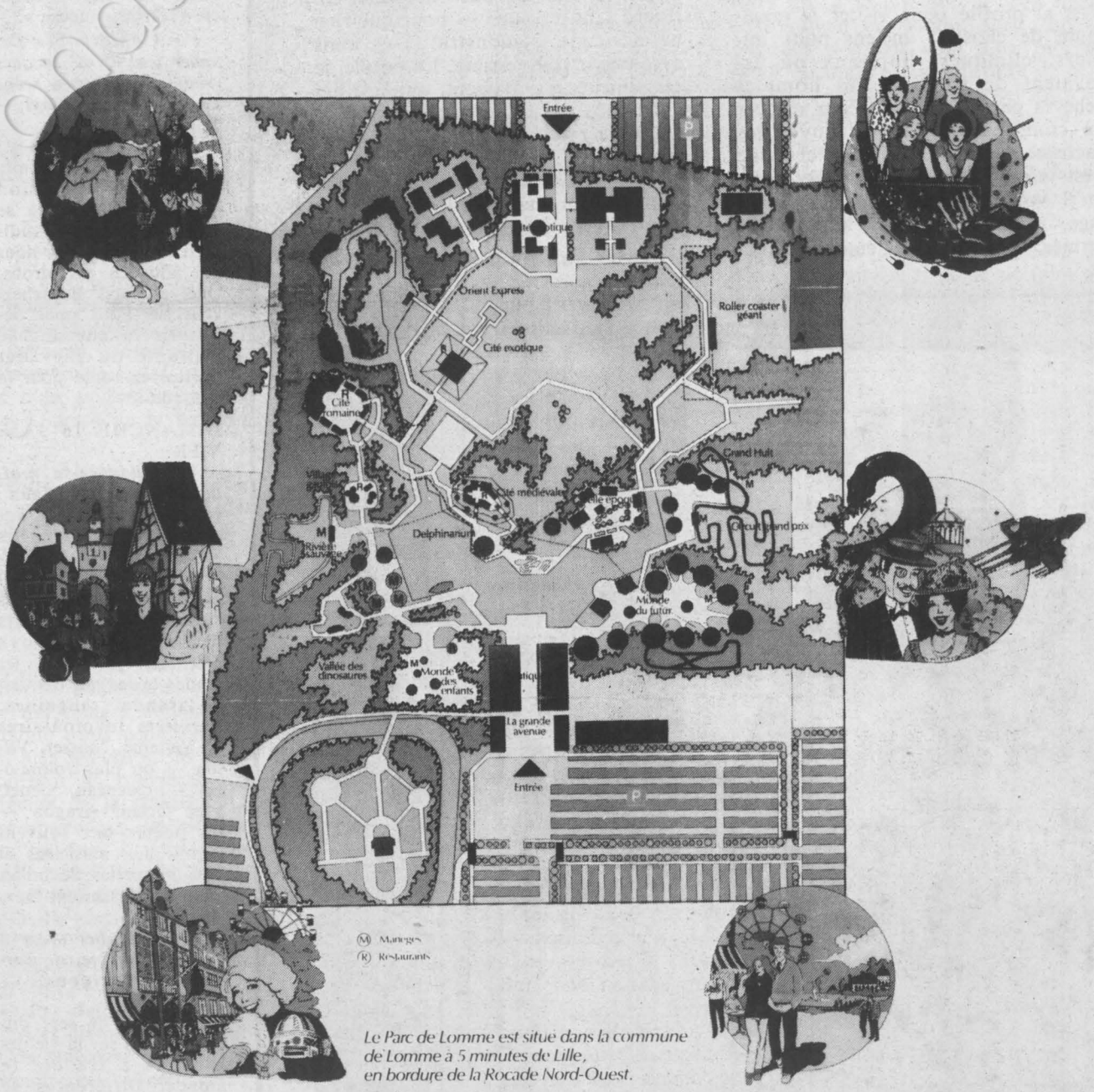

Le Parc de Lomme est situé dans la commune de Lomme à 5 minutes de Lille, en bordure de la Rocade Nord-Ouest.

La chronique littéraire de Claude Glayman



French Graffiti

De roman en roman Patrick Modiano explore la nostalgie... qui est toujours ce qu'elle était

« De si braves garçons », par Patrick Modiano (Gallimard)

ON n'en a jamais fini avec le roman. Ses ressources sont inépuisables. Voyez cependant à quel point cette observation frise le paradoxal : quand le roman n'invente plus — et peut-il encore inventer ! (vaste question à traiter une autre fois) — eh bien ! il vit sur ses réserves, il reprend indéfiniment la formule qui a fait son succès et laboure sans lassitude ses sillons d'origine. Il semble bien que telle est la situation de Patrick Modiano et de son œuvre. Auteur très discret mais à succès, Modiano, qui a eu le Goncourt, qui a travaillé pour le cinéma, retourne toujours aux mêmes passions à telle enseigne qu'on a le sentiment qu'il réécrit indéfiniment le même roman... et peut-être bien qu'il le réécrira toujours ! Encore que ce sentiment ne soit pas totalement fondé, puisqu'une observation plus attentive montre que si Modiano reprend ses thèmes de prédilection, recrée en permanence le même climat, ses fictions, elles, diffèrent et se diversifient.

Au point de départ un lieu fixe, encore debout ou disparu, toujours présent dans la nostalgie, un lieu qui est commun à un groupe de personnages de passage mais qui seront marqués définitivement par ce port d'attache. La propriété atavique et ancestrale n'a guère de signification chez Modiano. Ce romancier est étranger aux notaires de province qui assurent la perpétuité des biens immobiliers au sein d'une même lignée et à travers les siècles. Le havre pour Modiano c'est du provisoire même s'il s'agit d'un provisoire qui dure et qui influence plus qu'on ne l'imagine.

Dans « De si braves garçons » le royaume de Valvert remplit cette fonction : non pas terre de rêverie pour « Grand Meaulnes » mais pension de jeunes gens plus ou moins gâtés et délaissés, aux parents apatrides, louches, bizarres à tout le moins, disparus, évanouis, séparés avec tout ce que cela implique. Comme le « moi-je » du fil d'Ariane — Modiano lui-même ? — nous avons tous vécu au cours de notre adolescence dans de tels collèges, où les séances de gymnastique tôt le matin, les revues vestimentaires avant le congé dominical, où les heures de retenue pour mauvais travail, voire les renvois comportaient à la fois quelque chose de paternel et de militaire avant l'heure. Nous y avons tous vécu ou cru le faire ne serait-ce que par les récits que l'on nous en a rapportés, notamment dans les romans. Cette pension avec grand parc appartient au fond de notre univers et plus précisément aux années cinquante. Rien que son évocation nous fait déjà saliver.

Mais comme dans un bon film français d'avant-guerre, ce lieu commun et fondateur sera la base et l'origine d'une aventure. Celle du destin d'une poignée de jeunes gens que l'on situera à Valvert et que l'on retrouvera une vingtaine d'années après. Ne vous y trompez pas, cette aventure n'est autre que la vie, durée dérisoire et quelconque, qui n'a qu'un goût d'échec et préfigure la mort dans ce que cette dernière a de banal et d'inéluctable. Pour chaque jeune homme perdu de vue et retrouvé par le narrateur, un tiroir, un chapitre et autant de chapitres que de jeunes gens, sans liens entre eux, sauf que le narrateur aura pour tous été le camarade de classe et un témoin de l'âge adulte. L'un des élèves retrouve un prof dans une petite ville de province, le voici acteur de théâtre mais son nom est écrit en caractères minuscules sur l'affiche du spectacle... c'est dire... Pour Bob, marié, ne comptent que les sports ; un autre, Johnny qu'il s'appelait en souvenir d'un acteur célèbre qui prêta sa carrure et ses muscles au personnage de Tarzan, un soir des années quarante la police allemande le cueillit à la sortie d'une station de métro parisien (le Valvert dont on parle remonte donc bien avant la décennie cinquante : Modiano possède l'art de faire se fusionner les époques, c'est une touche apparemment insensible qui caractérise chacune d'elles et la distingue, tout est alors dit). Valvert certes sera détruit mais auparavant ç'aura été un microcosme qui a abrité la solitude d'adolescents et de préadolescents, qui a vu se nouer des amitiés entre parents et jeunes gens les jours de sortie — chaque jeune est à la recherche d'une protection parentale et d'une identité — et c'est d'abord par référence à Valvert que se mesure l'âge, s'évalue le vieillissement, que s'éprouve toute une panique du temps.

Temps du souvenir, des retrouvailles et toujours le mystère bien désuet du destin. Car le destin quel échec, quel naufrage ! On a voulu paraître, les parents se débarrassaient de leur progéniture ; au collège on y a échafaudé des rêves, nourri des ambitions d'autant que la fortune des vieux semblait pouvoir y aider (Modiano est un peintre du XVIe arrondissement mais il est vrai que là comme ailleurs tout s'est évanoui et que la jeunesse dorée n'est plus ce qu'elle était). Aujourd'hui, dans l'immédiat du roman, que reste-t-il de ce désir de paraître sinon des destins tout dégonflés et fort modestes. La jeunesse s'est écoulée et il n'en reste rien.

Le monde comme surprise-partie géante dont ne subsisteraient que les verres vides, les cendres à peine éteintes, et quelques lits défaits. Je disais qu'avec Modiano il s'agissait d'un rétro-roi. Sorte de « french graffiti » avec de la nostalgie partout. Que sont-ils devenus le marquis de Cuevas, la star Annette Stroyberg (sic), les jazzmen connus et inconnus d'une époque présente et disparue, les démarrages en belles voitures, ces théâtres d'ombres qui nous hantent sans que nous n'en ayons bien conscience ? Indifférences et froideur des êtres ! Plus et mieux que la Françoise Sagan des bons millésimes, Modiano traduit l'angoisse du temps et de la nuit. Un peu comme Proust il dispose de ce flair judéo-maladif qui distille cette angoisse. Son art est simple, comme Racine il use de peu de mots, mais le climat est sans cesse créé et recréé sous les yeux de notre lecteur. A force de platitude son banal insolite devient presque fantastique. Le talent de Modiano est tout de suggestion, l'auteur ne décrit que ce qui n'est ni décisif ni important, du moins selon des normes courantes. Tout ça c'est du roman, rien que du roman.

Constat d'une limite qui traduirait une exigence plus profonde ? Peut-être bien que oui. Le milieu peint par Modiano est de pacotille : « C'était comme le remous de la vase, engloutissant le corps de quelqu'un. » D'où une certaine vacuité, prononçons même le mot, un relatif et intermittent inintérêt — on se fiche un peu, on oublie volontiers ces personnages dénués de tout relief — quelque chose d'intérieur fait défaut. On éprouve un manque : les proportions de ce genre de roman sont inévitablement limitées. N'irait-on pas jusqu'à déplorer une carence d'imagination dans certaines de ces destinées, si plates qu'on finit par en rendre responsable l'auteur. Peut-être n'est-ce pas son meilleur volume ? Toutefois que ces réserves n'induisent pas en erreur : il y a une patte, une atmosphère, un pessimisme Modiano que l'on reconnaît aussitôt et qui vous poursuivent longtemps après que l'on a refermé la dernière page de ces livres. Echo inoubliable qui n'empêche pas d'espérer des sujets plus ambitieux.

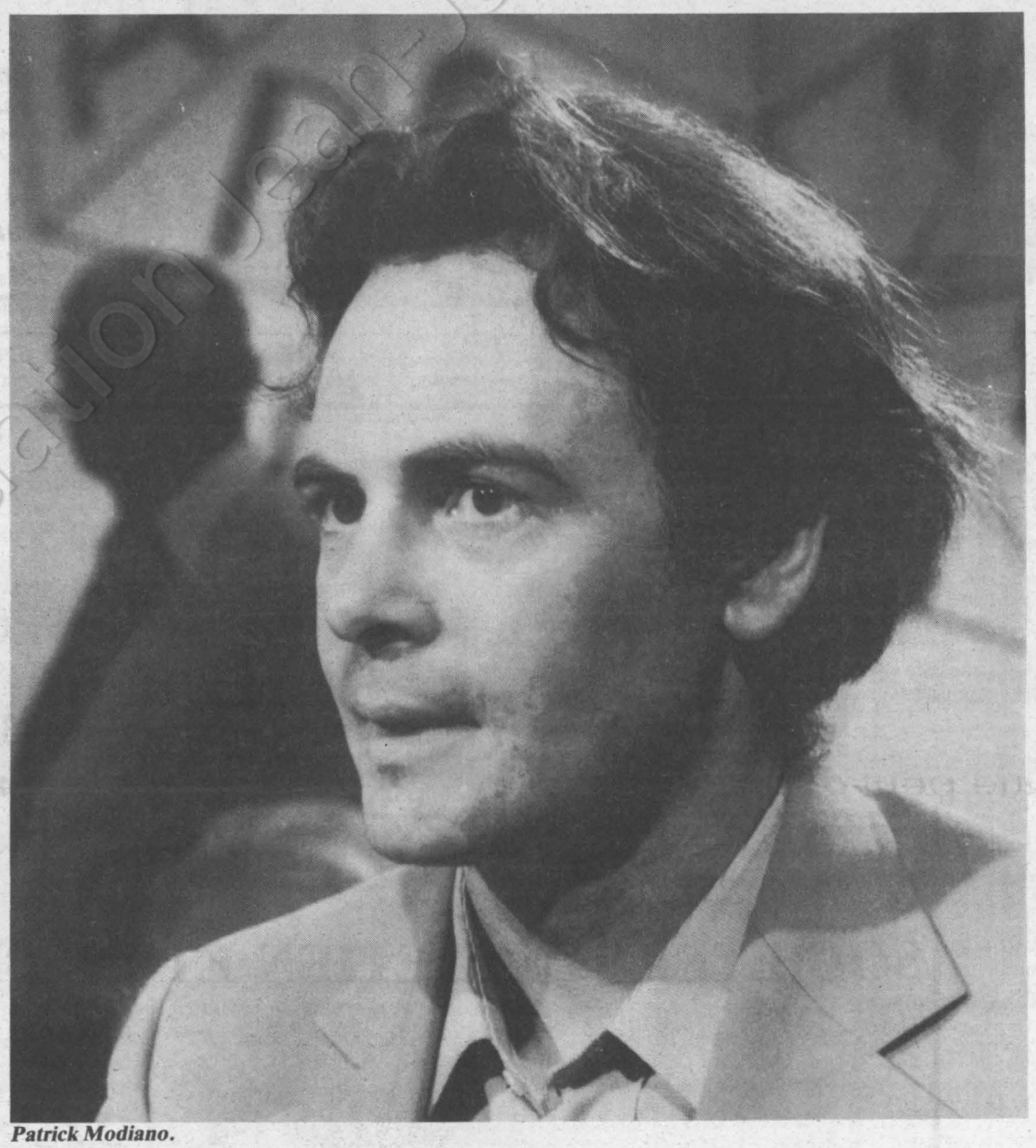

Patrick Modiano.

transexel

est un groupement de Sociétés de Service, à la disposition des collectivités pour :

.la création
.l'organisation
.la gestion
.le développement

de leurs réseaux de transport de voyageurs.

156, rue de l'Université
75007 PARIS - Tél : 550.32.04

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

L'HIRONDELLE

ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT

Rue Marcel Sembat - 93430 Villetaneuse
Tél. 821.63.55

LES ENTRETIENS DU JEUDI

De 19 h à 21 h,
Salle Marie-Thérèse Eyquem
10, rue de Solférino,
75007 Paris

13 janvier

Pierre Bérégovoy, ministre des Affaires sociales et de la Solidarité nationale, membre du Comité directeur.

27 janvier

Philippe Farine, délégué général aux Relations internationales.

Michel Suchod, député de la Dordogne.

10 février

Maurice Benassayag, directeur de cabinet du secrétariat d'Etat chargé des Rapatriés.

17 mars

Martine Frachon, députée des Yvelines.

Jean-Pierre Moulins, délégué général à la Formation.

24 mars

Jacques Guyard, député de l'Essonne.

Colette Audry, déléguée générale à la Formation et membre du Comité directeur.

petites annonces

Tarifs	La ligne H.T.	La ligne T.T.C.
Offres d'emploi (minimum 5 lignes)	22 F	25,87 F
Demandes d'emploi	12 F	14,11 F
Immobilier	18 F	21,17 F
Divers	18 F	21,17 F

DEMANDES D'EMPLOI

Réf. 287. Militant socialiste cherche tout emploi administratif, Val-de-Marne ou région parisienne. Communes ou autres. Bac G2 + 2 années prépa. sciences pol. (instituteur suppléant et stagiaire, diplômé animateur, expériences gestion et direction centres loisirs et centres vacances). Libéré O.m. permis V.L., libre de suite. Très urgent.

Ecrire à Serge Becq, 32, avenue Anatole-France, 94190 Villeneuve-St-Georges. Tél. : 382.65.08.

Réf. 288. Militant socialiste, 21 ans Bac B, recherche emploi (de préference Ardennes ou environs). Accepte toute proposition.

Ecrire au journal qui transmettra.

Tout courrier doit être envoyé à « l'Unité », service des petites annonces, 12, cité Malesherbes.

FICHIER D'ARTISTES

Pleins d'énergie, de talent et capables d'assurer le succès de vos fêtes publiques ou privées comme ils ont assuré celui du Dépôt-Vente.

Audition publique chaque samedi après-diner. Jazz dansant : jeudi, rock années 50 : vendredi.

Le Dépôt-Vente de la Jatte
92200 Neuilly.
Tél. Gérard Vacher
637 33 99
ORGANISATEUR DE FÊTE

sepur

69, rue des Frères Lumière
Z.I. Des Chanoux
93330 NEUILLY SUR MARNE
Tél : 300.15.22 et 64.60

SOCIETE D'ENTRETIEN ET DE PROPRETE URBAINE

Enlèvement d'ordures ménagères de gravois et de détritus par bacs multibennes

Nettoiement murs et édifices par projection (eau chaude et froide, sable)

Nettoiement de voies publiques et privées
Assainissement

Hygiène publique
Balayage de chaussées et autoroutes par aspiration

100 — 756

BILAN DE DIX-HUIT MOIS DE POLITIQUE SOCIALE

"L' Unité" publie ci-dessous un document, certes un peu austère, mais qui représente le bilan quasi exhaustif des avancées réalisées dans le domaine de la politique sociale depuis le 10 mai 1981

LE ministère des Affaires sociales et de la Solidarité, que dirige Pierre Bérégovoy, publie un dossier fort intéressant (1) sur le thème « 18 mois de politique sociale ». Faisant le point de tous les sujets importants et divers qui relèvent de la compétence de ce ministère, ce document n'est pas seulement un bilan : il donne une vision dynamique de la politique entreprise et la met en perspective, montrant, en particulier, comment il est possible de poursuivre des objectifs de justice sociale par temps de difficultés économiques.

Nous publions ici la partie qui concerne plus spécialement la Sécurité sociale et la santé, dans ce dossier qui traite également de la politique familiale, des retraites et des personnes âgées, des jeunes et de l'insertion sociale, des handicapés de la vie associative, de la mutualité et du financement du chômage sur lequel nous reviendrons la semaine prochaine. Par ailleurs, le thème de la pauvreté et de la précarité n'est pas abordé dans ce document, en raison de mesures en préparation qui devraient voir le jour prochainement, et compléteront les initiatives prises en ce domaine aussi par les pouvoirs publics depuis dix-huit mois.

(1) Ce dossier est disponible auprès du service d'information du ministère des Affaires sociales et de la Solidarité (8, av. de Ségur, Paris 75007).

Refuser la fatalité

AUJOURD'HUI, la question qui nous est posée est celle-ci : comment maintenir la protection sociale des Français à un haut niveau de qualité dans le respect des grands équilibres économiques de la Nation ?

Cette question n'est pas nouvelle. Elle préoccupait déjà les fondateurs de la Sécurité sociale. Ceux-ci s'étaient fixé deux objectifs :

— d'une part, offrir à tous les Français une sécurité contre la maladie, leur assurer un revenu décent à l'âge de la retraite, garantir le pouvoir d'achat des familles ; les salariés ont été les premiers concernés, les autres catégories sociales, plus individualistes, désirant, à l'époque, préserver leur autonomie ;

— d'autre part, faire des transferts sociaux un moyen de justice sociale en même temps qu'un instrument de la croissance et donc du plein emploi.

La politique engagée par le gouvernement depuis mai 1981 se situe dans cette tradition. Le lien établi entre la Sécurité sociale et la politique de l'emploi en est la pierre angulaire. Il est presque banal en effet d'observer que l'activité économique et le progrès social sont étroitement solidaires, encore que les conséquences ne soient pas les mêmes selon que l'on privilégie telle ou telle catégorie sociale. Mais, quelle que soit la clé de répartition, on ne peut pas distribuer plus que ce que l'on a.

Exprimer cette évidence, c'est observer qu'à l'origine des difficultés de la Sécurité sociale, on retrouve la crise de l'économie mondiale. Le ralentissement de la croissance, le développement du chômage affectent les recettes, surtout lorsque celles-ci sont assises pour l'essentiel, sur les salaires, et accroissent les dépenses sociales. Ce problème n'est pas propre à notre pays ; il se pose dans la plupart des pays industriels.

Face à cette situation, que faire ? Remettre en cause la Sécurité sociale comme certains nous y invitent ou bien remettre de l'ordre dans nos comptes ?

La majorité d'hier s'était résignée à la première solution comme elle s'était résignée à la progression du chômage et de l'inflation. Par conviction, ou par laisser-faire, peu importe, elle a laissé se dégrader la situation et la gauche en a hérité. Le gouvernement, pour sa part, refuse tout retour en arrière. Il entend sauvegarder notre système de protection sociale et renforcer la solidarité.

Il refuse la fatalité qui conduit certains à penser que la solidarité n'est possible que lorsque l'économie se porte bien. Au contraire, c'est quand les temps sont rudes qu'il faut vaincre les égoïsmes et réduire les inégalités.

L'amélioration de la situation de l'emploi constitue la priorité du gouvernement. L'infléchissement de la progression du chômage, amorcé au premier semestre, doit encore être confirmé et consolidé. L'effort de redressement de la compétitivité de l'économie française n'en prend que plus d'importance. La décélération de l'inflation et la réduction de notre dépendance extérieure sont la condition de ce redressement.

L'équilibre de la Sécurité sociale est tributaire de ce redressement. Il est en effet la condition d'une politique de progrès social que le gouvernement a entrepris depuis mai 1981 et poursuivi depuis. Mais il doit aussi apporter sa contribution à celui-ci : c'est dire que rien ne doit être fait qui compromette la lutte contre le chômage.

• ***Le pouvoir d'achat des prestations sera maintenu en 1983.***

Outre les revalorisations acquises (tableau ci-contre), le gouvernement s'attachera en 1983 à maintenir le pouvoir d'achat des prestations familiales et de l'ensemble des pensions.

• ***Les prestations familiales*** revalorisées de 6,7 % en juillet 1982 augmentent de 7,5 % au 1er janvier 1983 et de 4 % au 1er juillet. Le complément familial a été revalorisé de 1 % en juillet 1982 et le sera à nouveau en juillet 1983 en fonction de la hausse des prix.



Pierre Bérégovoy, ministre de la Solidarité et des Affaires sociales.

• ***Les pensions de vieillesse et d'invalidité*** du régime général qui ont augmenté de 13,9 % en moyenne annuelle en 1982, soit un gain de pouvoir d'achat de l'ordre de 1,5 %, sont revalorisées de 4 % au 1er janvier 1983 et d'autant au 1er juillet.

Ces revalorisations sont cohérentes avec celles de l'ensemble des revenus conformément aux objectifs de hausse des prix arrêtés par le gouvernement.

Les conditions de l'équilibre en 1983

L'équilibre des comptes sociaux en 1983 sera assuré par une action

(suite en page 29)

IMPORTANTE REVALORISATION DES PRESTATIONS

Dès le mois de juin 1981, le gouvernement a, dans le respect des engagements pris avant les élections, mis en œuvre la politique de progrès social qui avait été annoncée, se traduisant notamment par les mesures suivantes :

— ALLOCATIONS FAMILIALES : + 25 % en juillet 1981, et, à nouveau, 25 % pour les familles de 2 enfants en février 1982 ;

— ALLOCATIONS LOGEMENT : + 50 % en moyenne en deux étaétapes ;

— ALLOCATIONS ADULTES HANDICAPES revalorisée comme le minimum vieillesse ;

— VIEILLESSE : minimum relevé de 56 % depuis juin 1981, soit 2 208 F par mois pour une personne et 4 083 F pour un couple (au 1er janvier 1983) ;

— RETRAITES « partis avant les lois Boulin » : + 1,5 % à 6 % selon la date de départ.

— PENSIONS DE REVERSION : + 4 %»

Certaines mesures, relatives à la revalorisation des prestations sociales, représentent une amélioration du pouvoir d'achat équivalente à celle intervenue sur l'ensemble des années 1970-1980. Elles concernent 4 500 000 personnes âgées et 4 300 000 familles.

(suite de la page 29)

simultanée sur les dépenses et sur les recettes.

• ***Côté dépenses,*** les mesures arrêtées par le gouvernement visent à la maîtrise des dépenses de santé dont la progression demeure trop forte eu égard à l'évolution des salaires. L'objectif, cohérent avec une progression des salaires de 8 % en 1983, est de ramener la croissance des dépenses de santé à 12,3 %. L'action portera principalement sur les dépenses d'hospitalisation publique ; la modération des salaires et la limitation des créations d'effectifs à 4 000 agents devaient permettre de limiter leur croissance à environ 12 %.

• ***Côté recettes,*** le gouvernement a cherché à élargir le financement sans nuire à la priorité de sa politique : la lutte contre le chômage. C'est pourquoi il a exclu, à la différence de ses prédécesseurs, tout relèvement des cotisations tant sur les entreprises que sur les salariés.

Les mesures prises visent à harmoniser certaines contributions, à faire prendre en charge par le budget de l'Etat les dépenses relevant de la solidarité nationale, enfin à dégager des recettes d'un rapport immédiat qui induisent des économies de dépenses à moyen terme (taxe sur le tabac et l'alcool, taxe sur la publicité pharmaceutique, forfait journalier à l'hôpital).

La maîtrise des dépenses de santé

La maîtrise des dépenses de santé constitue un impératif pour consolider la protection sociale. Le rythme actuel de leur progression — 18 % en 1982 — compromet en effet la modération souhaitable des dépenses sociales. Elle est aussi une condition de l'amélioration de la couverture des soins.

L'action sur les dépenses de santé s'exerce dans trois directions : le séjour hospitalier, la prévention contre l'alcoolisme et le tabagisme et les dépenses de pharmacie. Elle est complétée par une réforme en profondeur de la tarification des soins.

SUR PLACE POUR DÉCIDER.

LE GROUPE DES BANQUES RÉGIONALES. GROUPE CIC.

groupe cic

Nées dans leur région, les banques du Groupe CIC sont bien placées pour innover. Elles en ont le désir et la capacité. Proches de leurs clients, elles sont à même de les comprendre et de chercher sans cesse les nouvelles solutions qui font avancer le service bancaire.

BIEN PLACÉ POUR ENTREPRENDRE.

LE GROUPE DES BANQUES RÉGIONALES. GROUPE CIC.

groupe cic

CIC 2.024

1. UNE AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE DE CERTAINS SOINS

Dès son arrivée, le gouvernement a pris les dispositions nécessaires à l'abrogation du ticket modérateur d'ordre public, conformément aux engagements du président de la République.

Les mesures d'amélioration de la couverture de certains soins prévues par le plan du 10 novembre 1981 dans le domaine de l'assurance-maladie, et qui ont dû être reportées au-delà de 1982, entreront en application en cours d'année :

• ***La suppression de la franchise de 80 F pour la « 26e maladie » :*** naturellement, le seuil de « déclenchement » de la 26e maladie devra être actualisé, jusqu'aux environs de 150 F.

• ***Remboursement des audioprothèses et des lunettes.***

Des groupes de travail avec les professionnels avaient commencé d'étudier les grilles tarifaires à instituer pour obtenir des prix opposables ; leurs travaux vont être poursuivis.

• ***La révision de la nomenclature des appareils d'orthopédie dento-faciale,*** actuellement mal remboursés ; une consultation de la commission de la nomenclature avait eu lieu ; le dossier va pouvoir être ouvert à nouveau.

• ***Enfin, la réforme de la tarification du long séjour*** accompagnera la création d'un forfait journalier à l'hôpital.

2. UNE MEILLEURE RÉGULATION DES DÉPENSES DE SANTÉ

La modération de la croissance des dépenses de santé suppose un infléchissement durable de certains comportements. Cette action en profondeur a été recherchée par des mesures de régulation qui procurent des recettes immédiates et induisent des économies de dépenses à moyen terme.

Réforme de la prise en charge des séjours à l'hôpital.

Le gouvernement a décidé la création d'un forfait journalier à l'hôpital et parallèlement a adopté des mesures visant à réduire les inégalités les plus criantes. La réglementation concernant la prise en charge des personnes hospitalisées est actuellement d'une grande complexité et entraîne de très fortes disparités selon le cas.

— Les cas d'exonération du ticket modérateur à l'hôpital se sont aujourd'hui multipliés de manière désordonnée, sans qu'il soit possible d'y trouver de cohérence ou de dispositions un tant soit peu équitables : un malade opéré pour une appendicite, intervention aujourd'hui bénigne, ne paiera rien ; un grand traumatisé admis quelques jours en service de réanimation (à 3 000 F par jour...) se verra demander un ticket modérateur.

— Certaines dispositions incitent à la dépense : la gratuité est obtenue après le 30e jour d'hospitalisation : mieux vaut donc prolonger le séjour pour atteindre le seuil ; en outre, la gratuité pour les personnes âgées comme pour les malades mentaux stabilisés, par exemple, conduit parfois à préférer l'hospitalisation à la recherche d'autres formes d'hébergement : les revenus de remplacement qui continuent d'être versés sont alors purement et simplement détournés de leur but.

— Les indemnités journalières et les pensions d'invalidité sont soumises à des abattements en fonction de la situation de famille, qui représentent de ce fait une contribution de l'assuré à son séjour à l'hôpital.

La création d'un forfait journalier à l'hôpital devrait permettre de supprimer des situations particulièrement choquantes ou malsaines et d'instituer un frein à des comportements anormaux ou à des séjours prolongés non justifiés. Ce forfait sera de 20 F par jour. Toutefois, il ne sera appliqué que dans la mesure où l'évolution des dépenses hospitalières l'exigera.

Dans l'hypothèse où il le serait, les dispositions suivantes ont été retenues :

— le forfait s'imputera sur le ticket modérateur et plusieurs cas d'exonération sont prévus (maternité, accidents de travail, invalides de guerre, enfants handicapés) ;

— les abattements sur les indemnités journalières seront supprimés. Ainsi, pour une hospitalisation exemptée du ticket modérateur, le forfait journaliser donnera lieu à une dépense de 600 F par mois, mais le maintien des indemnités journalières entraînera un gain net dans certains cas : 900 F par mois pour un célibataire, 400 F pour une personne mariée ;

— les remboursements de l'hospitalisation des personnes dépendantes seront améliorés ;

— enfin, l'aide sociale sera facilitée pour les plus démunis.

Dans le même temps, il sera procédé à un examen d'ensemble des frais de séjour à l'hôpital pour atteindre le but que s'est fixé le gouvernement : faire en sorte que ceux qui payent aujourd'hui, souvent très cher, payent demain un peu moins ; que les plus démunis se voient faciliter l'accès à l'aide sociale et que les autres apportent une contribution modeste.

Lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme

La création d'une taxe spécifique sur le tabac et l'alcool vise non pas à condamner l'usage du tabac et de l'alcool, mais à enrayer une consommation excessive qui présente des risques majeurs pour la santé des individus : maladies cardio-vasculaires, cancers, cirrhose du foie, etc. sans négliger les accidents de la route.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre d'une politique d'ensemble contre ces fléaux : actions sur les conditions de travail, projet de loi contre l'alcoolisme, grande campagne d'information. La taxe nouvelle sur les alcools et tabacs n'est qu'un des aspects de cette politique.

En faisant contribuer chaque consommateur au risque qu'il encourt et aux dépens qu'il occasionne pour la collectivité, elle jouera pleinement son rôle préventif.

La réduction de certaines dépenses de pharmacie

Le gouvernement a décidé le 21 juillet 1982 un ensemble de mesures visant à réduire les dépenses de pharmacie. Il s'agit de :

L'instauration d'une contribution sur la publicité pharmaceutique. Conformément à la décision du conseil des ministres du 21 juillet 1982, le projet de loi institue une contribution sur les dépenses d'information et de prospection des médecins, comptabilisées au cours du dernier exercice clos au moment de la promulgation de la loi. Cette contribution sera perçue annuellement. En sont exonérées toutes les entreprises qui ont un chiffre d'affaires de 50 millions de F (revalorisable), sauf les filiales de groupes.

La baisse des prix de certaines spécialités. Pour une dizaine de spécialités, il est apparu que le chiffre des ventes réelles avait très largement dépassé (de 4 à 10 fois) le chiffre prévisionnel sur la base duquel le prix public avait été arrêté. C'est la raison pour laquelle ce prix va être baissé dans des proportions variant de 5 % à 15 %. Les dossiers de chaque entreprise ont été étudiés pour que la

Professions de santé : un climat assaini

LES relations avec les professions de santé ont été marquées en 1982 par le blocage des revenus survenu au moment où, près d'un an après les revalorisations précédentes, de nouvelles hausses allaient intervenir.

Après les 4 mois de blocage, les négociations ont repris ; elles ont abouti pour toutes les professions à une série d'accords tarifaires avec les caisses, conclus entre le 7 novembre et le 22 décembre, et couvrant la période 1982-1983.

A ces ccords se sont ajoutées les nouvelles conventions des dentistes et des masseurs-kinésithérapeutes, aujourd'hui pratiquement conclues malgré d'inévitables difficultés de négociations. L'année 1982 s'achève donc par la consolidation du système conventionnel des professions de santé et le raffermissement du dialogue avec elles.

Parallèlement, une modification importante de la nomenclature des actes professionnels visant les médecins et les sages-femmes est intervenue ; elle rétablit un dialogue technique interrompu depuis plusieurs années.

Enfin, plusieurs dispositions fiscales et sociales sont intervenues pour faciliter l'exercice libéral (exonérations de la taxe sur les congrès, glissement du plafond d'adhésion aux associations de gestion agréées et de la tranche de 150 000 F, représentation des professions de santé dans les conseils des caisses). C'est donc dans un climat assaini qu'interviendront les réflexions de fond liées à la maîtrise des dépenses de santé en 1983.

baisse de prix n'entraîne jamais de baisse du chiffre d'affaires supérieure à 5 %.

Du reclassement des médicaments dits de « confort ». Après des discussions poussées avec les industriels, le ministère de la Santé a arrêté la liste des médicaments de « confort » qui font l'objet d'un reclassement.

Du plafonnement des ristournes des grossistes-répartiteurs. Des discussions se sont poursuivies entre les ministères de la Santé et de l'Economie et les organisations des grossistes-répartiteurs ; le gouvernement envisage de plafonner les ristournes consenties par les grossistes aux environs de 3 %, ce qui leur permettrait financièrement de supporter une diminution du taux de marque d'un point environ.

3. RÉFORME DE LA TARIFICATION DES SOINS

La réforme de la tarification hospitalière

Le financement de l'hôpital est fondé aujourd'hui sur un mode de tarification à l'unité : le prix de journée pour l'essentiel, mais aussi la consultation externe, l'acte diagnostique, la sortie de l'ambulance, etc. Les effets pervers de ce système sont connus et dénoncés depuis longtemps : l'hôpital a avantage, ou croit l'avoir, à accueillir et à conserver le plus de malades possible, à développer l'activité technique la plus intense, et aussi, finalement, à coûter le plus cher possible à l'assurance-maladie. La loi hospitalière du 31 décembre 1970 avait prévu déjà une réforme de la tarification : en 12 ans, seules quelques expériences ont été conduites, rien de plus.

Le gouvernement a donc décidé de mener une réforme de grande portée en instituant le principe du financement de chaque établissement par l'assurance-maladie au moyen d'une dotation globale préalablement déterminée au début de l'exercice budgétaire. Cette dotation discutée entre les établissements, les caisses et la tutuelle serait versée, pour le compte de tous les régimes, par une caisse pivot.

Une telle réforme est la condition nécessaire, et la première étape, de la réforme hospitalière qui sera débattue au Parlement dans les mois qui viennent. Condition nécessaire car la discussion budgétaire sera désormais clairement instituée entre les hôpitaux, les caisses et leur tutelle ; elle portera sur les objectifs de chaque établissement et les moyens de les atteindre. Une fois les budgets et les dotations globales arrêtés, les établissements sauront clairement de quels moyens ils disposent et l'assurance-maladie ce à quoi elle est engagée. Objectifs plus clairs, comptes mieux tenus, et dépenses maîtrisées en résulteront.

Expériences nouvelles en matière de prévention et de soins

De multiples réflexions se sont développées récemment pour améliorer la pratique des soins ambulatoires et de la prévention, pour mieux associer action médicale et action sociale. Divers projets ont ainsi vu le jour, en prenant soit une forme communautaire (association locale avec divers intervenants), soit une forme plus professionnelle (association des professions de santé, groupements d'exercice fonctionnel, etc.).

L'intention du gouvernement est de favoriser les expériences nouvelles, à condition qu'elles respectent une certaine règle du jeu. Celle-ci est simple : pour être autorisé à se réaliser un projet doit se caractériser, au terme d'une concertation sérieuse avec les partenaires locaux, par un programme d'activités pluridisciplinaires, associant prévention et soins ; il ne doit pas prévoir d'investissement lourd ; il doit s'accompagner d'une méthode d'évaluation permettant de mesurer l'apport éventuel de l'expérience. Un contrat d'expérimentation peut alors être signé entre les acteurs locaux fixant la durée de l'expérience et précisant les financements.

Dans le domaine des soins, le financement doit pouvoir être forfaitaire, forfait appliqué au client ou à l'exercice budgétaire. Une des dispositions du projet de loi autorise les caisses à verser de tels forfaits « expérimentaux », après accord des ministres de tutelle.

Financement : une réforme progressive

Le gouvernement a entrepris une réforme progressive du financement autour de trois axes : harmoniser l'effort contributif des assurés, clarifier les rapports avec le budget de l'Etat, enfin modifier l'assiette en faveur des entreprises de main-d'œuvre. Par ailleurs, le gouvernement a adopté des mesures propres à améliorer les rentrées de cotisations et à réduire les impayés.

UN EFFORT D'HARMONISATION

Les contributions sociales doivent répondre au principe : à droits identiques, prestations identiques, même cotisation proportionnelle au revenu. Pour des raisons qui tiennent, les unes à l'histoire des régimes et à leur particularité, les autres aux différences dans les revenus sur lesquels sont assises les cotisations, ce principe est encore loin de correspondre à la réalité : le gouvernement entend dans ce domaine harmoniser progressivement les efforts contributifs. Plusieurs mesures ont été prises.

Cotisations de non-salariés

Les non-salariés non agricoles sont affiliés au régime général pour les prestations familiales, mais ont leurs propres régimes de protection sociale pour la maladie et la vieillesse. L'alignement progressif du taux et de l'assiette de leurs cotisations familiales a été prévu par le plan de financement du 10 novembre 1981. Cette disposition prend son plein effet au 1er janvier 1983 par une dernière actualisation de l'assiette.

L'assiette des cotisations maladie et vieillesse étant également décalée dans le temps, il est apparu souhaitable de ne pas limiter le principe de l'actualisation aux seules cotisations d'allocations familiales, mais de prévoir d'ores et déjà la possibilité de l'appliquer ultérieurement aux autres cotisations. L'équilibre des régimes spécifiques aux non-salariés est en effet précaire, en dépit des transferts qu'ils reçoivent du régime général, pour compenser leur déficit démographique.

Toutefois, le gouvernement a clairement indiqué, lors du débat parlementaire, que l'harmonisation serait progressive, qu'elle serait fonction des besoins de financement propres aux différents régimes et qu'elle donnerait lieu à une concertation préalable approfondie avec les organisations professionnelles, permettant de définir les priorités qu'ils souhaitent retenir pour l'amélioration de leur protection sociale.

Cotisations des préretraités

L'alignement des cotisations maladie sur les préretraités répond au même souci de justice sociale et de solidarité. Les préretraités bénéficient en effet actuellement des mêmes droits à prestations, en matière de santé notamment, que les actifs sans contribuer dans les mêmes conditions que ceux-ci.

Au moment où un effort important est demandé aux salariés, il n'aurait pas été équitable que les préretraités ne consentent pas un effort analogue, proportionné aux ressources. A partir du 1er avril 1983, les cotisations maladie sur les préretraites passeront de 2 à 5,5 %. Conformément aux engagements pris, la garantie de ressources reste maintenue à 70 % du salaire brut, son niveau net étant ramené à 75,9 % du salaire antérieur net de cotisations sociales.

Toutefois, le minimum des préretraites — égal au S.m.i.c. — est exonéré de cotisation, et un mécanisme sera mis en place de façon qu'aucune préretraite ne devienne inférieure au minimum du fait du relèvement des cotisations. Au total, le taux plein ne s'appliquera que pour un salaire brut antérieur de 5 180 F par mois.

Finalement, la situation nouvelle reste, dans le plus grand nombre des cas, plus avantageuse que la retraite, en particulier pour les titulaires des plus basses retraites, qui ne bénéficient pas du minimum de la garantie de ressources, et pour les cadres dont la retraite est de l'ordre de 55 % du meilleur salaire. Néanmoins, ceux qui peuvent prétendre à une retraite plus avantageuse que la garantie des ressources pourront demander à liquider leurs droits à partir du 1er avril 1983, date d'application de l'ordonnance sur la retraite à 60 ans **(voir article en page 12).**

UNE PARTICIPATION ACCRUE DU BUDGET DE L'ÉTAT

Les partenaires sociaux font valoir depuis de nombreuses années la nécessité d'une clarification des rapports entre le budget de l'Etat et les régimes sociaux : au premier revient le financement des dépenses qui relèvent de la solidarité nationale, au second celles qui ont un caractère d'assurance ou dont la prise en charge se justifie par l'unification financière des régimes des prestations familiales.

Le gouvernement a décidé d'avancer progressivement dans cette voie et de transférer au budget le financement de l'allocation aux adultes handicapés, dont la gestion reste confiée aux C.a.f.

L'allocation aux adultes handicapés (A.a.h.) garantit à toute personne dont le handicap est d'au moins 80 %, un revenu égal au montant du minimum vieillesse, soit 2 125 F par mois depuis le 1er juillet 1982 pour une personne seule (1).

Cette prestation est actuellement servie et financée par les régimes débiteurs des prestations familiales. Or elle est due à des personnes qui, par définition, ne peuvent cotiser. Elle est donc de même nature que l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité, laquelle est prise en charge par l'Etat.

Le projet de loi de finances pour 1983 prévoit que la charge nette des prestations familiales des exploitants agricoles sera intégrée dans les comptes de la C.n.a.f., tout en réaffirmant la compétence de la mutualité sociale agricole pour la gestion de ces prestations.

(1) Elle était de 1 416 F par mois en avril 1981.

LA RÉFORME DE L'ASSIETTE DU FINANCEMENT

Le financement des régimes sociaux est actuellement très largement assis sur les salaires. Ce système, renforcé par l'effet du plafonnement, pénalise les entreprises de main-d'œuvre qui sont celles qui ont le plus concouru à la défense de l'emploi ces dernières années. Au regard de la lutte engagée contre le chômage, une réforme de l'assiette apparaît donc souhaitable.

La priorité que le président de la République accorde à l'emploi l'a conduit à envisager plus largement un allègement des charges qui pèsent sur les entreprises.

Trois voies sont possibles : la modulation de la cotisation actuelle par un ratio qui tient compte de la part des salaires dans la valeur ajoutée ; le transfert d'une partie des charges sur la T.v.a. ; enfin le transfert de l'assiette sur le revenu des ménages.

AMÉLIORATION DU RECOUVREMENT DES COTISATIONS

Les performances des U.r.s.s.a.f. sont déjà remarquables : plus de 98 % des cotisations émises sont recouvrées dans l'année, ce qui n'a pas d'équivalent. Les principales difficultés du recouvrement ne tiennent pas au fonctionnement des U.r.s.s.a.f., mais aux difficultés économiques (faillites par exemple). Le redressement de l'activité économique, auquel le gouvernement consacre ses efforts, est donc le meilleur gage de l'amélioration du recouvrement.

Une action volontaire n'en est pas moins utile, afin d'accompagner les efforts des U.r.s.s.a.f. Plusieurs mesures ont été prises :

1°/ Renforcement des moyens des U.r.s.s.a.f. : le gouvernement a autorisé en 1982 la création de 130 emplois nouveaux, et la titularisation de 260 autres agents.

2°/ Cotisations du secteur public : une importante circulaire interministérielle du 15 mars 1982 rappelle et précise les règles de recouvrement en ce qui concerne le secteur public.

3°/ Relèvement des majorations de retard et des pénalités :

— le taux des majorations de retard est relevé : elles restent fixées à 10 % pour le premier trimestre, mais passent de 3 à 5 % pour les trimestres ultérieurs, soit 25 % par an au lieu de 19 % ;

— le taux de la fraction irrémissible de ces majorations est porté de 1 % à 1,5 % par mois, soit de 12 à 18 % par an ;

— le montant des pénalités est augmenté : 50 F par erreur ou omission, au lieu de 10 F ; le plafond de ces pénalités sera porté de 1 000 à 3 000 F par bordereau ou déclaration.

humeur

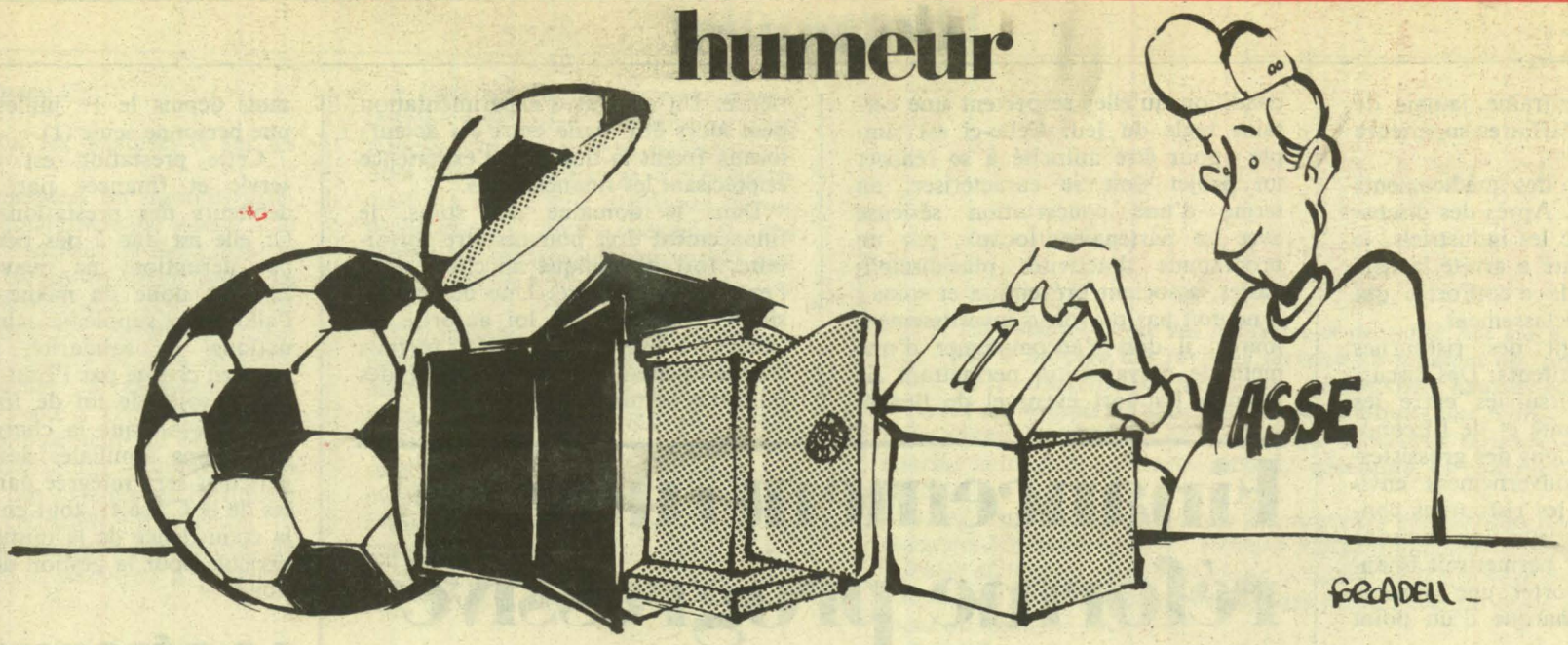

A BAS LES VERTS !

Amateur de ballon rond, Jean-Paul Liégeois – atteint lui-aussi – se demande jusqu'à quand le football sera malade des Verts...

PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

ALLO, docteur ? Je vois des Verts partout... Ça a commencé dimanche dernier. J'ai aperçu les premiers qui débarquaient de mon transistor sur le coup de 7 heures du matin. J'ai d'abord cru que je n'étais pas vraiment réveillé, que je rêvais encore. Mais, tout l'après-midi il en a jailli de ma télé. Par paquets. Un véritable débarquement ! Et ma maison, si calme, si silencieuse habituellement, s'est transformée en stade d'empoigne. Je vous assure, docteur : les Verts sont chez moi. Partout ! Ils ont transformé ma salle de bains en vestiaire, mes toilettes en terrain d'échauffement et ma cuisine en tribune populaire. Dans ma penderie, j'ai trouvé Jean-Michel Larios en train de se lamenter. Dans l'entrée, Johnny Rep et Gérard Janvion tirent inlassablement des penaltys à Castaneda. A chaque fois que je veux aller dans mon bureau, je suis obligé de dribbler Gérard Genghini ou de faire un une/deux avec Jean-Louis Zanon. Patrick Battiston fait sa gymnastique sous mon lit. Et Philippe Mahut me plante ses crampons dans les tibias dès que je m'approche d'un fauteuil.

Vous n'avez rien remarqué, vous, docteur ? Vous, non. Mais vous avez d'autres patients qui ont les mêmes ennuis que moi... C'est bien ce que je craignais : une épidémie ! Depuis avant-hier, je m'en doutais : l'attitude de mon voisin m'a alerté ; il ne m'adresse la parole que les jours de grande catastrophe. On s'est croisés chez le boulanger. Affolé il m'a lancé : « Vous avez vu, Herbin ! » « Si je l'ai vu ! Je bute sur lui sans cesse. Il est chez moi, mais il se croit chez lui. Il prend sa douche avec moi. Il surgit de mes placards à l'improviste. Il monopolise mon téléphone pour appeler pendant des heures les journaux de la Terre entière. Il me prend à témoin dans ses parties de bras de fer avec Roger Rocher et Joseph Sanguedolce. Il ne me laisse pas une minute en paix. Il me poursuit où que j'aille. Et quand je réussis enfin à lui échapper, évidemment, je tombe aussitôt sur quelqu'un qui reparle de lui. » Docteur, faites quelque chose, sinon je sens que je vais craquer... Docteur, débarrassez-moi des Verts !

Allo, Just Fontaine ? J'y perds mon football. Mon goût du football. Je deviens allergique. Pourtant, j'ai aimé ça ! J'ai même fait, quand j'étais gosse, le concours du jeune footballeur. Et l'été dernier j'ai encore fait un match avec mes copains bourbonnais. Mais, là, je coince. Ras le ballon ! Tâter de la pelouse de temps en temps, d'accord. Se mitonner un petit match de foot par-ci par-là, O.K. Actif ou passif, s'il est vécu à doses raisonnables, le foot, finalement, c'est une drogue très douce. Mais les paradis artificiels à la mode stéphanoise, très peu pour moi... Et que je te rappelle le palmarès d'Herbin ! Et que je te balance le dynamisme de Rocher ! Et que je t'envoie une pierre à la figure ! Et que je te réplique en agitant le spectre de Staline ! Et que je te crie à l'anti-communisme ! Et que je te manipule quelques centaines de supporters pour les faire applaudir ou siffler au bon moment ! Et que je t'envahis toutes les ondes et tous les petits écrans pour des joutes terribles et ridicules ! Et que je te fais pleurer les chaumières sur les malheurs de ce pauvre Robby ! Et que je te fais écouter les lamentations sur « la fin d'une époque » ! Et que je te fais du boucan, n'importe quel boucan pour mieux couvrir les bruits de gros sous de la caisse noire ! Et que je te noie l'opinion dans un océan de subtilités ! Allo, Just Fontaine ? Quand est-ce qu'on va rejouer au football à Saint-Etienne ? Quand est-ce que ce sport ne sera plus malade des Verts ?

Allo, Bruno Vennin (1) ? Comment réussissez-vous à rester serein au milieu de ce brouhaha, devant ce spectacle lamentable ? Vous aussi devez finir par avoir des Verts, partout ! Je sais que vous l'avez affirmé récemment en réunion du conseil municipal : il faut, dans cette affaire, laisser la justice suivre son cours ; il ne faut plus que les élus municipaux interviennent dans le fonctionnement du club. Puissiez-vous être entendu par les mégalomanes et autres caractériels qui utilisent la légende d'une grande équipe de football pour se faire un peu de publicité personnelle ! Allo, Bruno Vennin ? Vous ne m'en voudrez pas trop si je vous dis vraiment ce que je pense en ce moment ? Cela se résume d'un cri : « A bas les Verts ! »

Allo, docteur ? Je sens que je vais déjà mieux... ●

(1) Député socialiste de la Loire et maire-adjoint de Saint-Etienne.



Joseph Sanguedolce.

A.f.p.

Robert Herbin.

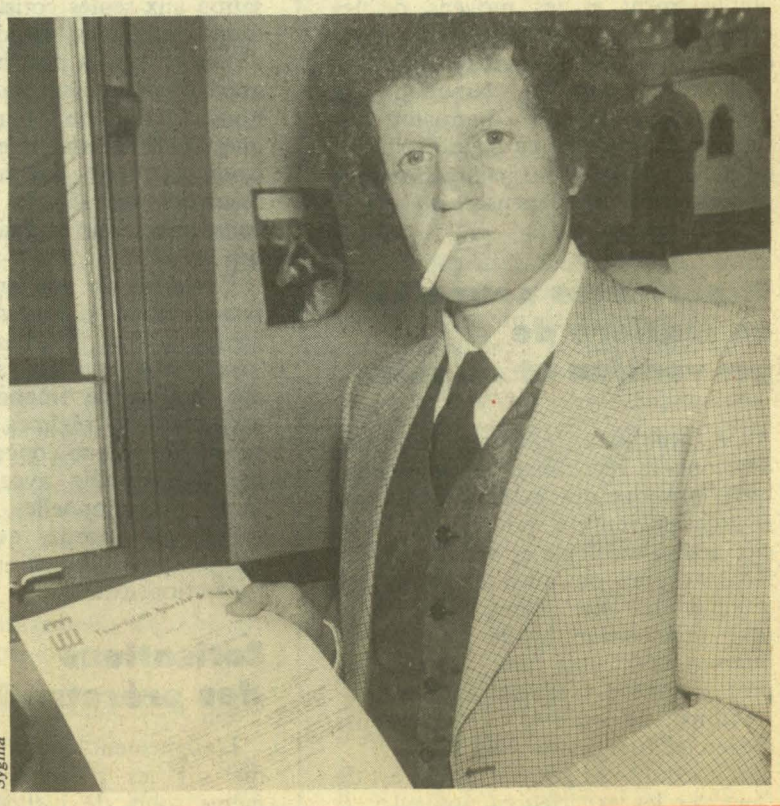

Sygma

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52325